

[L]IBERTÉ ET LE PATRIOTE

SAINT-BONIFACE, MANITOBA, MERCREDI 24 AVRIL 1968 PRIX 10c

La semaine à législature manitobaine

par HENRY LANE

C'était la semaine de l'opposition. Elle s'attaqua surtout à la politique du gouvernement telle que soumise dans le budget. M. Paul Cherniak (NPD) déclara, dans un discours qui dura au-delà d'une heure, que les salaires sont trop bas au Manitoba pour encourager l'expansion de la province. "Il nous faut, dit-il, un taux de taxes plus élevé pour nous assurer du même montant de revenu par personne".

"Le gouvernement provincial, a-t-il ajouté, annonçait, il y a 2 ou 3 ans, qu'on établirait un centre de recherches industrielles à l'Université; mais apparemment ce projet a été victime des restrictions budgétaires. On dépense de l'argent pour une conférence au sommet et une campagne de publicité énorme, mais rien pour ce centre de recherches qui attirerait ici des industries qui paieraient des salaires élevés."

Il faudrait examiner aussi le rapport Carter sur la taxation. Le système devrait être utilisé pour redistribuer la richesse parmi tous les Canadiens.

On estime que si les compagnies d'assurances si prospères avaient été taxées sur la même base que les autres Corporations en 1964, le revenu aurait été de $77 millions au lieu de $2 millions.

M. Green a demandé comment le Trésorier provincial pouvait parler de budget équilibré et déclarer qu'il n'y aurait pas d'augmentation de taxes, alors même que les gens voient leurs taxes locales augmenter de 10 à 15 pour cent à cause de l'attitude du gouvernement.

Qu'est-ce qu'on fait du nord?

M. Beard aimerait, pour sa part, que le gouvernement s'occupe de vendre les produits du nord de la province. N'y aurait-il pas un marché pour tous les fruits sauvages qui poussent si abondamment, pour les grenouilles ou les tortues du Manitoba, la racine de "sénèque", la mousse de marécage, les fourrures, le riz sauvage?

Parlant du projet hydro-électrique de la rivière Nelson, il demanda s'il n'y avait pas moyen d'acheter l'équipement nécessaire et les génératrices dans des pays qui accepteraient du blé en paiement.

"Il nous faudrait un département des affaires du nord, a-t-il ajouté, si ce n'est pour des raisons économiques, du moins pour s'occuper des visions qu'ont les politiciens en temps d'élections."

M. Johnston, se plaignant lui aussi des taxes foncières toujours grandissantes, cita une résolution du Conseil de la Ville de St-Boniface demandant au gouvernement provincial de modifier la taxe de base pour l'éducation qui restreint le développement économique (la taxe commerciale ayant augmenté de 30 pour cent à St-Boniface).

A la défense du gouvernement

L'hon. C. H. Witney, ministre de la Santé, vint à la rescousse du gouvernement et rappela que si la province n'avait pas institué son programme de base pour l'éducation, si elle n'avait pas augmenté son réseau de routes provinciales, ses services de santé et de bien-être et les installations hydro-électriques, elle n'aurait pas attiré nombre d'industries qui se sont établies dans la province depuis quelque temps.

M. Evans, trésorier provincial, expliqua avec force chiffres comment le gouvernement était arrivé à balancer un budget. Il souligna également que le fédéral prélève $410 millions de taxes au Manitoba et ne nous en rend que $200 millions pour divers programmes. M. Evans croit que l'on devrait étudier la possibilité d'en obtenir plus.

Les installations de la rivière Nelson

M. Doern a demandé au ministre de l'Industrie quels grands bénéfices la province avait reçus à date des projets de la rivière Nelson?

M. Spivak répondit qu'une des premières compagnies à s'établir dans la région à cause de l'énergie hydro-électrique suffisante est la Dryden Chemical. Alcan, qui devait s'établir à Transcona, a décidé de ne pas donner suite à son projet. Mais Canada Wire Cable augmentera ses installations de $2.5 millions.

Quant à M. Molgat, il voulut se faire expliquer la différence qu'il y a entre un certain nombre de commissions économiques qui semblent avoir les mêmes objectifs. Il demanda aussi au ministre de se servir de ces commissions sans en créer d'autres ou de s'en débarrasser, si elles ne sont pas utiles!

M. Spivak explique que la commission consultative sur l'économie a pour but de présenter une évaluation objective de l'économie du Manitoba. La commission TED (Target for Economic Development) doit nous donner une prévision de ce que nous devrions atteindre d'ici 1980.

M. Doern demanda au ministre de l'Industrie de bien vouloir expliquer l'aide de son département à 60 nouvelles industries manitobaines.

M. Spivak révéla que des 60 industries, 19 avaient reçu une aide directe du département; d'autres, de l'information nécessaire, soit tarifaire, soit technique, ainsi que des ouvertures auprès de la banque industrielle qui les a financées.

M. Spivak a aussi affirmé que le gouvernement avait encouragé la vente de produits pour une valeur de $18 millions: par exemple, 710,000 vêtements.

M. O. Baizley, ministre du Travail, répondant aux attaques sur la loi du salaire minimum, répéta que ce salaire minimum n'était pas nécessairement un salaire équitable, qu'il s'agit plutôt du plus petit montant qu'un employeur peut payer pour une heure de travail, sans tenir compte des capacités de l'employé. M. Baizley a ajouté que le salaire minimum au Manitoba est

(Suite à la troisième page)

Le français bien accepté à la Législature de l'Ontario

TORONTO — La question de l'usage officiel du français par les membres de la Législature de l'Ontario a soulevé peu de controverses à Queen's Park, au cours de la session actuellement en cours.

Le premier ministre John Robarts avait déclaré, en février, lors de la conférence constitutionnelle fédérale-provinciale, qu'un débat aurait lieu. Ce débat se tiendrait d'ici peu.

Des députés de tous les partis siégeant à la Chambre se sont servi du français à l'occasion et une résolution, soutenue par le premier ministre, qui reconnaîtrait officiellement l'usage du français, demeure à l'ordre du jour depuis le 27 février.

Cinq des 117 membres de la Législature sont d'abord d'expression française et font partie du parti au pouvoir. Il s'agit de MM. René Brunelle, ministre des Terres et Forêts; Fernand Guindon, ministre sans porte-feuille et des députés Gaston Demers, Albert Bélanger et Jules Morin.

M. Osie Villeneuve est d'origine française et bilingue, mais se sent plus à l'aise en anglais, tandis que quelques autres députés de l'opposition, notamment Tim Reid et Elmer Sopha, deux libéraux, se débrouillent assez bien en français.

On a utilisé le français à six occasions au moins durant la présente session: la première fois le 15 février alors que M. Reid avait demandé au premier ministre les détails d'un programme pour encourager le bilinguisme dans le service civil.

Six jours plus tard, M. Sopha demandait, en français, à M. Brunelle une déclaration sur la location de terrains de la Couronne. Le ministre devait lui répondre en français et traduire ensuite.

Cours de français

Le chef NPD Donald MacDonald s'est exprimé en français, le 23 février, pour proposer que les cours de français accordés aux employés du service civil soient donnés aussi aux membres de la législature.

M. Robarts a accepté et un comité tri-partite fondé dès lors s'est entretenu récemment avec la commission du service civil.

On a de plus utilisé le français lors du débat sur le discours du Trône. A cette occasion, le libéral Ron Knight avait déclaré être en faveur d'une seule langue officielle pour le pays, même s'il était d'origine anglaise-française et fier de l'être.

Pour ce qui est du chef libéral Robert Nixon, il possède le français appris à l'école secondaire, tandis que M. Robarts déclarait devant la Chambre, le 27 février, qu'il avait beaucoup de difficulté à tenir une conversation rapide en français, même s'il le lit bien.

Les Franco-manitobains ne sont pas intéressés aux écoles paroissiales

Un des quatre invités à un échange de vues avec les délégués de l'Association des Commissaires d'Ecoles Catholiques du Manitoba, réunis en congrès à Winnipeg samedi dernier, M. Laurent Desjardins, député provincial de St-Boniface, a déclaré que la question des écoles catholiques n'intéressait plus l'ensemble des Franco-manitobains, surtout depuis qu'ils avaient obtenu ce qu'ils voulaient, à savoir la possibilité d'enseigner désormais au moins certaines matières en français.

Selon M. Desjardins, il n'y a aucun espoir d'obtenir de l'aide pour les écoles catholiques de la part de la population francophone.

Il a affirmé également qu'il était plutôt pessimiste quant aux chances d'obtenir actuellement de l'aide pour les écoles privées. Ces chances étaient meilleures il y a 10 ans, lors de la Commission royale d'enquête sur l'éducation au Manitoba.

S'il a pu exister un certain espoir de solution du temps du régime Roblin, M. Desjardins n'en voit aucun aujourd'hui.

Quant à la loi des "services partagés", M. Desjardins la considère comme un expédient politique qui a classé pour de bon toute la question de l'aide aux écoles privées.

En réponse à une question de l'assemblée au sujet des moyens concrets de résoudre immédiatement les problèmes financiers des écoles paroissiales, M. Desjardins a affirmé qu'on devrait imposer une taxe à tous les catholiques des diocèses et non seulement à ceux qui soutiennent une école catholique dans leur paroisse.

Le maintien des écoles catholiques, a-t-il ajouté, est la responsabilité de tous les catholiques.

Abondant dans le même sens, M. Jos. Stangl, président sortant de charge de l'Association des Commissaires d'écoles paroissiales catholiques, a déclaré que plus d'entente et d'union parmi les catholiques donneraient des résultats encourageants. Mais, a-t-il ajouté, la contribution des catholiques au soutien de leurs oeuvres a diminué au lieu d'évoluer avec le temps.

☆ ☆ ☆

Les commissaires d'écoles catholiques veulent assurer l'avenir de leur système scolaire

Le laïcat catholique doit reconnaître qu'en cette période de changement dans l'Eglise et dans le monde, il ne peut plus s'attendre à recevoir des autorités ecclésiastiques des directives claires et précises; mais il devra plutôt, en tant que membre de l'Eglise, prendre ses propres décisions, avoir l'initiative de ses propres entreprises, toujours en harmonie avec l'enseignement de l'Eglise.

C'est ce qu'a affirmé M. Joseph Stangl au congrès annuel de l'Association des Commissaires d'écoles paroissiales catholiques du Manitoba qui s'est tenu à Winnipeg, samedi dernier 20 avril. "Cela nous demandera d'aborder les problèmes d'une façon plus positive, plus décidée, puisqu'il ne sera pas toujours possible de nous appuyer sur des "béquilles" comme nous l'avons fait dans le passé. Je ne prévois pas que ce sera facile, cela conduira même à diverses sortes de conflits, mais je crois que nous pouvons l'entreprendre avec de vrais résultats", a continué M. Stangl qui était président sortant de charge de cette Association.

Rapport de M. Céleste Muller

Dans son rapport à titre de directeur de toutes les écoles catholiques du Manitoba, M. Céleste Muller a fait remarquer que, même en ces temps de changement, l'école paroissiale remplit un rôle "vital" dans la formation chrétienne et catholique de la jeunesse et que l'on a encore rien trouvé pour la remplacer.

Il a souligné également qu'avec la baisse des vocations religieuses il y aura de moins en moins de religieuses qui enseigneront dans les écoles catholiques. D'autre part, a-t-il ajouté, avec l'échelle des salaires qui monte de plus en plus, il sera difficile d'attirer des enseignants laïcs vers les écoles catholiques.

Statistiques en main, M. Muller a révélé que le nombre d'élèves dans les écoles paroissiales avait diminué à tel point qu'il y avait actuellement de la place pour 1,000 élèves de plus dans les écoles catholiques de la région de Winnipeg. Par ailleurs, deux écoles s'apprêtent à fermer leurs portes à cause du manque d'élèves et de soutien financier.

Quant aux écoles paroissiales "françaises", elles sont presque toutes intégrées dans le système scolaire publique.

Qualité académique élevée

M. Muller a tenu à souligner aux congressistes que, contrairement à l'opinion courante chez le clergé et les laïcs, la qualité de l'enseignement dispensé dans les écoles catholiques est dans la très bonne moyenne, même s'il y a toujours lieu de l'améliorer surtout par un regroupement des effectifs.

Il a rappelé également que toutes les écoles sans exception suivent le programme approuvé par le Département de l'Instruction publique.

Suggestions

Parmi ses suggestions il a tout d'abord affirmé qu'il était nécessaire que tous les catholiques, clergé, commissaires, chefs laïcs, enseignants, pa-

(Suite à la troisième page)

La Division de la Rivière-Seine réduit son budget scolaire

M. Jos. Driscoll, Commissaire et Officier des Relations Publiques de la Division Rivière-Seine, a fait savoir que les Commissaires de ladite Division sont inquiets de l'augmentation générale des taxes annoncée par les Municipalités. Une assemblée générale a été convoquée par son président, M. le Dr Doyle, afin d'essayer de diminuer le fardeau des taxes des contribuables.

Le Conseil d'Administration a décidé de "se serrer la ceinture", en réduisant le budget au strict minimum. Ceci aura pour effet d'arrêter certains projets prévus pour 1968, qui auraient marqué un important développement de la Division, mais néanmoins sans en abaisser les standards d'éducation.

Le 8 avril, il avait été annoncé qu'une augmentation spécial du taux moyen basé sur la présente valeur au cadastre de 11.2 millièmes serait imposée.

Cette augmentation a été reconsidérée: de 8.03 millièmes de la valeur au cadastre la taxe a été abaissée à 6.47 millièmes. M. Driscoll espère que cette décision réjouira les contribuables.



Le mercredi soir 17 avril, un grand nombre de législateurs et d'hommes d'affaires de Winnipeg et de St-Boniface envahissaient le gymnase du Collège de Saint-Boniface où la Société Saint-Jean-Baptiste recevait la législature à sa soirée annuelle de "la soupe aux pois".

Cette année la salle était décorée de nombreuses affiches qui attiraient l'attention sur le 150e anniversaire de la Ville. M. Maurice Prud'homme y avait installé son Hôtel de Ville "miniature".

M. Georges Hébert étant retenu à l'hôpital, M. Roland Couture agissait comme maître de cérémonies. Il demanda au premier ministre, l'hon. Walter Weir, ainsi qu'aux chefs des divers partis et au maire Joseph Guay de Saint-Boniface d'adresser la parole.

M. Weir, qui avait appris quelques mots de français pour la circonstance, souhaita tout le succès possible à la Société et à la Ville. Il présenta ensuite une réplique d'une charrette de la Rivière Rouge à M. Théobald Hébert (à droite, ci-haut) qui, depuis des années, s'est dévoué à cette cause de meilleure compréhension entre les différents groupes ethniques. Le Président de la Chambre, l'hon. M. Bilton, offrit à M. Hébert un magnifique plateau en argent. M. Couture souligna, pour sa part, le travail de tout un groupe de citoyens dévoués qui s'occupent actuellement de la préparation des fêtes du 150e anniversaire de St-Boniface.

Les indépendantistes du Québec formeront un parti politique

MONTREAL — Le Mouvement souveraineté-association lancé, l'automne dernier, par M. René Lévesque, deviendra un parti politique autonome ou s'intégrera à un nouveau parti politique indépendantiste unique incluant le RIN et le RN.

Ainsi en ont décidé les quelque 1,000 souverainistes au terme des premières assises générales du mouvement, qui se sont tenues à Montréal samedi et dimanche dernier, 20 et 21 avril.

Décidant à l'unanimité de défendre dans l'arène électorale leur thèse de la souveraineté du Québec assortie d'une association économique avec le Canada anglais, les membres du MSA ont donné à leurs dirigeants provisoires, dont MM. René Lévesque et François Aquin, le mandat clair de tenter, au moyen de négociations, d'organiser un congrès conjoint avec le RIN et le RN pour la formation d'un parti indépendantiste unique.

Les résolutions

Voici le texte intégral des résolutions adoptées, au terme des premières assises du Mouvement souveraineté-association, dans le but de faire du MSA un parti politique et de provoquer l'unification des forces indépendantistes:

Fondation d'un parti politique québécois

"Le comité directeur plénier recommande aux assises la tenue d'un Congrès de fondation d'un parti politique, à une date et à un endroit déterminés par le Comité directeur que l'Assemblée désignera à cette fin, et cela dans un délai maximum de six (6) mois, après le 21 avril".

Regroupement des forces indépendantistes

CONSIDERANT qu'il y a lieu de réunir en un seul parti politique tous les citoyens et groupements québécois qui désirent:

1. l'accession du Québec au rang d'Etat souverain;
2. l'instauration d'une véritable démocratie de participation populaire, vouée à la libération économique, au progrès social et à l'épanouissement culturel des Québécois;
3. la coopération de la nation québécoise avec d'autres communautés économiques ou culturelles dans le cadre d'associations susceptibles de contribuer au développement des sociétés membres dans le respect de leur personnalité respective;

Il est résolu par l'assemblée générale des membres du Mouvement souveraineté-association de donner un mandat à son comité directeur:

a) afin que le MSA participe activement à la fondation d'un parti politique regroupant tous ceux qui partagent les mêmes objectifs fondamentaux;
b) de négocier et d'établir avec leurs représentants autorisés les modalités de la participation de leurs membres au congrès de fondation du parti politique décidé par cette assemblée.

Certaines statistiques

• Au cours de ses premières assises, le Mouvement souveraineté-association a accru ses effectifs de plus de 1,100 membres, portant ses effectifs à près de 8,400 membres, soit environ 80 p. cent d'hommes et 20 p. cent de femmes.

• 1,711 personnes se sont inscrites aux assises du MSA, dont environ 1,000, en moyenne, ont participé activement aux délibérations.

• Plusieurs membres du RIN ont également adhéré au MSA.

• Le MSA estime que près du quart de ses membres sont des étudiants. Les professionnels représentent 22%, les collets blancs 20%, les collets bleus 16%, les commerçants 9%, les ménagères 5% et les fermiers 4%.

• Environ 60 p. cent des membres du MSA, d'après les statistiques officielles du mouvement, se recrutent dans la région du grand Montréal.

Le logement sera difficile à trouver d'ici les dix prochaines années

OTTAWA — Que réserve l'avenir à la jeune famille de demain? Dans le cas du jeune couple qui manque de formation de base et de formation professionnelle, les perspectives sont médiocres.

Prenant note d'un rapport du ministère fédéral du Travail, M. Reuben C. Baetz, directeur général du Conseil canadien du Bien-être, écrit dans la revue "Bien-être social canadien", organe français du Conseil canadien du Bien-être, numéro de mars-avril, que trop de jeunes abandonnent l'école sans avoir de projets ou sans bénéficier d'une aide en vue de se doter d'une formation particulière qui leur permettrait éventuellement de soutenir une famille.

Où vivra la jeune famille de demain? M. Baetz soutient, avec une certaine assurance, que les jeunes familles canadiennes auront de plus en plus de peine à trouver un logement suffisant, dans les dix prochaines années. Le coût des terrains augmente rapidement, la demande de logements s'accroit selon l'augmentation des nouvelles familles qui se forment. Il reste donc à "faire l'essai de nombreuses et ingénieuses approches nouvelles afin de résoudre le problème grandissant de l'habitation".

M. Baetz demande aux autorités publiques d'examiner la possibilité d'un programme en vertu duquel les jeunes familles pourraient convertir en une somme globale toutes leurs futures allocations familiales pour les verser en acompte du prix d'une maison. "A l'heure actuelle, dit-il, les allocations totalisent un chiffre cumulatif de $1,296 par enfant à 16 ans".

La jeune famille de demain sera-t-elle heureuse? Le directeur général du Conseil canadien du Bien-être soutient à cet égard que "le fait de faire partie d'une société où ne cesse d'augmenter l'abondance n'est pas la garantie du bonheur pour la jeune famille".

Cependant il déclare: "Nos temps, à bien des égards, sont les meilleurs pour la jeune famille. Il existe un meilleur réseau, tout complet qu'il soit, de services de santé et de bien-être social qui protègent et soutiennent la jeune famille devant les aléas qui autrefois en détruisaient un si grand nombre. La jeune famille aujourd'hui est mieux instruite; il existe une masse considérable de connaissances sur la santé et l'alimentation et on connait de mieux en mieux les relations humaines. L'influence de la religion judéo-chrétienne, qui met l'accent sur la famille, demeure puissante dans notre société".

Relevant les mots d'Archimède: "Donnez-moi un levier et je soulèverai le monde", M. Baetz dit: "Donnons à la jeune famille une place où se tenir dans notre société, assurons-lui les ressources qui lui permettront de s'acquitter du rôle qu'elle peut seule exercer, et elle soulèvera le monde".

M. Caouette dit qu'il ne faut pas se laisser marcher sur les pieds

Le mardi 16 avril, la Pensée Française se réunissait au Centre culturel de Saint-Boniface pour entendre M. Réal Caouette qui était de passage à Winnipeg et St-Boniface après un voyage dans l'Ouest canadien.

Invité à adresser la parole dans une réunion qui ne se voulait pas politique, M. Caouette brossa un tableau de la situation du français. A Ottawa, a-t-il dit, il y a seulement quelques années, il était presque impossible d'obtenir les services de personnes bilingues. Ce n'est qu'après les nombreuses pressions de la part des Créditistes et d'autres qu'un grand changement se fit. M. Caouette donna crédit à M. Pearson pour avoir agi avec beaucoup de doigté dans ce domaine du bilinguisme:

"Il ne faut pas se laisser marcher sur les pieds!", de dire M. Caouette. Selon lui, on sauvera la langue française dans l'ouest du pays, si on s'en sert dans la famille. "A l'école, ce n'est pas suffisant, a-t-il affirmé; si nous voulons survivre, c'est au foyer qu'il faut parler français!"

M. Roland Couture remercia l'orateur pour son allocution pleine de fougue et présenta aussi les hommages du groupe à Mme Caouette qui accompagnait son mari.



M. Albert Dubé

M. Albert Dubé, de Regina, Sask., a été nommé récemment président de l'Association d'hygiène publique de Saskatchewan.

M. Dubé est né à Duck Lake, Sask. Il est marié et père de deux enfants. Sa femme est professeur à l'Université, Campus de Regina. M. Dubé fit ses études primaires et secondaires à Duck Lake, puis se spécialisa en hygiène publique. Il obtint plusieurs certificats, tels celui de la santé publique du Canada, d'hygiéniste, ainsi que ceux d'hygiéniste pour les Etats-Unis et l'Etat du Montana. Il est membre de la Société Royale d'hygiène publique et ancien trésorier de l'Association d'hygiène publique du Montana. L'année dernière, il était l'orateur invité à l'Université du Montana.

M. Dubé a été jadis président de l'A.C.F.C.; il est également actif à l'Alliance Française et dans d'autres organisations de la vie française à Regina.

Le fondateur des Caisses Populaires du Manitoba honoré à Ste-Agathe

STE-AGATHE — A l'occasion du 25e anniversaire de fondation de la Caisse Populaire de Ste-Agathe, les directeurs de la Caisse Centrale et du Conseil de Coopération du Manitoba ont voulu marquer leur reconnaissance envers la principale cheville ouvrière du mouvement coopératif au Manitoba français, M. l'abbé Adélard Couture, en lui présentant la Médaille du Centenaire.

Parlant au nom de la population franco-manitobaine, M. Joseph Deroche, gérant de la Caisse de Notre-Dame-de-Lourdes, souligna comment, durant une trentaine d'années, l'abbé Couture avait donné le meilleur de sa vie à l'établissement du mouvement des caisses populaires et des coopératives dans les centres franco-manitobains. "Il n'y a pas une caisse populaire qui ne lui doive son existence," a déclaré M. Deroche.

Répondant aux sentiments de reconnaissance qui lui étaient adressés, M. l'abbé Couture, que certains surnomment amicalement le "Curé Caisse-Populaire", a rappelé brièvement comment, à la demande de l'archevêque d'alors, Mgr Yelle, il s'était mis à la tâche.

"Il n'est pas possible de sauver notre groupe canadien-français, de souligner l'abbé Couture, aussi longtemps que nous serons des "colons" de la finance! Mgr Yelle avait vu cela. Il voyait qu'un peuple sans finances ne pouvait pas tenir."

"Il faudrait rappeler au Rallye du Manitoba français, a-t-il ajouté, qu'il est inutile de penser à mettre sur pied des organisations qui tiennent sans l'appui de la finance."

A la croisée des chemins

Adressant la parole comme orateur invité, M. Joseph Chaballer, inspecteur des caisses populaires du Manitoba, a rappelé à ses auditeurs que les caisses franco-manitobaines étaient actuellement arrivées à

(Suite à la troisième page)

Mettre les hommes debout

"Le développement, déclare Dom Helder Camara, évêque brésilien de réputation internationale, c'est mettre les hommes debout!"

C'est à cela que nous fait penser la série d'anniversaires de fondation de caisses populaires que l'on a célébrés récemment en différents milieux franco-manitobains.

Ces hommes qui, il y a quelque trente ans et plus, avaient entrepris de lancer au Manitoba le mouvement coopératif Desjardins ne visaient, en somme, qu'un seul objectif: mettre notre population debout! Et pour y arriver, ils devaient entreprendre d'éduquer le peuple non seulement aux réalités économiques mais aussi, et surtout, à la vie sociale, à l'entraide et à la confiance mutuelle.

La tâche ne leur fut pas facile. Tout d'abord il n'y avait pratiquement pas de cadres ou de structures qui pouvaient permettre aux nôtres de rassembler les quelques ressources économiques qu'ils avaient et de les faire valoir à l'avantage de toute la collectivité.

Mais le plus pénible, ce fut peut-être cette espèce de méfiance congénitale qui afflige tout milieu désorganisé et peu instruit et qui l'empêche d'accueillir ceux qui lui veulent du bien. Il y a trente ans, le groupe franco-manitobain ne faisait pas exception à la règle. Il ne s'ouvrit pas facilement aux propagandistes et aux animateurs du mouvement coopératif. Ceux parmi les nôtres qui avaient réussi économiquement n'étaient pas des moins rébarbatifs.

Il fallut donc aux ouvriers de la première heure une bonne dose de foi, de ténacité, de persévérance avant d'arriver à effectuer une trouée dans la résistance populaire et à ouvrir les esprits à un certain sens d'organisation et de collaboration essentiel à la mise sur pied des coopératives de crédit.

Aujourd'hui, les caisses populaires et quelques coopératives de consommation semblent solidement établies en milieux franco-manitobains. Le chiffre impressionnant des affaires et le nombre croissant des sociétaires suscitent la fierté des administrateurs et augurent bien pour l'avenir.

Il reste quand même une ombre au tableau, et les dirigeants provinciaux des caisses et de la coopération sont les premiers à l'admettre. Notre population possède, certes, de solides organisations de crédit; mais elle se contente peut-être trop d'acquérir des crédits faciles et d'intéressants dividendes sans pour autant s'efforcer d'éveiller et de développer l'esprit de collaboration à tous les niveaux, à l'intérieur des paroisses ou villages, et entre paroisses ou villages.

On ne peut pas croire qu'un peuple est vraiment debout s'il ne s'accroche qu'à son clocher, à son petit patelin, à sa petite école, s'il refuse de s'unir en une grande communauté forte et dynamique, s'il refuse de voir chaque problème dans un ensemble plus vaste, s'il craint de s'adapter aux nouvelles dimensions de la vie sociale et économique.

Le travail d'éducation populaire qui a été commencé par les courageux fondateurs du mouvement coopératif devra toujours continuer. Car il y a toujours du monde à éduquer et tous ont besoin de continuer leur éducation. Les organismes ne tiennent pas sans une éducation permanente des personnes qui les dirigent ou qui les utilisent. C'est peut-être là ce qui rend très ardue la tâche des dirigeants de tout mouvement coopératif. S'il n'y avait qu'à entraîner des personnes à certains mécanismes, ce serait relativement facile. Mais il faut surtout les ouvrir à un esprit, les initier à une mentalité, et cela c'est toujours à reprendre. C'est à cette condition seulement qu'on arrive à mettre des hommes debout sans devoir les accrocher à des structures.

J.-P. A.

"Tant qu'il y aura des étoiles", il y aura du monde pour les étudier ou simplement les admirer. Le nouveau planetarium de Winnipeg, qui sera ouvert au public à compter du début de mai, sera un endroit idéal pour s'initier aux mystères de la voûte céleste. Tout en écoutant des exposés scientifiques à la portée de tous, on pourra voir 8,000 étoiles, des aurores boréales, un orage électrique ou encore la traînée lumineuse d'une comète. (Cliché Winnipeg Tribune)

Semaine nationale de la Joie

Toutes les écoles du Canada français sont invitées à participer à cette grande semaine de la Joie organisée par et pour les jeunes dans tous les diocèses d'expression française. Elle se déroulera du 26 avril au 3 mai. Sous le thème "Bâtissons dans la Joie", les jeunes construiront par équipe une cité de Joie avec des matériaux de fortune, symbole d'une autre Cité de Joie, la classe, l'école, la famille. De par notre vocation de Baptisés, de Confirmés, les chrétiens doivent être, partout où ils vivent, des bâtisseurs de Joie, d'Amour, de Paix et de Justice. Aidons nos jeunes, particulièrement durant cette semaine, à accomplir leur mission de chrétiens: non seulement être des témoins de la Joie, mais des bâtisseurs de la vraie Joie, malgré les difficultés et les obstacles de toutes sortes. Parents, prêtres et éducateurs, aidons nos jeunes à sourire à la VIE et la vie leur sourira.

Nominations à Montréal et à Sherbrooke

La Délégation Apostolique a annoncé que le Pape Paul VI vient de nommer deux nouveaux archevêques pour les diocèses de Montréal et de Sherbrooke: Mgr Paul Grégoire, présentement Administrateur apostolique, à Montréal, et Mgr Jean-Marie Fortier, jusqu'ici évêque de Gaspé, à Sherbrooke.

Opinions de certains journaux francophones sur l'élection de M. P. E. Trudeau

Avant le Congrès d'avril

Le Devoir

. . . Nous optons pour M. Hellyer, mais si des facteurs insoupçonnés devaient nous inviter à reviser notre jugement d'ici samedi (6 avril), nous n'hésiterons pas à le faire.

Sur le plan de l'excellence intellectuelle, M. Trudeau est un homme supérieur à M. Hellyer . . .

Plus faible sur le plan intellectuel, M. Hellyer est, par contre, un homme d'action plus accompli. Il est un homme de décision . . .

Entre ces deux types d'hommes, le parti libéral doit faire un choix. A défaut d'un candidat idéal qui excellerait également sur les deux plans, plusieurs raisons incitent le parti à choisir l'homme d'action . . .

. . . Au sujet du nationalisme québécois, . . . nous estimons que . . . la position rigide et trop souvent négative qu'a épousée M. Trudeau traduit mal la pensée d'un très grand nombre de ses concitoyens québécois et risquerait, s'il était élu premier ministre, non seulement d'induire le Canada anglais en erreur quant aux intentions profondes du Canada français, mais aussi de donner lieu à des difficultés accrues entre le Québec et le reste du pays . . .

. . . M. Hellyer n'est aucunement un expert de ces questions, . . . (mais) étant donné ses dispositions d'homme d'action, on peut raisonnablement compter qu'il serait plus enclin, devant certaines revendications du Québec, à chercher des solutions acceptables aux deux côtés qu'à défendre des positions de principe absolument inflexibles . . .

Claude Ryan
(Le Devoir, 4-4-68)

L'Action

Ni comme Québécois, ni comme Canadien, je ne vois d'intérêt à confier à M. Trudeau la direction du pays. Je veux bien admettre sans effort que le ministre fédéral de la Justice soit présentement le seul candidat coloré et presque le seul capable d'intéresser de nouveau aux affaires fédérales une population qui n'y croit guère. Que l'homme soit capable de retrousser un débat, qu'il discute avec une franchise reposante, qu'il ait le sens de la formule-choc, personne ne songe à le contester. De là à affirmer que ce soit le candidat capable de diriger le pays, ainsi que l'ont affirmé différents journaux anglophones, il y a une marge énorme que je ne suis pas prêt à supprimer.

Le Canada a des problèmes constitutionnels, économiques, internationaux. Dans chacun de ces trois secteurs, M. Trudeau n'a fourni aucune preuve de sa compétence. Bien plus, quand il a daigné intervenir, il l'a fait avec un arrogant simplisme.

. . .

Le choix de M. Trudeau comme chef du pays nous expose à toutes les aventures et le genre d'aventures constitutionnelles et diplomatiques qu'affectionne M. Trudeau se solde tôt ou tard par des déconvenues économiques. On a trop souvent affirmé que les investisseurs demandaient la stabilité politique pour risquer aujourd'hui tout notre avenir sur un homme qui peut nous asseoir par distraction sur une bombe atomique. J'aime bien la couleur et le relief, mais je n'aime pas les feux d'artifice qu'on alimente à la dynamite.

Laurent Laplante
(L'Action, 20-3-68)

☆ ☆ ☆

Après le Congrès d'avril

Le Droit

. . . Ici même, bien avant que M. Trudeau ne soit candidat, longtemps avant qu'il ne soit question de la démission du premier ministre, M. Pearson, avant même la crise conservatrice qui a précipité le départ de M. Diefenbaker, nous avons dit et redit que l'heure ne semblait pas propice à l'élection d'un Canadien français à la direction de l'un ou l'autre des deux grands partis politiques fédéraux. Le moment n'est pas aux plates excuses, car on n'a pas à s'excuser de dire ce que l'on pense, lorsqu'on est honnête et sincère. Le 12 février toutefois, dans un article sur la candidature alors possible mais encore douteuse de M. Trudeau, nous écrivions: "Si, malgré tout, M. Trudeau devrait être candidat et élu chef du parti libéral, notre appui lui serait acquis chaque fois qu'il voudrait travailler en toute justice pour les francophones".

C'est avec plaisir que nous répétons aujourd'hui ces mots et que nous ajoutons: notre appui lui sera acquis chaque fois qu'il voudra travailler en toute justice pour tous les Canadiens. Nous ne doutons pas qu'en tout c'est ce qu'il entend faire, nous craignons seulement que ce lui soit parfois plus difficile qu'à un anglophone, surtout lorsqu'aux yeux des anglophones son action semblera indûment favorable aux francophones alors qu'elle ne sera que juste.

Pour nous délivrer de cette crainte, nous pouvons nous dire que la conception que M. Trudeau se fait du fédéralisme est l'une des plus saines et des plus justes qui soient. Elle se résume en peu de mots: le fédéralisme est fait de partages, celui des pouvoirs et celui des obligations. Le fédéralisme ne doit être ni excessivement centralisateur, ni dangereusement décentralisateur. Celui qui sera premier ministre du Canada dans quelques jours le comprend, come nous l'a révélé l'émission télévisée "2 plus 1", le 3 mars dernier. Si l'on veut être dans un pays, il faut se battre comme tout le monde, a-t-il dit en substance, ajoutant ne pas croire aux solutions d'une province qui se barricade et refuse la lutte par crainte de l'adversaire qu'elle trouve trop fort.

Voilà, quoique bien imparfaitement résumée, la pensée de M. Trudeau sur le fédéralisme et, partant, sur l'ensemble des politiques nationales toutes susceptibles de discussions, d'adaptations et d'accommodements. D'ici à ce que le tout se précise, cela paraît rassurant . . .

Marcel Gingras
(Le Droit, 8-4-68)

La Presse

Pierre Elliott Trudeau, nouveau chef du parti libéral et prochain premier ministre du Canada! Il y a quelques semaines à peine, avant que ne commence réellement la course au leadership, cette double annonce aurait provoqué des sourires incrédules chez la plupart des observateurs politiques, parmi lesquels on peut fort bien ranger M. Trudeau lui-même.

Il est encore trop tôt, semble-t-il, pour classer et analyser comme il convient les composantes de la victoire de Pierre Elliott Trudeau sur des concurrents aussi redoutables que MM. Robert Winters, Paul Hellyer, Paul Martin, etc. Pendant les semaines qui ont précédé la convention, comme au moment précis où elle fut tenue, l'image, les idées et le style de ce candidat "pas comme les autres" ont paru répondre aux aspirations de nombreux délégués venus de toutes les régions du pays et se recrutant surtout au sein de la jeune génération.

Chez lui, pas d'effets de voix, mais un dialogue serein fait de réponses directes, claires, satisfaisantes en même temps que stimulantes pour l'esprit. A n'en pas douter, ce nouveau venu fait confiance à l'intelligence de ses auditeurs; il ne croit pas en la valeur de la pirouette intellectuelle comme expédient politique pour se tirer de toutes les situations.

A l'occasion, lorsque la situation l'exige, il peut être d'une lucidité et d'une logique brutales. Voilà ce qui le distingue nettement de ses prédécesseurs et ce qui plaît à une nouvelle clientèle politique, formée en grande partie des militants de moins de trente-cinq ans.

Plus encore que les conservateurs à Toronto en septembre dernier, à Ottawa les libéraux ont fait peau neuve. Par son comportement, par son style et ses idées, Pierre Elliott Trudeau apparaît comme le héraut d'une nouvelle ère politique, fort différente de l'ancienne.

Ce n'est pas sans raison qu'ici même, ces jours derniers, on l'appelait le "candidat-vérité". Cette arme de la vérité, qui glisse entre les mains de plusieurs ou se retourne contre eux, il s'en est servi jusqu'à présent avec succès, défiant certaines lois que l'on croyait pourtant implacables. Si l'élu du 6 avril tient les promesses qu'il laisse entrevoir, il pourra accomplir de grandes choses pour son parti et pour le pays, pourvu qu'il sache s'entourer d'une équipe alliant la compétence à l'élan et à l'expérience.

Cyrille Felteau
(La Presse, 8-4-68)

Le Devoir

. . .

Le choix a porté sur l'homme qui symbolisait l'avenir et le changement, sur le candidat qui offrait les perspectives de renouvellement les plus séduisantes. C'est un choix non dépourvu de risque.

. . .

Nous formulerons, pour commencer, une observation assez forte, mais qui nous paraît exacte. De tous les hommes politiques que le Québec a fournis à la vie publique canadienne, M. Pierre Elliott Trudeau est probablement celui qui possédait, au départ de sa carrière politique, les horizons les plus universels et la meilleure préparation intellectuelle en vue de la tâche qui lui échoit maintenant.

Nous avons écrit à maintes reprises que M. Trudeau ne possédait probablement ni des racines politiques assez profondes dans le Québec, ni une expérience du commandement assez poussée, pour accéder tout de suite à la fonction de premier ministre. Mais il y a chez M. Trudeau, pour compenser ces limites, des éléments très importants qui font du nouveau chef libéral une figure tout à fait exceptionnelle. Ces éléments se rattachent à sa nature de pèlerin de la liberté et de la justice à l'échelle du monde.

Depuis plus de vingt ans, M. Trudeau s'est intéressé au sort de la liberté à travers le monde. Chaque année, ou presque, il partait naguère en voyage, pour aller voir, dans des pays anciens et nouveaux, comment se portait la liberté, comment vivaient les hommes. Au Canada même, il a participé à quelques mouvements, toujours choisis avec beaucoup de précaution, mais il consacra, pendant plusieurs années, encore plus de temps à l'étude. De ses voyages et de ses études, M. Trudeau a tiré une connaissance très poussée des systèmes politiques, des cheminements juridiques et sociaux de la liberté, des forces sociales et politiques qui sont à l'oeuvre dans le monde.

Sous des dehors déroutants et désinvoltes, M. Trudeau est aussi un homme à l'esprit foncièrement modéré dès qu'il est question du gouvernement concret des hommes.

Parfait bilingue, M. Trudeau est enfin familier comme le sont peu de Canadiens, avec les mécanismes qui règlent le fonctionnement des gouvernements modernes.

La présence de M. Trudeau à la tête du gouvernement sera une invitation à l'excellence et au dépassement pour les services de l'Etat fédéral. C'est

(Suite à la neuvième page)

L'Action

Le sort en est jeté . . . et M. Pierre-Elliot-Trudeau a franchi son Rubicon pour aller, comme César, s'emparer des rênes du pouvoir . . .

Autant la joie est grande aujourd'hui dans le camp du vainqueur et chez ceux qui, dans la population, favorisaient son élection surtout du côté anglophone de l'ouest, autant la déception est grande dans le camp de ses adversaires et parmi les Canadiens, surtout de langue française, qui redoutaient de le voir accéder à ce haut poste dans l'administration de notre pays.

. . . Quelle sera la potilique du nouveau chef libéral et nouveau premier ministre? C'est évidemment la question que l'on se pose avec le plus d'appréhension actuellement du côté de la province de Québec et du côté des catholiques. Non pas que l'on nie au ministre de la Justice des origines linguistiques et culturelles qui en font l'un des nôtres mais parce que l'on connait la rigidité avec laquelle il s'est fixé dans des positions particulières qui sont loin d'avoir reçu l'approbation de la majorité. Nous pensons au bill C-195 qui veut élargir la loi sur l'avortement, l'homosexualité, le divorce, nous pensons aux attitudes qu'a prises le ministre devant les revendications du Québec à la dernière conférence fédérale-provinciale sur la constitution; nous pensons au peu de nuance qu'il met dans ses considérations sur la langue des Canadiens français. Nous pensons aussi que le nouveau chef libéral est un homme entier qui ne change pas facilement ses vues et ses opinions même si elles vont à l'encontre des idées de la masse populaire.

Un Pierre-Elliott Trudeau premier ministre sera-t-il différent d'un Peirre-Elliot Trudeau journaliste de "Cité libre", homme politique, député ou ministre? Il avait peine, samedi soir, en remerciant les délégués libéraux, à s'exprimer autrement qu'en son nom personnel; on devinait que, dans son esprit, il fallait maintenant s'attendre à connaître "ses" projets, "son" autorité, "son" cabinet, "ses" décisions, "sa" politique.

Souhaitons que ses amis — ceux qu'il veut bien écouter en tout cas — sauront le convaincre d'emprunter à son prédécesseur, un peu de cette flexibilité qui font les grands hommes mais qui ont toujours manqué aux mauvais chefs d'Etats . . . (Québec, 8-4-68)

• • •

L'arrivée de M. Pierre Elliott-Trudeau à la direction du gouvernement fédéral, dans

(Suite à la sixième page)

La discrimination raciale en Afrique du Sud

Au début de cette année, le 18 janvier, un important rapport de l'Unesco sur les conséquences de l'apartheid en Afrique du Sud, dans le domaine de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information, était rendu public par les Nations unies. De ce document, nous publions quelques passages afin de mettre en lumière les conséquences désastreuses d'une politique de ségrégation raciale.

"Le racisme entrave le développement de ses victimes, pervertit ceux qui le mettent en pratique, divise les nations au sein d'elles-mêmes, aggrave la tension internationale, et menace la paix mondiale".

Apartheid: ségrégation systématique des gens de couleur qui sont séparés des Blancs en toutes circonstances.

Population d'Afrique du Sud: la population est évaluée à 17.8 millions d'habitants, qui se répartissent ethniquement de la façon suivante: 12,162,000 Africains; 1,742,000 métis; et 3,395,000 Blancs d'origine européenne.

Education

Le rapport de l'Unesco fait apparaître l'existence, à tous les niveaux de l'enseignement, de pratiques discriminatoires qui ont pour effet de reléguer les Africains au rang le plus subalterne dans la société. Il cite les lois et les règlements qui contraignent les Africains à financer leurs propres institutions d'enseignement, dans une très large mesure au moyen de taxes spéciales, qui limitent le nombre des sujets enseignés dans les écoles africaines et qui isolent les uns des autres les enfants sud-africains des différents groupes ethniques.

Le rapport indique aussi l'encombrement des classes et le nombre insuffisant des maîtres — qui n'ont reçu pour la plupart qu'une formation médiocre — contribuent à un état de chose qui a pour effet d'empêcher les Africains, et dans une moindre mesure les gens de couleur ou d'origine asienne, de participer pleinement à la vie de la société. Différentes enquêtes, effectuées parmi les enfants des écoles africaines autour de 1960, ont montré que 60 à 70% étaient manifestement sous-alimentés, que 50% avaient besoin de soins infirmiers et médicaux et que près de 10% devraient être hospitalisés pour des maladies attribuables directement ou indirectement à la sous-alimentation.

Littérature

En littérature, le rapport signale que les principales oeuvres des écrivains africains d'Afrique du Sud écrivant en anglais ont été interdites comme "inconvenantes, scandaleuses ou obscènes", et que des écrivains africains bien connus, s'ils ne sont pas en résidence surveillée, vivent à l'extérieur de l'Afrique du Sud.

Sport

Le sport subit aussi des effets de l'apartheid. La séparation des "races" sur le terrain comporte cinq conséquences distinctes: pas d'équipes mixtes, pas de compétitions entre équipes de races différentes, pas de joueurs non blancs sur les terrains des districts blancs, pas d'équipes mixtes étrangères en Afrique du Sud, pas de publics mélangés.

Information

Bien que la liberté de presse soit proclamée par la constitution de la République Sud-Africaine, le gouvernement a le droit d'interdire toute publication dont il estime qu'elle sert le "communisme". D'après le rapport de l'Unesco, cette disposition compromet la liberté d'information. En vertu de ces clauses, le ministre de la Justice peut interdire à un particulier d'assister à certaines réunions, de faire partie de certaines organisations, de résider dans une certaine circonscription pendant une certaine période; il peut aussi l'assigner à résidence.

— En 1963, il y avait à cette date 7,500 publications interdites.

Conclusion

Dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de l'information, l'apartheid viole, en principe comme en fait, la Charte des Nations unies, l'Acte constitutif de l'Unesco, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les normes que la communauté internationale a instaurées par des conventions, recommandations et déclarations qui ont été adoptées dans le cadre du système des Nations unies.

La pratique de l'apartheid et de toutes les autres formes de discrimination raciale constitue une menace contre la paix et la sécurité internationales car un conflit racial qui éclaterait en Afrique du Sud aurait nécessairement des répercussions sur les relations raciales dans le reste du monde et ferait naître un danger mondial de première grandeur.

La Liberté et le Patriote

Membre de l'A.B.C. et de la C.W.N.A.

Tirage ABC Certifié

Journal hebdomadaire publié le mercredi, à Winnipeg, Man., 619, avenue McDermot, par la Canadian Publishers Limited.

Toute correspondance relative aux chroniques, articles et nouvelles doit être adressée à **La Rédaction**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 775-8443).

Toute correspondance relative aux abonnements et à la publicité doit être adressée à **L'Administration**, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2, Man. (Tél.: 774-3415).

ABONNEMENT ANNUEL
Canada: $4.00
Etats-Unis: $5.00
Amérique du Sud: $5.50
Autres pays: $6.50

Les abonnements partent du premier numéro du mois qui suit la réception de l'abonnement.

Autorisé comme envoi postal de 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa, et pour affranchissement payé en numéraire

Notre personnel représente la Caisse

N.D.L.R. — La "Revue Desjardins" publie dans son numéro de mars '68 des réflexions qui s'appliquent au personnel de toute entreprise. En voici quelques extraits.

Historiquement, les Caisses populaires ont été fondées et se sont développées grâce aux efforts de personnes totalement conquises par l'idée de la coopération. On ne peut nier que, selon les cas, les apports qui ont contribué à cette édification soient provenus de sources très variées. Il faut quand même reconnaître que, dans bien des cas, l'ascension de la Caisse était due pour une bonne part à son gérant. Plusieurs d'entre eux ont même réellement bâti la Caisse par dévouement et conviction.

De ces pionniers, j'aimerais retenir deux traits qui les caractérisaient: premièrement, ces hommes connaissaient le milieu dans lequel ils oeuvraient, ils y étaient intégrés et ils aimaient y travailler. Deuxièmement, ils étaient convaincus que la formule coopérative constituait une formule d'action propre à servir les intérêts de leurs concitoyens.

Aujourd'hui, la situation a évolué. La Caisse a grossi. Le gérant se voit assisté de plusieurs personnes pour réaliser le travail qu'il accomplissait pratiquement seul, autrefois. Les rouages de l'administration sont devenus plus compliqués. La tentation peut alors se présenter pour un gérant de porter son choix sur un bon technicien qui assurera une marche efficace de l'entreprise. Il peut aussi être tenté d'augmenter son personnel à la lumière de ce seul critère.

Il ne faudrait cependant pas l'oublier: la plupart du temps, le sociétaire qui vient à la Caisse ne voit qu'une chose: le comportement général du personnel et, plus particulièrement, son comportement envers lui. Autrement dit, il appartient désormais à l'employé de représenter la Caisse auprès du membre, de faire en sorte que celui-ci se sente chez lui, et soit fier de sa Caisse.

Comme minimum, on devrait donc commencer par réclamer qu'un employé de Caisse aime travailler avec le public et accepte toutes les exigences de cette ligne de conduite.

(Serge Parent)

TRIBUNE LIBRE

M. le Rédacteur,

Je veux par l'intermédiaire de la "Tribune Libre", féliciter les gens de la partie nord de la Division scolaire du Cheval-Blanc de la manière dont ils se sont unis pour demander de garder leur école secondaire à St-Laurent. J'espère que la Commission des Frontières, sous la présidence de M. Smellie, trouvera justifiable cette demande de garder "sur la carte" la Division du Cheval-Blanc, telle que conçue en 1959.

A ce moment-là, des "autorités" du Département d'Education avaient laissé entendre aux commissaires que si la Division fonctionnait bien, il n'y aurait pas de changements majeurs. Nous avons bâti deux écoles secondaires, une à St-Laurent et l'autre à Elie, et nous avons obtenus de très bons résultats.

Depuis que le nouveau système unitaire a été établi en avril 1967 et que nous avons pris la responsabilité des écoles élémentaires, nous avons fait des démarches auprès du Département d'Education pour la construction d'une école élémentaire de 400 à 500 élèves à St-Laurent — chose nécessaire depuis plusieurs années — et aussi pour l'agrandissement de l'Institut Collégial St-Paul d'Elie afin d'y recevoir les élèves de 7e et de 8e année. Nous laisserions les élèves de 1ère à 6e dans leur paroisse respective, Fannystelle, St-Eustache, St-François, Elie, Bernier et Oak Point. Nous avons un excellent système de transportation.

Au point de vue financier, nous nous comparons favorablement avec toute la province, avec un augmentation de moins de 1.3 millième (taxe spéciale) de plus que l'an dernier. Nous avons construit un bureau d'administration au coût de $25,000.00, immeuble compris. Ce bureau aidera, j'en suis certain, le personnel à continuer son bon travail.

Nous faisons pression auprès de la Commission des Frontières pour nous laisser notre Division, et je suis certain que c'est le désir de la majorité des électeurs de cette Division.

Sincèrement,

L.-A. Girard, président de la Division du Cheval-Blanc. (le 20 avril 1968)

• • •

Maître chez nous

Considérant le grand thème de notre prochain premier ministre, M. Trudeau, lors de son élection samedi dernier, je voudrais donner mon commentaire. Avant de dire à nos frères Québécois que le Canada leur appartient et que les Canadiens français sont bien traités, qu'il vienne voir dans les détails.

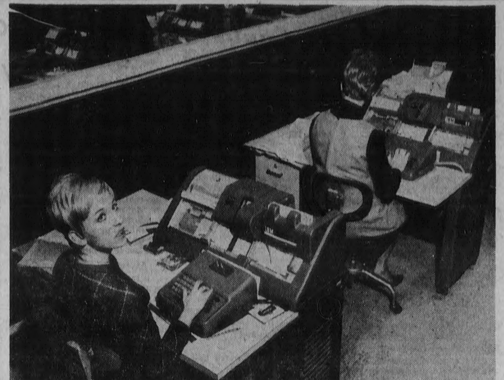
Au Manitoba, nous avons 84 groupes qui travaillent à la réparation des chemins, dont peut-être trois villages canadiens-français sont dotés de la chance d'en avoir un. Dans un grand ménage, M. Weir a décidé de couper trois districts et d'enlever à trois villages le support des deniers publics. Ces villages sont Grandview, St-Lazare et Somerset. Plusieurs délégations ont été envoyées, mais le seul village à avoir du pouvoir sur les grands chefs a été Grandview qui se voit accordé de garder son groupe de travailleurs, tandis que les deux villages canadiens-français et catholiques perdent leurs employés. Les nôtres sont envoyés les uns à Elkhorn et les autres à Lowe Farm. Avez-vous pensé à la différence que peut faire dans un petit village le salaire de cinq employés?

Au Manitoba, on appelle cela de la "justice"; aux Etats-Unis, on appelle cela discrimination raciale.

On met un beau visage en nous donnant du français d'une main et on coupe notre gagne-pain de l'autre. Peut-être que demain on mangera le Français!

E. M.,
St-Lazare, Man.
le 11 avril 1968

Le liquide venant des conserves de légumes contient 60 à 80 p. 100 de vitamines B, et 20 à 60 p. 100 de vitamine C. S'il y a moyen, ce liquide devrait s'employer dans les soupes, les sauces, les jus, etc.



Mlle Josette Tessier, préposée à la perforation des cartes au centre d'ordinateurs du Canadien Pacifique, à Montréal, est une des quelque 500 employés du réseau de traitement intégré des données de la compagnie. Près de 100,000 cartes sont perforées chaque jour à Montréal; elles alimentent en renseignements les sept ordinateurs de la compagnie. (Photo Canadien Pacifique)

ANIMATION SOCIALE

— IV —

Nous faisons tous partie de groupes

Quels que soient le groupe et la catégorie auxquels il appartient, ce groupe va se structurer et s'organiser d'autant plus qu'il est stable et possède une durée; il va notamment se structurer autour du **leader** dont l'influence s'exerce et s'établit; ce groupe va finalement aboutir à des sous-groupes d'affinités, à des relations amicales qui unissent sélectivement certains des membres du groupe et évidemment à des exclusions portées contre tel ou tel jugé antipathique.

Les différents groupes auxquels nous appartenons

De nombreuses classifications, aussi valables les unes que les autres, pourraient être décrites ici, mais il faut toutefois rester dans le domaine de la simplicité et nous ne parlerons que des plus connues.

On peut assumer que la somme des individus inorganisés constitue un groupe que l'on pourrait appeler: la classe ou la masse. Parmi les groupes organisés, on pourrait citer au moins 3 catégories:

— Une première catégorie que l'on pourrait classifier: **Groupe passif** — Ce sont toutes les associations et autres sociétés dont les buts n'ont pas pour vocation de changer la société.

— En deuxième lieu, on pourrait citer les **Groupes d'influence** — Comme par exemple: la famille, classe sociale, profession.

— La troisième catégorie étant les **Groupes déterminants** (syndicats, partis, associations dont le but est l'évolution de la société). C'est-à-dire que ce dernier type de groupe est orienté vers la transformation de la société dans laquelle nous vivons. C'est le type de groupe dynamique composé de militants, et nous l'analyserons dans un article à venir, à travers un de ses moyens de travail, "La réunion".

Il faut également remarquer que la personnalité d'un groupe sera d'autant plus forte que le nombre de ses membres se limitera entre 7 et 15 personnes. En effet, il a été constaté bien souvent qu'au dessous de ce chiffre chaque personne du groupe reste elle-même, ce qui ne crée pas une personnalité de groupe. D'un autre côté, au-dessus de ce chiffre, on fait face à un phénomène inverse, c'est le rapport de masse, il en découle évidemment que le groupe a une psychologie toute différente.

La réaction du groupe

De nombreux psychologues et sociologues qui ont étudié les réactions d'un groupe s'accordent à dire que d'une façon habituelle un groupe restreint (de 7 à 15 personnes) a des réactions assez proches de celles d'un enfant ou d'un adolescent, et qu'il a rarement les réactions d'un adulte. La raison de cette situation provient du fait que les réactions d'un groupe sont plus effectives que celles d'un individu, par conséquent, la raison arrive difficilement à faire valoir ses droits. Ils ont également constaté certaines réactions qui permettent de mieux comprendre la complexité de la vie des groupes, ainsi par exemple, le groupe réagit plus vivement qu'un individu:

— Ses enthousiasmes, son pessimisme sont plus importants et plus forts que ceux des individus.

— Le groupe est plus sensible aux critiques qui peuvent lui être faites en tant que groupe, que les individus qui le composent.

— Un groupe a également moins de résistance et se fatigue plus vite que les individus; c'est ce qui explique que les réunions qui durent trop longtemps sont toujours peu fructueuses vers la fin.

Mais il reste néanmoins que chaque groupe est composé d'individus et est conditionné par le comportement de chacun.

La semaine prochaine nous parlerons de l'**origine du comportement des individus.**

A.E.C.F.M.
(à suivre)

L'Association des Gérants des Caisses populaires

La première partie des finales de l'est n'empêcha pas une trentaine de personnes d'assister à notre vingtième soirée d'étude, jeudi dernier. Connaissant les talents d'organisateur d'Olivier Beaudette, le choix qu'il avait fait des membres du panel qu'il organisa, la façon dont il conduirait les discussions, tout faisait prévoir une soirée des plus intéressantes, et personne ne fut déçu.

Bien entendu, en tant que gérants, nous sommes intéressés aux recherches techniques que nous procurent ces discussions, mais nous ne devons pas oublier que dans nos caisses populaires nous devons surtout chercher à répondre aux besoins de nos membres. C'est donc avec plaisir que nous avons constaté que tous les participants aux discussions ne perdirent pas de vue que nous ne travaillons pas sur de la matière, mais sur des personnes qui cherchent à s'entraider.

Nous sommes heureux de voir que La Centrale des Caisses populaires et notre Conseil de la Coopération du Manitoba organisent des réunions d'étude, tant pour les responsables du mouvement, que pour l'éducation des sociétaires en général.

C'est tellement important si nous voulons aller de l'avant. Il n'y a pas de limites aux services que pourraient se rendre les sociétaires. Parlant de services, le boni n'est pas le plus important.

Sur la fin de sa vie, le Père Coady, du Mouvement Antigonish du Canada, nous a laissé des pensées sur lesquelles il serait bon que nous réfléchissions:

"Le monde d'aujourd'hui demande avec force la vraie forme démocratique qui lui permettra de s'épanouir complètement, car il y a un immense vide dans la vie des peuples. Nous savons que la nature tient le vide en répulsion et si les dirigeants actuels, de ce monde dans lequel nous vivons, ne trouvent pas rapidement les moyens de combler ce vide, les forces révolutionnaires accourront à grands pas pour le faire à notre place. Le problème de base est d'apporter aux peuples la vie réelle par les moyens pacifiques et scientifiques de l'éducation. Ce n'est ni par les armes, par le moyen des armées, des bombes ou des armées d'envahisseurs que nous l'accomplirons, mais bien par un programme où les gens eux-mêmes participeront. C'est la démocratie non seulement au sens politique, mais dans la participation active du peuple aux forces économiques, sociales et éducationnelles qui conditionnent leur vie".

C'est ça s'entraider!

Nous sommes donc redevables à l'animateur et aux membres du panel pour une soirée très éducative, et nous les assurons que nous ne regrettons pas d'avoir manqué le tour du chapeau des Canadiens de Montréal.

La Liberté et le Patriote de la semaine prochaine vous donnera les détails concernant la soirée d'étude du mois de mai.

Communiqué

Ligue de dix quilles du Cercle Ouvrier

Hautes parties de la semaine

N. Brunel	214
R. Brunel	214
Western Paint	889
N. Brunel	585
Western Paint	2572

Les meneurs à date

The Blues	58	38
Chez Huot	56	40
Western Paint	56	40
Club Belge no 1	55½	40½
CKSB	54	42
Can. de Naissance	53	43

Plan de Sécurité familiale

L'A.E.C.F.M. se joint à M. Louis Lemoing, propagandiste, pour souhaiter un heureux anniversaire à:

M. Bernard Martel, St-Léon, 29 avril.

M. Oris-J. Aquin, Elie, 30 avril.

M. Joseph Prescott, St-Lazare, 30 avril.

M. Maurice Lacroix, St-Pierre, 2 mai.

M. Armel Labossière, Somerset, 3 mai.

M. Louis Lemoing, Somerset, 5 mai.

Les écoles catholiques

(Suite de la première page)

rents, encouragent leurs écoles. Il est important, a-t-il dit, que tous s'entendent sur l'importance de telles écoles.

Il a souhaité en outre qu'on en vienne au plus tôt à unifier l'administration de toutes ces écoles par une seule commission scolaire.

Il a demandé aux commissaires et aux paroisses d'examiner la possibilité de grouper sous un seul toit tous les élèves de 7e et de 8e et de leur donner un corps enseignant formé de spécialistes dans chaque matière.

Enfin, a conclu M. Muller, en face des changements actuels et de la multiplicité des paroisses nationales, il faut réunir les meilleurs talents afin d'établir des programmes à longue échéance pour le maintien et le financement de nos écoles. "C'est là, a-t-il dit, le grand défi qui se pose à tous: hiérarchie, clergé, laïques, associations foyer-école, corps enseignant; et il faut agir bientôt".

Nouveaux officiers

L'Association des Commissaires d'écoles paroissiales catholiques a élu, à l'occasion de son congrès annuel de samedi dernier, les officiers suivants: M. Frank Cvitkovitch, président; M. Edward Hudek, vice-président; M. Mauro Ceccone, trésorier; Mme Mary Kiernan, vice-présidente, et Mme William Schick, secrétaire.

La Banque Canadienne Nationale ouvre un nouveau bureau à Wpg

Les autorités de la Banque Canadienne Nationale ont décidé d'ouvrir d'ici quelques semaines une nouvelle succursale entre les grands magasins Eaton et Baie d'Hudson de l'avenue Portage. Elle devrait être ouverte au début de mai.

En même temps, de nouveaux édifices seront construits pour remplacer les édifices actuels des succursales de la rue Main et du boulevard Provencher. Ces travaux devraient commencer incessamment. Durant la période de construction, les deux succursales occuperont des bureaux temporaires au but de leurs bureaux actuels, ont annoncé les gérants respectifs des succursales de Winnipeg et de St-Boniface.

La semaine à la législature manitobaine

(Suite de la première page)

aussi élevé, sinon plus, que dans la plupart des autres provinces. Ce qui est désirable et ce qui est possible ne sont évidemment pas la même chose.

M. Desjardins, de St-Boniface, lança une attaque cinglante contre le gouvernement. Il conclut en demandant au premier ministre de se présenter au peuple puisqu'il n'en a pas reçu son mandat.

Revenant sur un sujet qu'il avait déjà abordé, M. R. Doern demanda si le gouvernement avait des projets pour honorer Riel d'une façon spéciale durant l'année du Centenaire du Manitoba. Le ministre répondit qu'aucun plan n'avait été formulé jusqu'ici.

Varia

Le mardi après-midi 17 avril, le président de la Chambre présenta M. Réal Caouette, chef du Ralliement créditiste, et Mme Caouette. Mardi soir, 100 membres du Club 4-H étaient dans la galerie des visiteurs.

M. Doern demanda au premier ministre s'il annoncerait d'autres échanges de joueurs entre les libéraux et les conservateurs. Il faisait allusion à la décision de M. McGurran de changer de camp politique. "Non, de répondre le premier ministre, et je félicite ce dernier pour le bon jugement qu'il démontre".

M. Shewman invite tous les membres et leurs épouses au Big M Stampede de Morris, du 16 au 20 juillet prochains.

M. Desjardins a demandé au ministre de la Santé ce qu'il était advenu des innombrables rapports tels que celui des "denturistes" qui a coûté cher et qui a permis à certains de se promener partout pour étudier cette question. "Vous riez?, a-t-il dit. Et bien, je vois que vous mangez des bonbons et ça c'est très mauvais pour les dents!"

Le fondateur des Caisses Populaires

(Suite de la première page)

une croisée dangereuse pour leur existence. "De nos jours, déclara-t-il, certains dirigeants préconisent que l'on élargisse les cadres du sociétariat des caisses afin d'y attirer plus de membres. Si l'on poursuit dans ce sens, on risque de faire de nos caisses de simples institutions de finances.

La caisse populaire, a affirmé M. Chaballer, est une école de formation où le sociétaire apprend à s'aider lui-même.

Faisant remarquer comment Desjardins avait insisté sur l'importance de l'homogénéité pour le bon fonctionnement d'une caisse, M. Chabalier a souligné qu'au Manitoba le lien commun qui doit unir les sociétaires, c'est la paroisse et la langue française. Il a également insisté que, pour former une société intelligente, la caisse populaire devait être une association qui éduque ses membres. Les méthodes modernes d'administration ne devaient pas faire abandonner les principes d'éducation essentiels au mouvement coopératif.

☆ ☆ ☆

Les 25 ans de la Caisse Populaire

Le dimanche soir 21 avril, en la salle paroissiale de Ste-Agathe, 161 convives étaient présents au banquet en l'honneur du 25e anniversaire de fondation de la Caisse populaire de l'endroit.

Parmi les nombreux invités on remarquait Mgr J. Bellavance, représentant Mgr l'Archevêque, M. l'abbé Adélard Couture, curé, initiateur du mouvement Desjardins au Manitoba, plusieurs représentants de la Centrale des Caisses et du Conseil de la Coopération dont MM. Gaston Bohémier, René Toupin, Joseph Chabalier, Pierre Frossais, et des officiers ou gérants des Caisses environnantes.

A l'occasion de cette fête, des certificats de reconnaissance furent offerts aux officiers actuels qui ont de longues années de service à la direction de la caisse: MM. Emmanuel Lemoine, 24 années, Hilaire Gratton, 21 années, Gustave Lévesque, président actuel, 15 années; Mme Edmond Lemoine reçut le certificat posthume accordé à son mari en souvenir de son dévouement inlassable pendant près de quinze ans comme directeur ou gérant de la caisse.

Historique de la Caisse

Après le repas, M. Gustave Lévesque, président actuel de la Caisse populaire de Ste-Agathe, fit un bref historique des débuts de cette fondation.

C'était en 1942 que le curé d'alors, Mgr Clovis Paillé, avait commencé à réunir les gens dans le but de les initier au mouvement coopératif. Après huit réunions d'études, il fit venir M. l'abbé Adélard Couture qui expliqua les principes de base de la caisse. C'était le 24 novembre 1942. Quelques mois plus tard, le 2 février 1943, un vote secret se déclarait unanimement en faveur d'une Caisse populaire dans la paroisse. On faisait la demande d'une charte avec $4,000 en caisse. Le 1er mars suivant, la charte était proclamée officiellement et l'on procédait à l'élection des premiers officiers: MM. Signard Beaudoin, Emmanuel Lemoine, Camille Courcelles, Isidore et Mathieu Lemoine, à la direction; MM. Théophile Joyal, Alex. Lemoine et Albert Lécuyer, au comité de crédit; MM. Donat Joyal, Marcel Brémaud et Arthur Péloquin, à la surveillance. Les anciens gérants furent M. Camille Courcelles, Mlle Paulette Joyal, Mme Marguerite Dumesnil, Mlle Annette Péloquin, Mme Maurice Lemoine et Mme Yvette Courcelles.

Régal artistique

Un tour de chant de M. Georges Paquin, comprenant "Feuilles de gui", "Petit oiseau", "Mon pays" et "Mon petit bouquet de fleurs" en rappel, est un régal artistique qui charme tous les assistants. Un gentil cadeau-souvenir, ensemble de plumes, a été offert par la Caisse populaire à tous les assistants.

Invitation des membres des conseils suivants:



Ste-Anne, La Broquerie, Ile-des-Chênes, St-Malo, St-Pierre, St-Jean-Baptiste, Letellier, St-Joseph, Lorette et Goulet.

ST-PIERRE, DIMANCHE 28 AVRIL

9 h. 15: Messe suivie du déjeuner
11 h. 00: Premier degré
Midi: Diner
1 h. 00: Deuxième et troisième degrés
6 h. 30: Banquet à la salle paroissiale de St-Malo

La popularité du Général de Gaulle

La popularité du Général de Gaulle est en hausse : le dernier sondage d'opinion effectué par l'Institut Français d'Opinion Publique du 25 au 31 mars, indique que 61 p. 100 des Français sont satisfaits du Président de la République. C'est la première fois depuis juin 1967 que "la cote" dépasse 60 p. 100.

QUESTION: Etes-vous satisfait ou mécontent du Général de Gaulle comme Président de la République?

REPONSE:

	mars 1968	rappel février 68
satisfaits	61%	56%
mécontents	31%	32%

QUESTION: Dans l'avenir, souhaitez-vous qu'en France le Président de la République ait un rôle plus ou moins important qu'à l'heure actuelle, ou qu'il ait un rôle égal? et le Parlement? et les partis politiques?

REPONSE:

	plus important	moins important	égal
Le Président de la République			
mars 1968	8	24	52
rappel janvier 1967	8	31	45
Le Parlement			
mars 1968	36	5	31
rappel janvier 1967	41	3	34
Les partis politiques			
mars 1968	13	16	25
rappel janvier 1967	21	15	38

QUESTION: Etes-vous satisfait ou mécontent du rôle que joue actuellement la France sur le plan international?

REPONSE:

	mars 1968
satisfaits	56%
mécontents	25%
ne se prononcent pas	19%
	100%

QUESTION: Approuvez-vous ou désapprouvez-vous l'attitude du Général de Gaulle et du Gouvernement français sur le problème de l'or?

REPONSE:

	mars 1968
approuvent	35%
désapprouvent	12%
ne se prononcent pas	53%
	100%

QUESTION: Pensez-vous que dans les six prochains mois le chômage en France va augmenter, diminuer ou rester stationnaire?

REPONSE:

	mars 1968
augmenter	54%
diminuer	6%
rester stationnaire	24%
ne se prononcent pas	16%
	100%

Chronique de CBWFT

Jeudi

Femme d'aujourd'hui, 3 h. 30. Magazine féminin, animé par Aline Desjardins et Yoland Guérard; entretien sur la sexualité humaine, avec le Dr Frans Manouvrier et Huguette Proulx. Chronique de mode et de beauté avec Nicole Germain.

Long métrage, 8 h. 30. "Les yeux de l'amour", Drame psychologique avec Danielle Darrieux, Jean-Claude Brialy et Françoise Rosay. Pendant la guerre, un jeune homme a les yeux brûlés par un retour de flamme. Aveugle, il est recueilli par une vieille fille d'une quarantaine d'années qui en devient vite amoureuse, tandis qu'il répond à ce tendre sentiment.

Vendredi

Femme d'aujourd'hui, 3 h. 30. Emission spéciale sur les religieuses et leur rôle apostolique. Entrevues avec des religieuses de différentes communautés, sur l'enseignement et le régime hospitalier, et la désaffection des jeunes filles envers la vocation religieuse.

Vivre, 10 h. 15. "Le choix d'une carrière, ou Quand on se trompe, c'est pour longtemps", Meneur de jeu: Gilles Pelletier. Comédiens: André Cailloux, Paul Renaud, Michel Magny et Margot Campbell. Avec la participation du docteur Camille Laurin, psychiatre.

Samedi

Du sport et des hommes, 8 h. 30. Championnat de natation du Québec.

Le golf et ses étoiles, 9 h. 30. Al Geiberger et Dave Stockton rencontrent Miller Barber.

Dimanche

Au bout de mon âge, 4 h. 30. Réflexions sur le sens de l'amour, de Dieu, de la mort, par des adultes de tous les milieux. Invité: Aimé Hamann, psychologue. Intervieweur: Pierre Paquette.

Mission impossible, 8 h. "L'astrologue". L'équipe accepte de rescaper des mains de ses ennemis le chef d'un pays baltique, Cinnamon, incarnant un astrologue célèbre, prédit un grand danger au chancelier.

L'envers des hommes, 10 h. 30. "Le refuge de nuit". Qui sont ces hommes qui en arrivent à devoir être abrités dans des refuges de nuit? Nous les rencontrons à l'Armée du salut et dans un refuge de la rue St-Vallier à Québec.

Lundi

Jeunesse oblige, 6 h. 50. Concours 28 jours. Retour des gagnants de la Martinique. Invités: Marcelle Guertin, Diane Chayer, Lise Giguère, Jean-Guy Deraspe, Marc Lemieux, Johanne Michaud, le père Ambroise et Christyne Chartrand.

Mardi

La vie qui bat, 5 h. 30. "Les Galapagos". Aux Galapagos, nous faisons une étude de la disparition des différentes espèces animales, en utilisant différents points de comparaison avec des phénomènes identiques qui se produisent ailleurs avec l'expansion de l'homme.

Moi et l'autre, 9 h. 30. Dominique reçoit en héritage les effets personnels d'une vieille tante. Elle y découvre son journal intime qu'elle lira comme si c'était le sien.

Mercredi

D'Iberville, 8 h. "Le capitaine Delorme", Quelques heures seulement après avoir quitté le fort Monsoni dans une barque et un canot chargés de fourrures, d'Iberville et ses hommes tombent sur deux navires anglais, à l'embouchure de la rivière Ste-Anne et la baie James. Montés par 85 hommes, dirigés par le capitaine Outlaw, les deux navires venaient assiéger le Monsoni.

Sauve qui peut, 11 h. Brian accompagne en Yougoslavie une jeune fille qui désire y récupérer des diamants cachés là par son père durant la guerre.

Au poste CBWFT

Du lundi au vendredi

3.15—La souris verte
3.30—Femme d'aujourd'hui
4.00—Commando du désert (C)
4.30—Bobino
5.00—La Boîte à Surprise (C)

Du mardi au vendredi

6.00—Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
6.55—Jeunesse oblige
7.20—Sept au trois

JEUDI 25 AVRIL

5.30—Bidule de Tarmacadam
7.30—Cavaliers de la route (C)
8.00—Commando du désert (C)
8.30—Long métrage: "Les Yeux de l'Amour"
10.15—Court métrage
11.00—Cinéma: "Gordon, chevalier des mers" (Italien 1961). Aventures de Mario Costa, avec Ricardo Montalban, Vincent Price et Giulina Rubini. Un noble, qui fut autrefois vendu comme esclave, s'est donné pour but de délivrer les malheureuses victimes des négriers. Pour cela, il parcourt les mers, libérant ses semblables.

VENDREDI 26 AVRIL

5.30—Les cadets de la forêt
7.30—Cent millions de jeunes
8.00—La grande aventure
8.30—Premier choix: "Fêtes Galantes", Comédie d'époque de René Clair, avec Jean-Pierre Cassel, Marie Dubois et Jean Richars. L'histoire du siège du Château de Beaulieu par les troupes du comte d'Alemberg, et l'explication de certains détails du tableau qui en a perpétué le souvenir.
10.15—Vivre
10.45—Un coin de France
11.00—Cinéma: "Maigret et l'affaire St-Fiacre"

SAMEDI 27 AVRIL

2.15—Cours universitaire
4.30—Tour de terre (C)
5.00—Les Marionnettes (C)
5.30—Les Hommes de l'espace
6.00—Le Téléjournal
6.15—Aujourd'hui
7.00—Perdus dans l'espace (C)
8.00—Cher Oncle Bill (C)
8.30—Du Sport et des hommes
9.30—Le golf et ses étoiles (C)
10.15—Les couche-tard (C)
11.00—Cinéma: "Ciel Pur" (Russe 1961). Film de G. Tchoukrai. Une jeune fille tombe amoureuse d'un pilote de guerre. A un moment donné, le jeune homme est porté pour disparu. Après quelques années, il revient. Prisonnier, il a réussi à survivre.

DIMANCHE 28 AVRIL

2.15—Cours universitaire
4.30—Au bout de mon âge (C)
5.00—Les travaux et les jours
5.30—L'heure des quilles
6.30—Atome et galaxies (C)
7.00—Walt Disney présente (C)
8.00—Mission impossible (C)
9.00—Au coeur du temps (C)
10.00—Deux plus un
10.30—L'envers des hommes
11.00—D'hier à demain

LUNDI 29 AVRIL

5.30—Linus (C)
6.00—Le Téléjournal
6.15—Langue vivante
6.40—Histoire des civilisations (C)
6.50—Jeunesse oblige
7.15—Sept au trois
7.30—Jinny (C)
8.00—Le Paradis terrestre (C)
9.00—Chapeau Melon et bottes de cuir (C)
10.00—Le Sel de la semaine
11.00—Cinéma: "Pirate de Capri" (Italien 1949). Film réalisé par G.-M. Scotese, avec Louis Hayward et Mariella Lotti. A la cour de la reine de Naples, un comte joue le rôle d'amuseur et de pirate.

MARDI 30 AVRIL

5.30—La Vie qui bat (C)
7.30—Les Joyeux naufragés (C)
8.00—A la seconde
8.30—A communiquer
9.00—Rue des Pignons (C)
9.30—Moi et l'autre (C)
10.00—Tous pour un (C)
10.30—Partout
11.00—Ciné-club: "Le jour se lève" (Français 1939). Drame de Marcel Carné, avec Jean Gabin et Arletty. Un ouvrier propose le mariage à une jeune fille dont un dresseur de chiens savants se dit son père.

MERCREDI 1er MAI

5.30—Robin-fusée (C)
7.30—A guichet fermé
8.00—D'Iberville (C)
8.30—Long métrage: A communiquer
10.30—Caméra '68
11.00—Sauve qui peut (C)

"Terre des Hommes 68" ouvrira le 17 mai

MONTREAL — Héritière d'Expo 67, "Terre des Hommes" ouvrira ses portes le 17 mai prochain pour une durée de cinq mois jusqu'au 14 octobre, et dès lors deviendra une attraction culturelle et populaire permanente, à caractère universel et international.

Le maire Jean Drapeau, de Montréal, a prédit que "Terre des Hommes" sera "la plus grandiose et la plus vaste manifestation permanente de culture universelle jamais présentée dans le monde."

Au moins 80 pavillons

"Terre des Hommes" comprendra au moins 80 pavillons. 40 pays offriront des présentations nationales. La ville attend une réponse définitive dans six autres cas et elle est confiante qu'ils s'ajouteront aux 40 prévus.

Les pavillons de 15 institutions gouvernementales ou privées offriront soit la même animation qu'en 1967, soit une animation nouvelle, en tout ou en partie.

Les bâtiments de 22 autres participants (pays ou autres institutions) seront animés de présentations conçues par la ville de Montréal.

La plus grande partie des pavillons thématiques seront à la disposition du public. Les présentations thématiques assurées sont: 1) L'Homme, l'agriculture et l'alimentation. 2) L'Homme Interroge l'Univers (comprenant l'Homme et la vie, l'Homme, la planète et l'espace, l'Homme et la mer, l'Homme et les régions polaires, l'Homme et la santé). 3) L'Homme dans la Cité.

Enfin, le parc d'amusement "La Ronde", encore plus attrayant qu'en 1967.

Exceptions

Les seules absences que l'on notera à "Terre des Hommes" seront celles des pavillons de la Tchécoslovaquie et de la Yougoslavie dont le démontage est commencé. Ils iront à Terre-Neuve recommencer une existence et une fonction nouvelles.

Le Gouvernement soviétique ne participera pas non plus.

Le sort du pavillon des Provinces de l'Ouest canadien est incertain.

La Grande-Bretagne avait posé certaines conditions à la donation de son pavillon. La ville est assurée de satisfaire ses conditions, et elle compte donc sur ce pavillon.

Le territoire

Le territoire occupé par "Terre des Hommes" est le même qu'en 1967, moins la Cité du Havre.

Physiquement, les îles de Terre des Hommes présenteront le même ensemble qu'Expo 67; mêmes îles, même vue sur Montréal; mêmes canaux, mêmes lacs; même végétation, mais plus luxuriante, plus fournie, plus riche; la roseraie, plus belle; la décoration florale, les arbustes, le gazon, tout offrira un spectacle plus merveilleux que l'an dernier; 200,000 tulipes fleuriront dont 15,000 d'une variété nouvelle classée la plus belle au monde, avec des fleurs de 10 pouces de diamètre; les mêmes places publiques; les mêmes minirails, les mêmes services publics; les mêmes bâtiments et pavillons tous rafraîchis, repeints ou réparés, suivant le cas et les besoins; la même Place d'Afrique; les mêmes décorations sculpturales, à l'exception de certaines sculptures qui ont été retournées, mais toutes les sculptures de la collection Seagram situées dans les îles s'y retrouveront; même équipement mobilier, éclairage, bancs, poubelles, abris de téléphone, etc.; même parc d'amusement La Ronde.

La Cité du Havre

La Cité du Havre ne fera pas partie de "Terre des Hommes", mais certains éléments qui s'y trouvaient seront transportés dans les Iles afin d'enrichir "Terre des Hommes" de leur valeur et de leur signification.

D'autres éléments ne pourraient pas être transportés. Ils demeureront dans la Cité du Havre, ne feront pas partie de "Terre des Hommes", mais offriront quand même un intérêt réel.

Ainsi, "Habitat", administré par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, est en cours de location. Même si l'intérieur n'en est pas accessible aux visiteurs, ceux-ci pourront quand même voir cet ensemble immobilier de près.

"Labyrinthe", administré également par la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement, sera animé par l'Office national du Film, vraisemblablement au moyen des présentations de 1967.

L' "Expo-Théâtre" et le "Musée International" devenus propriété du Gouvernement du Québec, relèveront du Ministère des Affaires culturelles qui fera part de ses projets quand il jugera à propos de le faire.

"Le Centre International de Radio et Télévision" demeurera sous la régie de Radio-Canada. Radio-Canada, par son centre international aussi bien que par ses autres installations, sera fidèle aux traditions d'hospitalité et d'échange de bons procédés du monde des ondes et procurera aux institutions correspondantes des pays étrangers de toute la collaboration possible.

Chronique sportive

Quels joueurs les Canadiens vont-ils laisser aller en '69?

par Jacques LEMOYNE

Au moment où j'écris ces lignes, je viens d'assister à la victoire de 4 à 1 des Canadiens de Montréal sur les Hawks de Chicago. Les experts se posent tous la même question, et les profanes de même: quels joueurs les Canadiens laisseront-ils aller l'an prochain? Quand on sait qu'une équipe comme celle de Blake peut garder sur le banc des joueurs comme Henri Richard, Bobby Rousseau et Claude Larose, on comprend ce que leurs adversaires veulent dire quand ils affirment que leur plus grand problème, c'est celui des réserves du Canadien. Je n'ai pas vu la débâcle de 9 à 2, mais à voir évoluer Chicago on se demande s'ils vont gagner plus d'une joute dans cette série. Vous connaissez déjà la réponse, et peut-être que les Hawks se sont repris, mais ils ne donnaient pas cette impression au Forum l'autre soir.

Heureusement que les Canadiens ont le droit de protéger plus de douze joueurs cette année, car ce serait la tâche la plus ingrate que de savoir qui restera avec le club, et qui partira. Mais même avec 16 joueurs les Habitants ont toute une récolte de jeunes qu'ils ne veulent pas perdre et aussi des vétérans, comme Claude Provost, qu'ils ne tiennent pas à voir partir. Toe Blake refuse de se prononcer sur ce sujet, mais il est plus que probable qu'Henri Richard sera sur la liste des joueurs qui vont changer de camp. Ce n'est pas amusant pour un athlète comme lui de s'exiler, mais a-t-il le choix s'il veut continuer à évoluer dans la Nationale? Je ne le crois pas. Et qu'adviendra-t-il de Claude Provost? Peut-on lui préférer Robert Rousseau, ou laissera-t-on partir Rousseau qui est encore capable de bien jouer, pour perdre Provost? Et Claude Larose, va-t-on l'échanger ou le laisser aller au repêchage? Les Canadiens ont en main tout ce qu'il faut pour obtenir de bons joueurs, mais en ont-ils vraiment besoin?

Souvenirs

Tout le monde aime brasser des souvenirs à l'occasion des joutes de la coupe Stanley. Et à Montréal les souvenirs sont centrés autour du meilleur joueur de toutes les séries: Maurice Richard. On raconte volontiers tous ses exploits, dont un des plus mémorables, à mon avis, a été ses cinq buts dans une même joute contre Toronto. Dans La Presse de Montréal on fait état de son but spectaculaire contre Boston, alors que le visage couvert de sang, il avait déjoué le club adversaire pour donner la victoire aux siens. Pour moi, deux grands événements sont restés gravés dans ma mémoire: la décision prise par la ligue de mettre fin à une punition dès qu'un but serait marqué, décision survenue au cours d'une série contre Detroit alors que le Tricolore avait marqué trois buts en moins de deux minutes avec son jeu de puissance. Un autre souvenir est un peu plus récent et il implique Maurice Richard, bien entendu, et M. Frank Selke.

Je ne me souviens même plus contre qui jouaient les Canadiens ce soir-là, mais c'était durant les éliminatoires et le pointage était égal. Invité à commenter la joute après les 60 minutes de jeu, M. Selke terminait son entrevue en annonçant, sans aucune hésitation: oui, nous allons gagner cette joute et c'est Maurice Richard qui va marquer le but de la victoire. Lors de la première présence de Richard sur la glace, le réalisateur Gérald Renaud braqua sa caméra sur le Rocket et, quelques instants plus tard, l'unique Maurice allait compter le but de la victoire. Je ne me souviens pas d'avoir été plus "excité" que ce soir-là! Je ne parle pas bien entendu des joutes disputées durant mon enfance, alors que chacune d'elle revêtait une importance capitale. Si on ajoute à cela les huit victoires des Canadiens, avec Jacques Plante dans les buts il y a quelques saisons, huit victoires qui les conduisirent à la coupe Stanley, on aura un bel éventail de souvenirs. Et je pense que ma meilleure prédiction fut celle d'il y a deux ans quand, après avoir vu les Canadiens perdre deux joutes de suite contre Detroit, je disais avec beaucoup d'aplomb: Detroit ne gagnera plus une joute. Je ne fais plus de prédictions depuis ce temps, heureux de me retirer sur mes lauriers.

Un peu long!

Je trouve que les séries pour la coupe Stanley ça commence à devenir un peu long et j'espère qu'on changera le système rapidement. Un total possible de 51 joutes d'après-saison, c'est un peu long. L'idéal, mais on ne s'y résoudra jamais, serait de n'inclure dans la course aux honneurs que les quatre clubs ayant obtenu le plus de points. Vous me direz que la section Ouest n'aurait pas participé aux éliminatoires et que St-Louis va peut-être gagner la coupe Stanley cette année; peut-être, mais il serait plus logique de procéder de la sorte si on ne veut pas lasser les spectateurs. Aux Etats-Unis on éprouve de la difficulté à attirer les gens au hockey en avril. Peut-on imaginer ce que ce sera en mai?

Il faudrait qu'on mette de côté le commerce et considérer un peu le sport. Ou alors qu'on imite le baseball avec une seule super-série. Mais les magnats ont les yeux tournés vers la recette et ils voient des foules immenses s'entasser au Garden, à Chicago, au Forum et ils comptent leurs gros sous, même si la situation n'est pas aussi rose dans la Nationale de l'Ouest. Je ne suis pas non plus certain qu'on fera accepter le hockey plus facilement par le public américain en lui en donnant "jusque là". Il n'y a que les Canadiens pour s'exciter au mois de mai pour une joute de hockey, et avec six villes des Etats-Unis en plus, cela veut dire des problèmes d'assistance de plus en plus nombreux. En attendant, surveillez St-Louis: le club de Scotty Bowman en surprendra plusieurs.

La Journée de la sécurité de l'enfant

La Journée de la sécurité de l'enfant est une campagne nationale dont l'observance est fixée chaque année au premier dimanche de mai. Son but est de signaler le caractère permanent de la tâche qui incombe à l'adulte d'assurer la sécurité des jeunes. La Ligue canadienne de la sécurité et le Conseil canadien de la sécurité routière qui en sont les parrains, demandent au clergé des différentes confessions religieuses, aux organisations nationales et provinciales et aux media d'information publique, de signaler au public adulte la fréquence élevée des accidents chez les enfants, l'apathie qui les entoure, et d'encourager l'adoption des mesures capables de diminuer ces morts et ces blessures inutiles.

Plus de 2,100 jeunes Canadiens de moins de 15 ans sont morts des suites d'accidents en 1966, et quelque 500,000 ont été blessés.

Parmi les 5,320 victimes de la circulation, 862 figuraient au nombre des moins de 15 ans. Parmi les 1,418 piétons tués en circulation, 565 ou 39.8 pour cent étaient âgés de moins de 15 ans.

Les tout jeunes ont été impliqués dans 59.4 pour cent des cas d'asphyxie fatale: la régurgitation d'aliments et l'étouffement dans les couvertures de lit étaient en cause.

Parmi les 1,208 noyades de l'année, 368 ou 32.0 pour cent impliquaient des moins de 15 ans. Le sexe masculin l'emportait sur le sexe féminin dans des proportions de six contre un.

Les incendies ont fait 661 victimes, dont 206 ou 31.2 pour cent chez les moins de 10 ans.

Il y eut 45 cas d'empoisonnement, dont 31 chez les moins de cinq ans. 10 cas étaient dus à l'aspirine et aux salicylates.

Il y a eu au Canada, un cas d'empoisonnement accidentel à toutes les 15 minutes; un enfant s'est blessé à toutes les cinq minutes.

Les accidents tuent plus d'enfants de cinq ans ou moins que les trois grandes causes de fortalité infantile, collectivement, c'est-à-dire les malformations congénitales, la pneumonie et le cancer.

Les âges les plus dangereux sont deux et trois ans, respectivement; les heures les plus dangereuses, tard l'après-midi; tôt dans la veillée.

L'Association médicale du Canada rapporte que, parmi les pays civilisés au monde, c'est au Canada que l'on retrouve le taux de mortalité le plus élevé chez les enfants de moins d'un an et dans le groupe des 5 à 9 ans. Pour ce qui est du groupe des 1 à 4 ans inclusivement, le Canada occupe la deuxième place. Le Japon occupe la première.

Cours d'été universitaires pour préparer des professeurs d'éducation familiale

FORT WILLIAM — "Les instituteurs et institutrices qui dans le passé ont eu à traiter avec le problème fort délicat de l'éducation sexuelle de leurs élèves n'auront plus à l'avenir à s'engager dans un champ pour lequel ils ne sont nullement préparés", a déclaré, la semaine dernière, le R. P. Léo Lafrenière, O.M.I., directeur de l'Education familiale et sexuelle pour les écoles séparées de Fort William.

En effet, grâce à l'initiative du Père Lafrenière et à la collaboration de la Commission scolaire de Fort William, deux "Summer Institutes" auront lieu au Canada, pour la première fois, cette année: l'un à Ottawa et l'autre à Fort William. Les participants recevront, à la conclusion des cours, qui dureront du 2 juillet au 2 août, 8 crédits universitaires en vue de l'obtention d'une Maitrise en Education, ou d'un autre diplôme universitaire. Ceux qui ne possèdent pas de qualifications universitaires mais qui veulent se perfectionner dans l'art de traiter de questions sexuelles recevront un diplôme de l'Université d'Ottawa attestant qu'ils ont reçu une formation professionnelle dans le domaine de l'éducation sexuelle.

"Il ne s'agit pas de remplacer les parents", de dire le Père Lafrenière, mais de les aider. Les transformations qui ont eu lieu dans notre société au cours des 20 dernières années ont été tellement brusques et majeures que peu de parents se sentent qualifiés pour donner à leurs enfants une éducation sexuelle adéquate. Je dis bien éducation et non seulement instruction comme on le fait dans certaines écoles. Au sujet des parents, toutes les enquêtes que j'ai faites au Canada et aux Etats-Unis m'ont révélé que 10 pour cent seulement des parents donnaient une véritable éducation sexuelle à leurs enfants. Il faut bien faire face à la réalité. Eventuellement toutes les commissions scolaires introduiront un programme d'éducation sexuelle dans leurs écoles. Comme dans beaucoup d'autres domaines il s'agit de prendre les devants au lieu de se contenter de dénoncer le mouvement. Nous avons cru que la seule solution était de préparer les instituteurs pour ce genre de travail, et de le faire au niveau universitaire afin que les enseignants puissent recevoir des "crédits" qui pourront servir en vue de l'obtention d'une maitrise.

"L'Université d'Ottawa est la première université canadienne à organiser un 'Institute' de cette nature."

Les sessions commenceront le 2 juillet pour se terminer le 2 août. Le programme comportera la présentation de films et une appréciation par les élèves et leurs professeurs, des conférences suivies d'une période de discussions avec le conférencier, des sessions d'études par groupes, sous la direction d'un leader. Il n'y aura pas d'examens au sens habituel du mot, mais les participants devront présenter 3 mémoires portant l'un sur leur philosophie d'une éducation familiale et sexuelle; un deuxième, sur les qualités que devraient posséder un professeur s'il veut entreprendre ce travail et enfin un troisième, et celui-là sera le plus important, sur le contenu d'un programme d'éducation sexuelle portant sur la période à partir du jardin d'enfants jusqu'à la 12e.

Quoique destiné tout d'abord aux instituteurs et institutrices, le cours sera aussi ouvert aux infirmières, aux travailleurs sociaux et à ceux et celles qui même s'ils n'ont pas les qualifications universitaires habituelles veulent s'occuper de travailler à l'éducation des gens dans le domaine de la sexualité.

L'Institute d'Ottawa sera sous la direction du professeur Gilles Chagnon, psychologue de la Faculté d'Education, et celui de Fort William sous la direction du R. P. Léo Lafrenière, diplômé de l'Institut de Sexologie et de Sciences familiales, de l'Université de Louvain.

On s'inscrit à la Faculté d'Education, Université d'Ottawa, Ottawa 2, Canada. Le nombre de participants étant limité à 60 à chaque Institute, les personnes intéressées devraient envoyer leur demande le plus tôt possible. Les frais de scolarité seront de $240.00 pour les 8 crédits.

On peut également obtenir des renseignements en écrivant au Père Léo Lafrenière, R.C. Separate School Board, 2135 Sills Street, Fort William, Ont.

Les formules d'inscription pourront être obtenues soit de la Faculté d'Education de l'Université d'Ottawa, soit du Père Lafrenière, à Fort William.

Les deux Institutes sont ouverts aux catholiques et aux non-catholiques. Parmi les conférenciers il y aura des Anglicans, des Presbytériens, des Quakers, des membres de l'Eglise-Unie et des Catholiques.

Activités culturelles

Théâtre

Deux écoles de St-Boniface prendront part au Manitoba High School Drama Festival, au théâtre "Studio-Across-the-Street", du 22 avril au 12 mai prochains. Les élèves de l'Institut collégial Windsor Park joueront "Old Wine in New Bottles", à 8 h. p.m. le mercredi 24 et le jeudi 25 avril et ceux de l'école du Précieux-Sang, "The Marriage Proposal", le mercredi 1er mai.

Vingt-sept groupes prennent part au Festival cette année et on offrira aussi une exposition d'arts créatifs.

Rainbow Stage

La direction du seul théâtre en plein air au Canada, Rainbow Stage, révèle que les préparatifs battent leur plein pour le montage des deux oeuvres qu'on présentera cet été, au parc Kildonan. "Carnaval" tiendra l'affiche du 3 au 20 juillet et "The Music Man" du 7 au 27 août. La répartition des rôles n'est pas encore complète, surtout celle des petits rôles. Les personnes qui désireraient se présenter pour une audition sont priées d'appeler 942-2091. Les inscriptions se feront pendant la dernière semaine d'avril.

"Docteur Dolittle"

Le film "Doctor Dolittle" n'est à l'affiche que pour peu de temps. Afin de favoriser les étudiants, une représentation spéciale est offerte aux groupes organisés le samedi 27 avril, à 9 h. 30 a.m., à un prix spécial.

Résumé: Le docteur Dolittle, vétérinaire émérite, a appris à parler le langage de près de cinq cents espèces d'animaux. Pour financer un voyage de recherche, il présente dans un cirque un lama à deux têtes. En aidant un phoque à regagner ses lieux d'origine, Dolittle est victime d'une méprise qui lui attire un procès. Il réussit à s'évader de prison et part en mer avec quelques amis. Après diverses aventures, il atteint le but de son voyage: une rencontre avec un escargot maritime gigantesque.

Les moyens somptueux mis à la disposition des auteurs de ce film ont failli écraser la fantaisie légère du sujet. Heureusement, il n'en est rien et l'humour pince-sans-rire de Rex Harrison dans le rôle-titre ne contribue pas pour peu à ce résultat. L'intrigue se maintient dans une joyeuse invraisemblance et s'agrémente de nombreux trucages amusants. Les chants et dances font un peu figure de hors-d'oeuvre dans l'ensemble.

Pour tous renseignements, veuillez communiquer avec le gérant du King's Theatre, 1771, rue Portage, St. James (tél.: 1344).

Ce film peut intéresser les adultes qui sauront discerner la poésie, le merveilleux . . . et l'humour surtout.

Il ne manquera pas de divertir les jeunes.

Auditions JMC

Les auditions de piano des Jeunesses Musicales de Saint-Boniface auront lieu le samedi 27 avril, à une heure, à l'Institut Collégial Louis-Riel.

En plus du Grand Prix, un séjour de trois semaines, toutes dépenses payées, au camp musical des JMC au Mont Orford dans le Québec, des prix seront attribués pour chacune des six classes.

Le public est invité à assister à ces auditions. Les membres des Jeunesses Musicales seront admis sur présentation de leur carte, et le prix d'admission pour les autres personnes sera de 50 cents pour les adultes et 25 cents pour les étudiants.

Billet du jeudi

Déjà le centenaire de Léon Daudet

Après une vie fébrile, aussi tapageuse qu'agitée, Léon Daudet mourut en 1942, de la façon la plus tranquille et la plus bourgeoise qui soit.

C'était pendant la dernière guerre mondiale.

Ayant perdu à cause d'elle son journal **l'Action française**, il se retira au mas qu'il possédait en Provence, pour y décéder à l'âge de 74 ans.

Fils de l'écrivain Alphonse Daudet, celui des **Lettres de mon moulin**, il était devenu lui-même un écrivain de première force, ne ressemblant en rien à son père.

En marge d'une carrière journalistique des plus remplies, il s'adonna à la critique littéraire et artistique, au roman, à des essais politiques, philosophiques, médico-sociaux et autres, qui gardent leur intérêt.

Il joignait à sa culture de solides études médicales, qui lui permirent des incursions remarquables dans ce qu'il appela le monde de l'**hérédo**, lequel s'apparente à celui de l'atavisme et de l'hérédité, avec des aperçus fournis par la syphilographie.

En tant que journaliste, il fut un bretteur redoutable, d'autant plus dangereux qu'il savait rester de bonne humeur, rire à gorge déployée, se moquer dans l'humour et la fantaisie.

Il était bruyant et tonitruant, avec des qualités indiscutables de caricaturiste, qui le poussaient à la férocité, même à l'injustice.

Mais il était si vivant et amusant que ses victimes riaient parfois avec lui.

Comme ce fut le cas, par exemple, du ministre Loucheur, qui se tenait à quatre en lisant les portraits à la plume qu'il lui consacrait.

• • •

Il aurait eu cent ans en novembre dernier, et cet anniversaire donna lieu à des manifestations auxquelles prirent part, à Paris, des hommes aussi en vue que les académiciens Henri Massis et l'historien Pierre Gaxotte.

Vu ses fonctions et son tempérament, Léon Daudet eut des démêlés avec nombre de personnages, pendant près d'un demi-siècle.

Il alla jusqu'à s'en prendre au Pape Benoit XV, auquel il ne pardonna jamais d'avoir condamné l'**Action française**, qu'il dirigeait de concert avec Charles Maurras, et à laquelle collaboraient des écrivains aussi fascinants que Jacques Bainville, Lucien Dubech, Henri Vaugeois.

Ce qui n'ébranla point le Vatican.

Maurras et Daudet finirent par être excommuniés, ce qui n'empêcha le second de se **reconnaitre** au dernier moment et recevoir les sacrements avant de mourir.

Comme tant d'autres Français, le gros Léon, comme on l'appelait, fut sa vie durant un catholique plus tiède que fervent, mais il ne se montra jamais doctrinaire ni sectaire, ne mordit point à l'anticléricalisme courant de son temps.

Quant il quitta ce monde au plus fort de la guerre, Rome tint à laisser savoir qu'il s'était réconcilié avec l'Eglise.

• • •

L'oeuvre de Daudet est considérable, et elle n'est pas vaine.

Car il y avait à l'arrière les soucis les plus nobles, et il mettait au premier plan de son action la cause nationale, compromise selon lui par certaines puissances d'argent, une juiverie pro-allemande, des politiciens de bas étage, une presse passée en partie à des flibustiers d'origine louche.

Un de ses amis, encore vivant, écrivait ces dernières semaines qu'il concevait l'ordre comme condition de l'épanouissement de la France, subordonnant son destin à une doctrine cohérente, appuyée sur l'expérience et la raison.

Les mémoires politiques et littéraires de Daudet, où il n'abandonne pas le ton de la polémique, sont des modèles du genre, aussi frondeurs qu'hilarants.

Sauf un ou deux, qui se rapprochent de la reconstitution historique, et sa charge contre les médecins, **Les Morticoles** — lequel a d'ailleurs dépassé son but — ses romans sont oubliés, et l'on serait tenté de dire qu'ils le méritent.

Daudet se maria deux fois et sa première épouse, née Jeanne Hugo, était petite-fille du poète.

C'est pour elle et son frère, Georges, que fut écrit en des temps heureux, **L'Art d'être grand-père.**

Outre cette partie de son oeuvre journalistique, qui n'a pas été recueillie, Léon Daudet laisse une centaine d'ouvrages.

L'Illettré

Naissances

Au Manitoba

DUNREA —
Brian Francis Patrick, premier fils de M. et Mme Frank Spurrill.

• • •

N.-D.-DE-LOURDES —
Le 28 mars: Claude-Guy-Joseph, fils de M. et Mme Arthur Deleurme, baptisé le 13 avril pendant la veillée pascale. Parrain et marraine, M. et Mme Guy de Rocquigny, de St-Claude, oncle et tante de l'enfant.

• • •

ST-CLAUDE —
Le 4 avril: Marina-Béatrice-Philippe, fille de M. et Mme Denis Philippe, baptisée le 13 avril pendant la veillée pascale. Parrain et marraine, M. et Mme Robert Philippe, grands-parents de l'enfant.

• • •

ST-JOSEPH —
Marie-Paule-France, fille de M. et Mme Paul Damphousse, baptisée par son oncle, M. l'abbé Georges Damphousse dans la nuit du Samedi saint. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Vermette, d'Otterburne.

• • •

AUBIGNY —
Le 2 avril: Marie-Thérèse-Jo-Anne, fille de M. et Mme Elie Robert, baptisée le 22 avril. Parrain et marraine, M. et Mme René Robert.

• • •

En Saskatchewan

ST-FRONT —
Le 7 avril: Colleen, fille de M. et Mme Gérald Dufault. Parrain et marraine, M. et Mme Aurèle Dufault, oncle et tante de l'enfant.

• • •

DEBDEN —
Le 17 janvier: Gérald-Jean-Joseph, fils de Jean Couture et de Berthe Dion, baptisé le 28 janvier. Parrain et marraine, Alban St-Amand et Yvonne Dion.

Le 28 janvier: Mario-Philippe-Joseph, fils de Philippe Ruel et d'Anita Bélair, baptisé le 4 février. Parrain et marraine, M. et Mme Cébal Ruel, grands-parents de l'enfant.

Le 20 février: Vivian-Grace, fille d'Euclide Doré et de Dianne Ethier, baptisée le 3 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Ovila Doré, grands-parents de l'enfant.

Le 12 mars: Céline-Marie-Rolande, fille de Louis de Monternal et de Lucie Comeau, baptisée le 24 mars. Parrain et marraine, Gérard Comeau et Rolande Azure.

Le 15 mars: Rosanne-Anita, fille de Victor Jean et d'Hélène Doucette, baptisée le 24 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Dumais, oncle et tante de l'enfant.

Le 20 mars: Daniel-Gérard, fils d'Augustin Bonneau et d'Estelle Pelletier, baptisé le 24 mars. Parrain et marraine, M. et Mme Gérard Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

Deux adultes canadiens sur trois ont une vue insuffisante pouvant les handicaper dans leurs occupations.

Quatre-vingt pour cent de l'éducation d'un enfant durant ses 12 premières années se fait par les yeux.

Dvision Scolaire
de La Montagne No 28

RAPPORT FINANCIER

pour l'année se terminant le 31 décembre 1967

Bilan du Fonds de Capital au 31 décembre 1967

ACTIF

Edifices et terrains au prix coûtant—		
Ecoles	$631,197.52	
Terrain	27,517.71	
Puits	8,115.00	
Bureau	5,418.81	
		$672,249.04
Mobilier et matériel d'enseignement—		
Ecoles	50,942.56	
Autobus	6,041.80	
		56,984.36
		$729,233.40

PASSIF

Obligations (Principal seulement)	$509,000.00
Solde—Placement d'immobilisation	220,233.40
	$729,233.40

Bilan du Fonds de Revenu au 31 décembre 1967

ACTIF

Comptes à recevoir—		
Octrois—d'opération combinés	$ 68,209.40	
—de capital	935.16	
—autres	4,000.00	
		$ 73,144.56
Autre actif—		
Avances au Fonds de Dépôt		72,839.33
		$145,983.89

PASSIF

Prêts à court terme et découvert	$ 69,004.57
Compte à payer	4,602.00
Surplus (Excédent de l'actif sur le passif)	72,377.32
	$145,983.89

Bilan du Fonds de Dépôt au 31 décembre 1967

ACTIF

Argent en caisse et la banque	$ 18,114.47
Taxes recevables	124,829.56
	$142,944.03

PASSIF

Dû aux districts scolaires	$ 70,104.70
Dû au fonds de revenu	72,839.33
	$142,944.03

Rapport des Vérificateurs

Nous avons examiné les bilans de la Division Scolaire de la Montagne no 28 au 31 décembre 1967 — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu, bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses pour l'année terminée à cette date. Notre examen a comporté une revue générale des procédés comptables et autres preuves à l'appui que nous avons considérés nécessaires dans les circonstances.

A notre avis, les bilans — bilan du fonds de capital, bilan du fonds de revenu, bilan du fonds de dépôt — et le fonds de revenus et dépenses présentent équitablement la situation financière de la Division Scolaire de la Montagne no 28 au 31 décembre 1967, ainsi que les résultats de ses opérations pour l'année terminée à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus, appliqués de la même manière qu'au cours de l'année précédente.

Signé à Notre-Dame-de-Lourdes, Manitoba, le 5e jour de mars 1968.

Rapports approuvés:
R. C. Labossière, président
André R. Fouasse, sec.-trés.

Forest, Guénette et Cie
Comptables Agréés
et vérificateurs.

Fonds de Revenus et Dépenses pour l'année terminée le 31 décembre 1967

Revenus

	Evaluation budgétaire	Revenus actuels	Excédent budgétaire ou déficit
Octrois combinés d'opération (brut)	$168,474.00	$169,218.48	$ 744.48
Octrois à capital	32,850.00	33,384.84	534.84
Autres octrois	11,000.00	15,056.38	4,056.38
Taxes—Levée spéciale	136,975.00	136,975.00	....
Total des revenus	349,299.99	354,634.70	5,335.70
Déficit de l'année	1.00	74.45	73.45
	$349,300.00	$354,709.15	$ 5,409.15

Dépenses

	Evaluation budgétaire	Dépenses actuelles	Excédent budgétaire ou déficit
Frais d'enseignement	$184,070.00	$182,673.23	$ 1,396.77
Matériel d'enseignement—			
a) Académique	8,835.00	9,996.55	1,161.55*
b) Bibliothèques	1,365.00	1,079.25	285.75*
c) Manuels scolaires	6,000.00	8,056.38	2,056.38*
Frais d'entretien des écoles	30,150.00	27,907.85	2,242.15
Administration	15,840.00	18,114.28	2,274.28*
Transport des élèves	46,500.00	48,275.59	1,775.59*
Autres dépenses	900.00	1,128.13	228.13*
Dépenses capitales—			
Obligations—Principal	27,000.00	27,000.00	....
—Intérêt	28,140.00	28,140.00	....
Edifices		1,174.12	1,174.12*
Mobilier	500.00	1,163.77	663.77*
Total des dépenses	$349,300.00	$354,709.15	$ 5,409.15*

Décès

WINNIPEG —
Mme Francine Bard

Le mardi 16 avril est décédée, à l'âge de 59 ans, à l'hôpital Victoria, Mme Armand Bard, née Francine Abgrall, autrefois de St-Laurent, Man., de 350, avenue Kilbride, West Kildonan.

Le service fut chanté en l'église St-Antoine de West Kildonan et l'inhumation eut lieu au cimetière Elmwood.

• • •

LETELLIER —
Mme Arzilia Cadieux

Le mercredi 10 avril, à l'hôpital St-Vital, est décédé, à l'âge de 83 ans, Mme Arzilia Cadieux, de 197, rue Masson, St-Boniface.

Les prières furent récitées à la chapelle funéraire P. Coutu, à 7 h. 30, le dimanche soir. Le service fut chanté en l'église de Letellier, à 10 h., le lundi matin, et l'inhumation se fit au cimetière local.

Née Arzilia Des Rosiers à Drummondville, Qué., Mme Cadieux était veuve depuis 1950.

Elle laisse dans le deuil sept fils, Raymond, de Norwood, Eudore, Jean et Lucien, de Letellier, Charles, de Winnipeg, Thomas, de Montréal, et Robert, de Brandon; trois filles, Mme Yvonne Paulhus, de St-Boniface, la Rév. Sr Anita Cadieux, de Québec, et Mme Irène Silva, de Winnipeg; 26 petits-enfants; 20 arrière-petits-enfants; deux frères, Arthur, de Garry, Indiana, et Norbert, de Chicago; une soeur, la Rév. Sr Marie-Thérèse, de Hastings, Angleterre.

• • •

STE-ROSE-DU-LAC —
Mme Claire Loire

Le jeudi 21 mars eurent lieu, en l'église de Ste-Rose-du-Lac, les funérailles de Mme Claire Loire (née Huel), épouse de feu Henri Loire. Mme Loire est décédée le 18 mars à Portage-la-Prairie, à l'âge de 82 ans et 11 mois. La défunte était Dame de Ste-Anne et prenait une part active à la Ligue des Femmes Catholiques.

De nombreux parents et amis venus de loin et de près se réunissaient pour prier près de la dépouille mortelle. Le service funèbre fut chanté le jeudi à 10 h. 30 par le R. P. L. Aubin, O.M.I., curé. Les porteurs étaient MM. Gabriel Boulanger, Auguste LeGall, Jean-L. Brunel, Emile Lépine, Léon Cancade et Joseph Jamault. L'inhumation eut lieu au cimetière local.

Née à Tramont en Lorraine, France, Mme Loire est venue au Canada en 1891 et s'établit à Grande-Clairière. Elle vécut à Ste-Rose-du-Lac, de 1921 à 1963. Elle passa les dernières années de sa vie au Foyer Notre-Dame à Notre-Dame-de-Lourdes.

La défunte laisse dans le deuil cinq filles, Mme Paul Beauchemin (Elisabeth), Mme Ludovic Ferraton (Alice), de Montmartre, Sask., Mme Joseph Delveaux (Armande) et Mme Louis Maillard (Marguerite), de Ste-Rose-du-Lac, et Mme Pat Goulet (Marie); un fils, Jean, de Regina; 25 petits-enfants et 29 arrière-petits-enfants.

• • •

HAYWOOD —
M. Philias Poirier

M. Philias-Elie Poirier est décédé le 5 avril. Né le 20 février 1896 à St-Boniface, M. Poirier vint à Haywood avec ses parents en 1918.

Les funérailles eurent lieu le 10 avril. Le service fut chanté par M. l'abbé Florent Labonté, curé. L'inhumation se fit au cimetière de Haywood.

Les porteurs, tous neveux du défunt, étaient MM. Charles Bourgeois, Donald et Georges Poirier, Léo Dumas, Armand et Emmanuel Bourgeois. Le salon funéraire Scharff avait charge des funérailles.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Palmyre Beauchemin; six fils, Bernard et Azarie, de Winnipeg, Aubert, de La Salle, Denis, de Redvers, Sask., Roland, de Haywood, et Ovide, de Russell; cinq filles, Gertrude (Mme E. Gaudry), de Haywood, Noëlla (Mme André Lachapelle), de Elkhorn, Ghislaine (Mme H. Corbière), de Mallaig, Alta, Estelle (Mme Emile Beaudry), de Winnipeg, et Bernadette (Mme Jos. Beaudry), de North Surrey, C.-B.; un frère, Armand, d'Elm Creek; quatre soeurs, Marie-Louise (Mme D. Dumas), Blondine (Mme G. Bédard) et Alphonsine (Mme O. Lavigne), de St-Boniface, et Clémence (Mme J. Moffat), de Vancouver, ainsi que 55 petits-enfants.

• • •

M. Henri Leclerc

Le neveu de M. Henri Vaillant, M. Henri Leclerc, d'Amaranth et autrefois de Haywood, est décédé à l'hôpital de Ste-Rose-du-Lac. Les funérailles eurent lieu en l'église d'Amaranth.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, trois fils et trois filles.

• • •

M. Pierre Dedieu

A l'hôpital Taché, le mardi 15 avril, est décédé, à l'âge de 80 ans, M. Pierre Dedieu.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Angèle Picton; cinq filles, Justine (Mme Jean Dheilly et Claire (Mme Louis Fay), de Haywood, Madeleine (Mme Alfred Pineau) et Suzanne (Mme Louis Viallet), de St-Claude, et Marie (Mme Roland Gautron), de St-Boniface; sept fils, Pierre, de Dryden, Ont., Joseph, de Québec, Louis, René et Paul, de Haywood, et Charles, de St-Claude, ainsi que 40 petits-enfants.

Il fut précédé dans la tombe par une fille, Léontine, décédée en 1928, et trois frères, Augustin et François, de France, et Xavier, de Haywood.

Des prières furent récitées en l'église St-Denis de Haywood le mercredi soir 17 avril. Le service funèbre fut célébré le jeudi 18 avril, à 10 h. a.m., par M. l'abbé Florent Labonté, assisté du R. P. Joseph de Rocquigny, O.M.I., Agissaient comme servants: cinq petits-fils du défunt, Gérald et Gilbert Pineau, Marcel Dheilly, Guy et Norbert Dedieu.

Les porteurs furent MM. Michel et Edmond Picton, Louis Dheilly, Camille Ouellette, Georges Bernard et Eugène Souque.

M. Pierre Dedieu naquit à Sor, Ariège, France, le 27 septembre 1887. Il vint au Canada en avril 1912 et élut domicile à Haywood. Il y demeura jusqu'en 1917 alors qu'il partit pour Indian Head, Sask. Après un séjour de trois ans, il revint définitivement à Haywood. Il épousa Mlle Angèle Picton en janvier 1921 en l'église St-Denis de Haywood. Durant de nombreuses années il exerça son métier de charpentier-menuisier à Haywood et dans les environs. De ses travaux demeurant actuellement dans la paroisse, il y a entre autres les clochers de l'église et la table de communion.

• • •

En Saskatchewan

VONDA —
M. Yvon Lepage

Le 4 avril, à l'hôpital de Saskatoon, est décédé M. Yvon Lepage, âgé de 63 ans et 6 mois. Le défunt avait résidé à St-Denis et à Vonda depuis 1913. Le défunt laisse dans le deuil son épouse, née Irène Guénette; une fille, Marie-Anne; cinq frères, Delphis, Albert et Edouard, de Vonda, Hormisdas, de St. Catharines, Ont., et Philippe, de Saskatoon; deux soeurs, Mme Bernadette Delorme, de St-Adolphe, et Mme Léo Leclaire (Jeannette), de Winnipeg.

Les funérailles eurent lieu en l'église St-Philippe de Vonda. Mgr O. Lacroix, curé, agissait comme célébrant et M. l'abbé Armand Guénette, de Hodgeville, comme concélébrant. L'homélie fut donnée par M. l'abbé Guénette, beau-frère du défunt. MM. Charles, Pierre, Lionel, Louis et Laurent Lepage et Achille Bouffard, tous neveux du défunt, étaient porteurs.

Parmi les parents venus de loin pour les funérailles, on remarquait M. et Mme Philippe Lepage et leur fille, Arnelle, de Saskatoon, Mmes Pierre Delorme et Léo Leclaire, du Manitoba, M. et Mme Louis Lepage, de Montmartre, M. Achille Bouffard et Mme Steve Bolen, de Gravelbourg, ainsi que de nombreux neveux et nièces de Saskatoon et autres endroits, et Mme Rose Bouffard, soeur de Mme Lepage.

Le défunt avait porté une croix lourde depuis plus de 14 ans, à cause d'une maladie qui ne le quittait pas. Homme très humble et pieux, M. Yvon Lepage était reconnu pour sa bonté. Aussi, l'église, lors des funérailles, était remplie à capacité, comme témoignage d'affection.

• • •

En Colombie-Britannique

COQUITLAM —
Mme M.-F. Gamache

Le mercredi 10 avril, à Coquitlam, C.-B., est décédée, à l'âge de 70 ans, Mme Marianne-Françoise Gamache, épouse de M. Joseph-A. Gamache, de 264, rue Blue Mountain, Coquitlam. La défunte était née à St-Briec-de-l'Odet, Finistère, France.

Mme Gamache laisse dans le deuil, outre son époux, sept filles, Mme Malcolm Annable (Odile), de Vancouver-Nord, C.-B., Geneviève, de Kelowna, Mme Russell Cyr (Gabrielle), de Burnaby, C.-B., Mme André Molgat (Luce), de Winnipeg, Man., Mme Lyon Appleby (Laurence), de Quesnel, C.-B., Gilberte, de Vancouver, C.-B., et Mme Carl Anderson (Yolande), de Hope, C.-B.; trois soeurs, Mme Henri Vicario, d'Edam, Sask., Mme James Cattanach, de Vancouver, et Mlle Marie Le Seach, d'Alix, Alta; deux frères, Pierre Le Seach, de Winnipeg, et François, de White Rock, C.-B., et 21 petits-enfants.

Le service fut chanté en l'église Notre-Dame de Fatima à Maillardville, C.-B., le mercredi 10 avril, à 8 h. p.m., par le R. P. G. Michaud, O.M.I. L'inhumation eut lieu le lendemain matin au cimetière St-Pierre.

Les porteurs furent Me Malcom Annabelle, M. le Dr Lyon Appleby, MM. Russell Cyr, Carl Anderson, Aimé Gamache, Eugène Bouchard et Salomon Hamelin.




Mme Louis Tétrault (née Rosalie Gosselin), de La Broquerie, est décédée à l'hôpital de Ste-Anne-des-Chênes le jeudi 4 avril, à l'âge de 86 ans. Elle était la mère d'une nombreuse famille dont deux prêtres missionnaires en Afrique. L'un d'eux devint évêque de Bukoba, Tanzanie, et mourut en 1951 après 22 ans de vie missionnaire.

L'Action . . .

(Suite de la deuxième page)

quelques semaines, apportera incontestablement dans les politiques d'Ottawa, un style nouveau, rajeuni, énergique et vigoureux. Le député de Mont-Royal est un homme bien différent des chefs de gouvernement que nous avons connus depuis une dizaine d'années. Il a pour lui la jeunesse, la force de caractère, la rapidité de décision, la ténacité, et d'autres qualités qui tranchent vraiment avec celles de ses prédécesseurs.

Ces particularités forment un tout qui caractérise bien le style de M. Trudeau mais il faut se demander si ce style conviendra intégralement dans les nouvelles fonctions qu'occupera désormais le ministre de la Justice. Il est des attitudes acceptables pour un journaliste, un juriste, un économiste, mais qui ne le sont plus pour un chef d'Etat, à la tête d'un pays aussi vaste et aussi diversifié dans ses traditions et ses cultures que le Canada.

Les froides déclarations qu'il a faites jusqu'à maintenant ont soulevé les applaudissements de l'Ouest canadien parce qu'elles étaient presque toutes adressées au Québec et aux Canadiens de langue française, mais les gens de l'Ouest n'aimeront pas plus que les Québécois les attitudes intraitables du futur premier ministre, s'ils sont touchés par ces déclarations. A moins de mettre de l'eau dans son vin, M. Trudeau aura tôt fait de brûler ses drapeaux.

En résumé, reconnaissons que M. Pierre Elliott-Trudeau possède de grandes et rares qualités et que s'il sait les exploiter prudemment, il pourra devenir un chef d'Etat compétent. Il a promis, lors d'une conférence de presse dimanche, de s'acquitter de ses nouvelles responsabilités avec toute la vigueur et l'énergie dont il est capable. On a remarqué déjà qu'il voulait mettre plus de nuances dans ses déclarations. Tant mieux s'il a déjà accepté d'entrer dans son rôle avec ce nouvel esprit.

Nous lui souhaitons bonne chance. Il aura l'occasion, d'ailleurs, de faire ses preuves d'ici les prochaines élections fédérales.

Roger Bruneau
L'ACTION (9-4-68)

Trudeau commence déjà à patiner

A peine choisi premier ministre du Canada, M. Pierre Elliott Trudeau commence déjà à patiner!

C'est là l'opinion exprimée à Lachine, par le leader du Mouvement souveraineté-association, M. René Lévesque, alors qu'il commentait la première conférence de presse du nouveau chef du parti libéral fédéral, qu'il a qualifié de "hippie sur les bords" et de "vierge de la politique".

"J'ai écouté Trudeau à la télévision," a dit M. Lévesque, au cours d'une allocution devant le Mouvement social ouvrier du Québec. "Un journaliste lui a demandé combien avait coûté son élection? M. Trudeau s'est refusé à donner des chiffres."

"Kierans lui n'a pas hésité à dire qu'il avait dû dépenser $100,000 pour sa campagne à la chefferie. M. Trudeau, lui, n'a pas voulu le dire. Pendant deux minutes, il s'est livré à un pénible patinage, à une pénible approximation".

Qualifiant "le spectacle d'Ottawa" de véritable orgie, qui a coûté des fortunes, le leader du MSA a souligné que M. Trudeau, sans doute respectable sur le plan personnel, n'en est pas moins sorti du congrès prisonnier des vieilles structures de parti.

On a voulu faire un radical de M. Trudeau, a poursuivi M. Lévesque. Et pourtant, selon lui, l'hésitation avec laquelle M. Trudeau a répondu au journaliste ("si votre question portait sur le coût d'une élection générale, a dit M. Trudeau, à ce moment-là je vous le dirais... ou peut-être pourrais-je vous le dire) démontre que M. Trudeau a besoin lui aussi "de consulter toute la patente" avant de prendre position.

"Vous allez en avoir des réformes avec un homme comme ça, a lancé M. Lévesque en expliquant que les vieux partis, tant fédéraux que provinciaux, sont financés en coulisse par des tripotages. Ces gens-là sont assis depuis deux ans sur le rapport Barbeau qui prouve que les caisses électorales, c'est du poison!"

(La Presse, 8-4-68)

Sts-Martyrs-Canadiens

Assemblées de la L.F.C.

Les assemblées mensuelle et annuelle de la L.F.C. eurent lieu le 9 avril, à la salle paroissiale, avec M. l'abbé P. Raymond, curé, et 30 membres présents.

Après la lecture des procès-verbaux, il y eut élection du nouvel exécutif, qui donna les résultats suivants: présidente, Mme Robert Trudel; 1ère vice-présidente, Mme André Lachance, 2e, Mme Victor Morin, 3e, Mme Jules Préfontaine; secrétaire, Mme Edgar Daigneault; trésorière, Mme Gérald Bourrier.

Au cours de l'année 1967-68, les activités suivantes furent organisées: souper-communion au Chantier où Mme Le Boeuf parla du "Rôle de la femme d'aujourd'hui"; présentation d'un film sur "les retraites fermées", par les RR. PP. J.-P. Isabelle et C. Lafrenière; discussion sur le thème de l'année "Les Unes, les Autres"; cercle d'étude sur Le Péché; projet centenaire — "Les Echos du Passé" — au profit des missions du Brésil; vente remue-ménage; thé paroissial; paniers de provisions et linge usagé envoyés aux pauvres; cercles d'étude sur "le Statut de la femme" et sur les changements suggérés des "statuts et règlements" de la Ligue.

M. l'aumônier remercia l'exécutif sortant de charge, en particulier Mme la présidente, pour le travail accompli. Il dit quelques mots très appropriés sur les changements dans le monde d'aujourd'hui; l'évolution dans l'Eglise; la situation critique des Noirs aux Etats-Unis; les missions au Brésil; le rôle important de la femme: "Elle a beaucoup plus de coeur car, l'homme a plus d'intelligence". Il termina en ajoutant que: "La récompense est dans le travail accompli", et souhaita bonne chance au nouvel exécutif.

Un goûter spécial compléta la soirée.

Avis

La Ligue de Quilles "Béliveau" de la paroisse des Sts-Martyrs-Canadiens tiendra un banquet le samedi 4 mai, à la salle des Canadiens de Naissance. Ce banquet sera suivi d'une soirée dansante. Pour se procurer des billets pour le banquet ou pour la soirée, appeler M. Pat Halpin: 256-3239.

Le Club social du Centre Culturel de Saint-Boniface

Soirée tranquille au Club social du Centre culturel ce 20 mars. Une trentaine de personnes seulement avaient bravé les intempéries pour se rendre au rendez-vous du samedi soir. Il faut croire que le Franco-manitobain n'aime pas se mouiller les pieds!

De toute façon, ceux qui sont venus se sont bien amusés et, malgré le petit nombre, Suzanne Goebel a été applaudie avec fracas.

En effet, Suzanne Goebel, une diseuse de beaucoup de talent, s'est produite au Club social devant un auditoire très réceptif. Tous ont bien apprécié ses interprétations de chansons françaises et tous ont su discerner chez cette jeune artiste les possibilités d'une belle carrière dans la chanson.

La prochaine soirée régulière du Club social aura probablement lieu le 4 mai, avec Gérald Paquin comme artiste invité.

Le Club social organise, en collaboration avec la Librairie Lumen, le Consul de France et l'abbé Pierre Raymond, une exposition du livre français au sous-sol de l'église Sts-Martyrs-Canadiens, le 11 mai 1968. A cette occasion, il y aura dégustation de fromages avec tout ce qu'une telle dégustation comporte. Les billets sont déjà en vente à la Librairie Lumen et chez les membres du comité exécutif du Club social. Prix: $2.50 par personne.

Communiqué

FIANCAILLES

M. et Mme Joseph-A. Bibeau, de 288, rue Dumoulin, sont heureux d'annoncer les fiançailles de leur fille, Berthe-Georgette, à M. Edmond-Georges Boulet, fils de M. et Mme Aimé Boulet, de Dunrea. Le mariage aura lieu le samedi 8 juin, à 5 h. 30 p.m., en la basilique de St-Boniface.

Chevaliers de Colomb

Conseil Goulet no 3681

Marchoton

C'est bien ce samedi-ci que s'ébranlera le grand marchoton organisé par le Conseil Goulet.

Les marcheurs sont priés d'apporter leurs formules d'inscription et la liste de leurs commanditaires dès 8 h. du matin le samedi 27 avril, à l'Institut collégial du Précieux-Sang, 209, rue Kenny, Norwood.

Le départ se fera à 9 h. Les marcheurs pourront refaire leurs forces en chemin ou se rafraîchir grâce à A. & W. Root Beer et Canadian United Fruit Co. De plus, les organisateurs fourniront de la soupe, du Seven-Up, des tablettes de chocolat et même des beignets! Il y en aura donc pour tous les goûts!

A samedi matin donc! Bonne chance!

Ligue de 5 quilles

Les gagnants des quatre séries se sont rencontrés, vendredi soir dernier, pour décider du championnat de la ligue. Après quatre parties vivement contestées, l'équipe T. Girard est sortie victorieuse avec 4,261 points. Félicitations aux membres de l'équipe: Mmes Irène Bilodeau, P. Demarke, MM. R. Gervais, E. Lachance et E. Rougeau!

Dans le concours de consolation, la victoire est allée à l'équipe D. Nolin avec 4,014 points. Les membres de cette équipe sont: Mmes L. Lachance et D. Bilodeau, MM. R. Jeanson, M. Vachon et D. Nolin. Félicitations!

Le banquet de clôture et la présentation des trophées auront lieu au mois de mai.

RIGOLETTO

Mariages

Au Manitoba

LAURIER —
Branconier-Walker

Le samedi 20 avril, M. Réginald Branconier unissait sa destinée à celle de Mlle Judith Walker, de Reeve, Man., en l'église Notre-Dame des Victoires à Laurier. MM. Gilles Délaurier et Adrien Gamache, Mlles Linda Walker et Irène Feys servaient de témoins.

Plus de cent invités assistèrent au souper servi en la salle communautaire de McCreary. Une soirée dansante termina la journée.

M. et Mme Réginald Branconier résideront à Laurier.

• • •

ST-BONIFACE —
MacDonald-Alary

Dans l'église du Précieux-Sang avait lieu un échange d'anneaux lorsque le 20 avril, à 6 h. p.m., le R. P. Joseph Alarie, O.M.I., bénissait l'union nuptiale de Mlle Jo-Ann Alary, fille de M. et Mme Joseph Alary, à M. David MacDonald, fils de Mme Myrtle MacDonald.

La mariée était charmante dans sa robe courte et manteau en crêpe soufflé blanc. Son voile court bouffant était retenu par une couronne de même tissu que sa robe. Elle portait un bouquet de roses rouges et de muguets.

Les demoiselles d'honneur, Mlles Michelle Ledoux, cousine de la mariée, et Marge MacDonald, soeur du marié, étaient toutes deux vêtues de robes courtes en crêpe soufflé, vert pâle. Elles portaient des bouquets de marguerites jaunes et blanches.

Le marié était accompagné de son frère, M. John MacDonald.

Mme Michael McDonald touchait l'orgue.

Une réception eut lieu à la salle des Fils Natifs où M. A. Allard agissait comme maître de cérémonies. M. Albert Rousseau proposa le toast à la mariée.

Pour le voyage de noces à Vancouver, la mariée avait choisi un ensemble brun et crème. M. et Mme David MacDonald résideront à St-Boniface.



Heures du lever et du coucher de soleil à Winnipeg

(Heure normale du Centre)

Semaine du 28 avril

	Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
LEVER	5 h 10	5 h 08	5 h 07	5 h 05	5 h 03	5 h 01	4 h 59
COUCHER	19 h 43	19 h 45	19 h 46	19 h 47	19 h 49	19 h 50	19 h 52

Phases de la lune

Nouvelle lune	Prem. quartier	Pleine lune	Dern. quartier
27 avril	5 mai	12 mai	19 mai
10 h 21 a.m.	12 h 54 p.m.	8 h 06 a.m.	0 h 44 a.m.



Le Devoir ...

(Suite de la deuxième page)

une perspective que n'ouvraient pas au même degré les autres candidatures.

Pour le parti conservateur et les néo-démocrates, l'élection de M. Trudeau pose un défi redoutable. Elle crée, pour ces deux partis, l'obligation très urgente de se doter sans délai au Québec de dirigeants qui seront capables de livrer une lutte vigoureuse à un parti libéral dirigé par un leader de premier plan. Elle les invite aussi à s'employer sans délai à clarifier leurs idées et leur programme politiques.

Pour le gouvernement du Québec et les partis québécois, l'accession de M. Trudeau à la direction du parti libéral promet aussi de poser un problème très sérieux. Déjà, avec le renouvellement du leadership conservateur, on avait pu observer, dans le Québec, un regain d'intérêt pour la politique fédérale. Cette tendance n'a fait que s'accroître depuis décembre dernier, et elle ne pourra que se développer encore davantage avec l'accession de M. Trudeau au poste de premier ministre du Canada. Avec l'avènement de M. Trudeau, le foyer de l'excellence intellectuelle et administrative en politique, après avoir gravité depuis 1960 autour de Québec, semble devoir de nouveau se déplacer en direction d'Ottawa.

Claude Ryan
(Le Devoir, 8-4-68)

Vote en faveur du projet d'agrandissement de l'hôpital

NOTRE-DAME-DE-LOURDES — Le Comité de direction de l'hôpital Notre-Dame tient à remercier tous ceux qui, par leur vote, ont favorisé le projet d'agrandissement et de modification de l'hôpital.

Par leur vote en faveur, ils ont prouvé à ceux qui dirigent, qui ont tendance de tout centraliser dans de grands centres, que les gens de la campagne tiennent à conserver ce qu'ils ont et tout ce qu'ils ont chez eux, et que lorsqu'il le faut, ils savent s'unir.

Voici, du registre des électeurs, les résultats du vote par subdivision:

Subdivision	Nombre d'électeurs	Nombre ayant voté	Pour	Contre
Village de Notre-Dame-de-Lourdes	225	207	203	4
South Norfolk Subdivision no 1	133	102	79	23
Lorne				
Sub. no 1 (Altamont)	89	71	18	53
Sub. no 2 (St-Léon)	70	59	37	22
Sub. no 3 (N.-D.-de-L.)	130	98	80	17

La Riposte

Mini et maxi-mini

Mini et débauche

Bien des jeunes filles, des jeunes dames et des dames moins jeunes revêtent — ou bien se dévêtent-elles? — la mini-jupe et même la maxi-mini. Peut-on pour autant les accuser de débauche? Seraient-elles toutes adonnées à une vie déréglée? S'il s'était agi d'un dévêtement radical, passant d'un seul bond de la robe jusqu'aux talons à la maxi-mini, il serait probablement permis de mettre en doute la pureté d'intention des personnes concernées. Nous pourrions les supposer animées d'un désir de provocation. Mais le processus de diminution vestimentaire s'est étendu sur de longues années, de sorte qu'il n'a pas — de façon générale — choqué les sentiments de réserve des filles et femmes attentives à la mode. Elles ont connu une insensibilisation lente et progressive à l'égard de ce qu'elles affichaient d'elles-mêmes, une désacralisation graduée de l'interdit en matière vestimentaire. En conséquence, lorsqu'elles s'affublent de robes nouvelle-mode, ce n'est pas dans le but de provoquer, mais seulement afin d'être habillées "correctement".

Evidemment, les jeunes hommes et les hommes moins jeunes sont quotidiennement mis en présence de jambes dénudées par la mini et la maxi-mini. Doit-on croire qu'ils sont par la suite hantés par des rêves et même des projets obscènes? Ce serait là une supposition tout à fait contraire aux données de l'expérience commune. Certes, les premiers temps, le nouveau peut occasionnellement happer le regard distrait ou curieux. Mais ce nouveau ne tarde pas à devenir l'habituel et perd l'intérêt qu'il suscitait d'abord. Voilà belle lurette que la plupart des hommes sont insensibilisés à l'égard de ces milliers de jambes qui circulent autour d'eux... d'autant plus qu'un grand nombre d'entre elles sont plus aptes à faire fuir qu'à attirer les regards.

Mini et mode

De tout temps, la mode a exercé une pression contraignante sur les membres de la société. Elle est un phénomène de toujours et, à cet effet, nous pouvons facilement être tentés de la considérer comme un mécanisme inoffensif. Certains la respecteront en tant qu'effusion naturelle des gens d'une époque. D'autres, adonnés à l'esthétique, la toléreront en attendant une mode nouvelle qui soit moins offensante à des yeux d'artiste.

Mais la mode est-elle vraiment neutre?

Mini et jeunesse

L'indifférence engendrée par l'habitude s'installe assez rapidement chez la plupart des adultes. Mais qu'en est-il du jeune nouvellement éveillé aux questions sexuelles? Cette période de la vie est, pour un grand nombre, difficile et les principes préalablement acquis ont beaucoup à faire pour maîtriser les nouvelles émotions en ébullition et encore fortement déréglées. L'étalage quotidien de nudités qui entoure le jeune n'est pas de nature à contribuer à son apaisement. Cette provocation de son imagination rend difficile l'abstraction qu'il doit faire de ces attraits. Il est donc certain que plusieurs jeunes peuvent être, et même sont affectés par le dépouillement de personnes du sexe opposé. Il n'y a pas là mauvaise volonté de la part des jeunes: ils sont dans une période naturellement difficile. Il n'y a pas là mauvaise volonté chez les dames et donzelles: elles sont plutôt insouciantes. Mais il y a là une situation dont il faut prendre conscience et qu'il faut corriger. La mauvaise volonté n'apparaîtra que si l'on refuse de corriger une situation douloureuse lorsqu'on en a pris conscience.

Cette situation ne peut être corrigée par les jeunes. On ne peut changer le processus naturel de maturation. C'est aux dames et aux demoiselles à agir. Elles ont à répondre à cette question: va-t-on accepter de jeter le trouble — et toutes ses conséquences possibles — dans l'esprit de plusieurs, simplement afin de pouvoir paraître bien aux yeux d'un public inconscient de ses responsabilités?

Ne peut-on pas croire, cependant, qu'un grand nombre de jeunes accède rapidement et sans grand mal à l'indifférence adulte? Mais, justement, le nombre de ceux qui sont troublés n'est pas en cause. Mettra-t-on en danger le bonheur de quelques-uns, d'un seul même — et ils sont plus qu'un, plus que quelques-uns, car la nature humaine ne change pas — pour une simple vanité personnelle?

Mini et insensibilité

Mais il y a plus. Il y a pire. Il y a l'indifférence elle-même. Comment des personnes qui se dévêtent autant peuvent-elles ne pas se sentir grandement dénudées? Comment les hommes — si prompts en matière sexuelle — peuvent-ils ne pas réagir devant la dénudation avancée d'un grand nombre de femmes? C'est par l'insensibilité acquise de part et d'autre.

Insensibilité: doux sommeil... C'est l'assoupissement des nerfs; c'est l'anesthésie morale qui, comme l'anesthésie médicale, calme nos appréhensions, notre conscience de l'anomalie.

Qui n'a pas rêvé, à un moment ou l'autre, de ne jamais ressentir aucune douleur corporelle? Quelle vie agréable ce serait, sans maux de tête, maux de ventre, maux de dents! Quelle paix!

Cette insensibilité existe. Et c'est une terrible maladie — rare mais réelle. Car cette "paix" est l'alliée, la conspiratrice de toutes les maladies. Son sujet se blesse-t-il la tête contre un arbre, qu'il ne sent pas son mal. Se coupe-t-il par inadvertance, qu'il ne s'en rend pas compte. Se fracture-t-il un membre qu'il tarde à s'apercevoir de l'étendue du mal. Son organisme se détériore-t-il qu'il l'ignore. Cette "bénédiction" que les ignorants et les étourdis souhaitent, le détruit, le tue.

De même, l'insensibilité morale — c'est-à-dire l'insensibilité à l'égard des valeurs humaines — nous conserve l'illusion de bien-être pendant que la mort nous guette, nous assaille même, de mille façons. Cette "paix" est l'alliée, la conspiratrice de tous les maux. Elle permet à la mère de faire tuer l'enfant qu'elle porte; au médecin de tuer cet enfant; au législateur de favoriser ce crime; aux citoyens d'accepter cette perversion de la justice. Et l'enfant meurt, abandonné de tous, victime de l'insensibilité morale. Mais il n'y a pas là de quoi s'étonner. Nous avons déjà vu le soldat tuer l'innocent, sous prétexte que c'était un ordre, dans ces camps de concentration où l'on a exterminé toute une population juive. Et au lendemain de cette hécatombe, chacun avait la conscience tranquille... disons plutôt qu'elle était assoupie, inconsciente, insensibilisée.

La conscience morale n'a pas comme tâche de nous nuire, mais bien de nous aider. Son rôle est de nous guider vers le bonheur en nous avertissant de ce qui nous détruirait. Si parfois elle nous fait mal, c'est afin de nous éveiller au danger qui est là, menaçant, alors que l'insensibilité aurait l'effet qu'a la boisson chez le chauffeur d'une voiture. Quelle euphorie! Mais quelles suites!...

Non, la mode n'est pas neutre. Elle est le reflet d'un esprit. C'est cet esprit qu'il faut juger. La mini et la maxi-mini n'entraînent pas, en elles-mêmes, la corruption de celles qui les portent. Mais elles engendrent une insensibilité qui berce doucement dans le monde du rêve, pendant que le réel projette sa vengeance... Tous les psychologues le disent: celui qui refuse de vivre dans le réel devra un jour souffrir atrocement.

Georges Allarie

Letellier

Remerciements

Les membres de la famille de Mme Arzilia Cadieux désirent exprimer leur profonde reconnaissance à tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie dans leur deuil récent.

Transcona

Réunion de la L.F.C.

La Ligue des Femmes Catholiques, section française, de la paroisse l'Assomption tenait sa réunion annuelle le 10 avril. Le rapport annuel de la présidente, Mme A. Comeault, indiqua que la section de 69 membres actifs et de 15 membres honoraires (religieuses Oblates) avait tenu dix réunions mensuelles et dix de l'exécutif.

Les programmes de réunions, choisis par les présidentes des comités permanents, furent: conférence sur l'action catholique, donnée par M. l'abbé L. Beaulieu, aumônier diocésain de l'A.C.; sur les missions du Brésil, par M. l'abbé L. Verrier, missionnaire au Brésil; sur la nouvelle catéchèse, par Mme P.-E. Carrière, institutrice; sur "Votre rapport Madame", panel d'information, avec les invités spéciaux: le R. P. J.-P. Aubry, O.M.I., rédacteur de la La Liberté et le Patriote, Mlles P. Cormier et L. Alarie et Mme R. Therrien, présidente du comité de presse et publicité du Conseil diocésain de la Ligue; sur le pain quotidien, avec diapositives, par Mme E. Wankling, diététicienne. Les autres réunions traitèrent de questions au sujet de la Ligue.

La Ligue fut représentée à la Conférence sur l'Oecuménisme, donnée par le R. P. J. Roche, et au séminar social à St-Jean-Baptiste. La séance "Echos du Passé", projet centenaire de la Ligue diocésaine pour venir en aide aux missions du Brésil, fut présentée avec succès à Transcona.

Un banquet de Noël réunissait les membres des trois Ligues de Transcona: l'Assomption, Blessed Sacrament et St. Joseph the Worker.

Adressant des remerciements, la présidente mentionna spécialement les services rendus par Mlles A. Fillion et A. Carrière qui doivent bientôt quitter la paroisse.

Le rapport de la secrétaire, Mme B. Bélanger, indiquait que cette charge avait été bien remplie. La trésorière, Mlle A. Fillion, rapporta que la Ligue avait remis à la paroisse la somme de $1,103.08, résultat de divers projets. En plus, la Ligue fit don d'une encyclopédie "Livre d'Or de la Science" pour l'école; des dons monétaires aux Jeannettes, au "Drop-in Centre" pour vieillards et aux missions du Brésil. La Ligue organisa aussi l'arbre de Noël des enfants.

Mme U. Lamoureux, du comité spirituel, mentionna que sept membres avaient suivi une retraite fermée; trois membres avaient assisté à la Pastorale sur la Pénitence; qu'il y eut des méditations à l'église et des discussions sur le péché avant les réunions mensuelles; que les honoraires de six messes avaient été versés; que la Ligue avait pris une part active à une soirée de cantiques réunissant toutes les églises de Transcona (un membre donna 32 heures de travail à la préparation de cet événement), et que la Ligue tenait un comptoir lors d'une grande vente de pâtisseries à laquelle prenaient aussi part les dames des églises non catholiques de la ville.

Mme P.-E. Carrière, du comité d'éducation, nota que deux rencontres de Parents et Maîtres avaient eu lieu au cours de l'année et qu'à l'une des rencontres deux membres figuraient au panel sur l'éducation. Ce comité pria les membres de se tenir au courant du grand Rallye du Manitoba Français. Ce comité renseigna aussi les membres au sujet de la faim qui existe dans le monde et à ce sujet un repas au riz, qui remporta un vrai succès, fut organisé par la Ligue.

Le rapport de Mme E. Grégoire, du comité social, indiqua que les membres avaient fait 15 visites aux malades et 9 aux mamans de nouveau-nés (une médaille fut donnée à chacun des nouveau-nés). On aida quatre familles éprouvées par la mortalité et une famille par un incendie. Environ 400 livres de linge usagé furent recueillies pour les missions. Deux foyers nourriciers recueilliraient deux enfants et un foyer adopta un enfant. Ce comité obtint l'aide de cinq automobilistes pour le transport de personnes âgées à la messe du dimanche.

Mme P.-E. Bisson, dans son rapport du comité de résolutions, fit savoir que les membres avaient été mis au courant des résolutions, des recommandations et du thème du dernier congrès de la Ligue. Aucune résolution ne fut présentée cette année. Ce comité prépara une liste de questions au sujet de la Ligue et cette liste fut envoyée aux membres. Une de ces questions fut discutée lors d'une animation de groupe. La présidente de ce comité fut choisie pour diriger l'étude des statuts de la Ligue. Au début, ce comité comprenait sept membres. Au cours de l'année, tous les membres furent invités à assister aux réunions d'étude des statuts.

Mme A. Bédard, du comité de recrutement, rapporta que des 69 membres de la Ligue, deux étaient de nouveaux membres et que l'un avait été transféré d'une autre section. La section se sert de formules d'admission et a son comité de téléphone.

Mlle A. Carrière, du comité législation-civisme, mentionna qu'on rappela aux membres leur devoir de voter à tous les niveaux de gouvernement. Trois membres ont assisté aux assemblées du Conseil de ville et un membre fut nommé par le comité centenaire de la ville pour organiser un grand festival de musique pour toutes les écoles, paroissiales et publiques de Transcona. Ceci fut un grand succès. Quatre membres font partie du comité de bien-être social; un membre fait partie de la commission scolaire paroissiale; deux membres aidèrent à la clinique de sang et un à la perception "United Way". Un groupe de membres aide régulièrement au Club du bingo de la paroisse.

Mme J. Masniuk, du comité radio, télévision, films et divertissements, renseigna les membres sur le décret conciliaire "Inter Mirifica". Des extraits de ce décret, se rapportant aux devoirs des parents et des jeunes, furent expliqués. Au cours de l'année, la section fut mis au courant des émissions religieuses et culturelles présentées à la télévision, à la radio et au théâtre.

Mlle H. Blais, du comité de presse et publicité, envoya 17 chroniques à La Liberté et le Patriote et 22 au Transcona News, cinq annonces à la radio et une à la télévision. Deux photos des membres parurent dans la presse. Onze pancartes furent installées, 21 avis annoncés au prône et 202 lignes d'annonces parues dans le bulletin paroissial. La Ligue a pris un abonnement au journal La Liberté pour l'usage des membres. La section fut à l'honneur lorsqu'une chronique des missions du Brésil, projet d'entraide du diocèse, parut en première page dans La Liberté par suite d'une conférence donnée à une réunion de la Ligue.

Mme N. Proulx, du comité de cuisine, remercia toutes les dames qui lui avaient prêté main-forte dans son département.

Elections

Les élections présidées par Mme P.-E. Carrière donnèrent les résultats suivants: présidente réélue, Mme A. Comeault; 1ère vice-présidente, Mlle H. Blais; 2e vice-présidente, Mme J. Masniuk; 3e vice-présidente, Mme E. Lambert; secrétaire réélue, Mme B. Bélanger; trésorière, Mme P.-E. Bisson.

Après un mot de la présidente, l'aumônier, M. l'abbé A.-J. St-Laurent, félicita toutes celles qui avaient accepté d'être candidates et celles qui furent élues. Il remercia la présidente, l'exécutif et les membres de la section pour le magnifique travail accompli, soulignant le récent repas au riz qui rapporta un succès remarquable.

Réunion mensuelle

Les points saillants à la réunion mensuelle qui précéda la réunion annuelle furent le repas au riz qui rapporta la somme de $264.81, le bazar $414.50 et la partie de cartes $62.80. On décida d'organiser un thé printanier pour le dimanche 2 juin. Mme A. Bédard en accepta la charge.

La présidente annonça que la réunion de l'exécutif diocésain, préliminaire au congrès, aura lieu en la salle paroissiale de Transcona le vendredi 26 avril, à 8 h. Il y aura messe en l'honneur de Notre-Dame du Bon Conseil à 7 h. 30 en l'église avant la réunion.

Comité de presse et publicité

Le calendrier universitaire

AVIS

Remise de diplômes aux absents — Date limite: 3 mai. Les étudiants qui ne pourront pas être présents à la Convocation (les 23 et 24 mai) doivent solliciter leur diplôme "in absentia" par écrit auprès de l'assistant-doyen en donnant leurs raisons et indiquant leurs intentions. Après la date limite, on exigera la somme de $10.00 à ceux qui désireraient ce privilège.

Un fonds M. L. King

Dans toute lutte violente, ce sont les modérés qui ont le plus besoin d'aide. Les partisans du Dr Martin Luther King, Jr., ont besoin de notre appui maintenant. Un groupe d'étudiants et de professeurs de l'université a contacté celle du Dr King à Atlanta pour demander comment se rendre utiles. La réponse est: "des bourses".

Les chèques doivent être faits au "Martin Luther King Fund" et envoyer au contrôleur, Université de Manitoba.

Bourse Portland Cement

M. Patrick Lau, étudiant en 4e année d'architecture, vient de se voir décerner une des huit bourses d'études, offertes par la compagnie Portland Cement, à la suite d'un concours continental. C'est la quatrième année consécutive qu'une de ces bourses est remportée par un étudiant de la faculté d'architecture de l'Université de Manitoba. M. Lau, qui vient de Hong Kong, passera l'été en France, à l'Ecole des Beaux-Arts de Fontainebleau, avec d'autres boursiers des Etats-Unis.

L'oeuvre gagnante est le dessin d'un centre religieux régional catholique, prévu pour Tuxedo comprenant une chapelle, une salle paroissiale, des salles d'amusement et de classe, le tout sous un même toit. Tous les étudiants de 4e année ont dû travailler selon leurs goûts à un projet de ce genre.

Ste-Rose-du-Lac

Remerciements

Les membres de la famille de Mme Claire Loire désirent remercier les parents, amis et connaissances qui leur ont témoigné de la sympathie lors de leur deuil récent.

L'I.T.M. invite le public à venir voir ses facilités

Les jeudi et vendredi 25 et 26 avril prochains, le Manitoba Institute of Technology (l'Institut Technologique du Manitoba) ouvrira ses portes au grand public afin de lui permettre de se rendre compte de l'excellence et de la variété de l'entrainement qu'on y offre aux jeunes.

On y verra les élèves à l'oeuvre dans les classes et les ateliers, ainsi qu'une exposition de leurs travaux.

Les organisations qui aimeraient à visiter en groupe pourront le faire avec l'aide d'un guide compétent pendant la journée seulement. On est prié d'appeler le numéro 786-1486 pour faire les arrangements nécessaires.

Une maquette du nouvel Institut des Arts décoratifs et industriels qui est en construction sera aussi en exposition.



Selon l'Acte de Planification

AVIS d'AMENDEMENT

AU PROJET DE PLANIFICATION 1966B DE RITCHOT

Avis est donné par les présentes qu'un projet de planification devant être connu sous le nom de Projet de planification Ritchot 1968A et désigné pour être appliqué à:

Un territoire de St-Adolphe situé à l'angle sud-est du Chemin Ste-Marie (P.R. 200) et de Proteau Drive, plus particulièrement décrit comme étant le tout des lots 9 et 10, Bloc 4, Plan 8937,

a été préparé pour la considération du Conseil de la Municipalité rurale de Ritchot selon les termes desquels on propose de:

Redésigner le territoire ci-dessus décrit, de District "CI" Général Commercial à District "RA" Suburbain.

Une copie de ce projet de planification, ainsi que les plans y ayant trait, peuvent être examinés sans frais aux Bureaux municipaux de la M. R. de Ritchot à St-Adolphe, Manitoba, entre 9 heures a.m. et 5 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.

Toute représentation pour ou contre l'adoption de ce projet de planification doit être faite par écrit et déposée chez le Secrétaire-trésorier de la M. R. de Ritchot avant le 6e jour de mai 1968; ce jour ou après on se propose de faire deuxième et troisième lectures du règlement d'adoption. Toute personne désirant comparaitre devant le Conseil de la M. R. de Ritchot, afin d'appuyer ces représentations devra signifier son intention de le faire au Secrétaire-trésorier.

Si aucune objection n'est faite à la deuxième lecture du règlement d'adoption, le jour ou après la date à laquelle le Conseil de la M. R. de Ritchot en fera la deuxième lecture, le Conseil peut faire la troisième lecture du règlement d'adoption et le soumettre au Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation, et avant d'avoir reçu cette approbation, le projet de planification entrera en pleine force et vigueur.

Après la deuxième lecture en vue de l'adoption du règlement par le Conseil de la M. R. de Ritchot, et là où des objections auraient été posées contre la deuxième lecture du règlement d'adoption, ledit projet de palnification et les documents s'y rapportant seront soumis au Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pour son approbation. Toute personne ayant adressé des représentations écrites contre la deuxième lecture du règlement d'adoption sera avisée de la décision du Conseil de la M. R. de Ritchot et avisée qu'elle peut s'objecter à l'adoption du projet de planification, par écrit, en adressant sa communication au Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales pendant une période de quatorze (14) jours de la date de l'envoi de cet avis.

Après avoir considéré ces représentations, s'il y a lieu, le Ministre peut approuver le projet de planification sans aucun autre avis à quiconque.

Le projet de planification, ainsi approuvé par le Ministre du Développement urbain et des Affaires municipales, entrera en pleine force et vigueur à la date ou après celle à laquelle le règlement adoptant le projet de planification sera lu pour la troisième fois et adopté par le Conseil de la M. R. de Ritchot.

J. Brodeur,
secrétaire-trésorier
de la M. R. de Ritchot.

Ste-Agathe

Soirée du téléphone

Un bon nombre de gens intéressés assistaient à la soirée du téléphone le mardi soir 16 avril. Le maître de cérémonies, M. Munroe, trouva des mots gentils pour accueillir tout le monde. Il salua particulièrement le maire de la municipalité Ritchot, M. John Wallace, et le conseiller, M. Emmanuel Lemoine, qu'il invita à parler. M. Lemoine fit la petite histoire du téléphone à Ste-Agathe. C'est en 1905 qu'on installa le service du téléphone à Ste-Agathe. Une opératrice suffisait à la tâche. Le premier bureau se trouvait dans le magasin du grand-père Félix Lemoine. Plus tard il fut déménagé dans la maison de Théobald Joyal, puis dans le magasin Joyal où il resta jusqu'à nos jours. Avec les années, le bureau resta ouvert 24 heures par jour et on en vint à employer 4 opératrices à plein temps. Les abonnés du district comprenant Aubigny et St-Adolphe augmentèrent d'année en année.

Un intéressant film sur le progrès à travers les âges démontra comment le téléphone et les autres inventions modernes qui l'ont suivi ont contribué à l'avancement des peuples et à la bonne entente entre nations.

M. Bradshaw donna un court entretien et présenta Mlles Beverly Wood et Janice Kosenko qui expliquèrent comment se servir du téléphone automatique qu'on a installé et qui entra en opération le jeudi 18 avril. On rendit hommage aux opératrices Mlle Evangéline Lapointe, Mme Angéline Brémaud, Mlles Raymonde Gratton et Lucette Lemoine. Les deux premières ont servi le public fidèlement depuis de longues années. Après des vacances bien méritées, les quatre commenceront une nouvelle vie de travail dans des bureaux de Winnipeg.

Mlle Loepky donna des instructions sur la manière directe de faire des appels interurbaines.

Quatre prix de présence furent tirés et un court film amusa jeunes et vieux.

M. Munroe remercia l'auditoire et l'invita à prendre un goûter.

Va-et-vient

Le mariage de Mlle Louise Pilon à M. Richard Wilford le samedi 20 avril fournit l'occasion à la famille Pilon de se réunir au complet: la soeur de la mariée, Evelyne, hôtesse de l'air à Montréal; les frère et soeurs de MM. R. et T. Pilon et de Mme Emile Joyal, M. et Mme Georges Pilon et deux de leurs enfants, Mme Marie-Joseph Paquin et un fils, M. et Mme H. Parry (Pauline) et un fils, Mme Cyprienne Péloquin, de Vancouver, Mme Georgette Dion, de Calgary, et la famille Armand Marion, de Kenora, Ont.

Mme Emile Sorin a fait un séjour de quelque dix jours à l'hôpital général St-Boniface.

Le R. F. Médor Latreille, O.M.I., de Vermillion Bay, a rendu visite à ses cousins, Dumesnil, Labelle, Lapalisse et Brémaud, au cours de la semaine de Pâques.

Haywood

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 17 avril eut lieu la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques avec 10 membres et M. l'aumônier présents.

On discuta des dernières préparations du bazar qui, espérons-le, sera un succès. Les dames de la paroisse ont fait une grande quantité d'articles pour être vendus et en ont recueilli un bon nombre.

Remerciements

Mme Philias-E. Poirier et sa famille remercient leurs parents et amis qui leur ont témoigné de la sympathie, soit par offrandes de messes et de fleurs ou par leur assistance aux prières et aux funérailles et par leurs visites à la famille.

La famille P. Dedieu, de Haywood, désire exprimer sa profonde gratitude pour les nombreux témoignages de sympathie reçus lors de son récent deuil. Elle remercie spécialement le personnel de la salle du Christ-Roi de l'hôpital Taché à St-Boniface, le personnel de l'hôpital de St-Claude, ainsi que les membres de la Ligue des Femmes Catholiques de Haywood pour avoir préparé et servi un goûter après la messe des funérailles.

Çà et là

M. Luc Gautron et sa famille, de St-Claude, visitèrent leur mère et grand-mère, ainsi que Mme Hélène Tarko, à l'occasion de la fête de Pâques.

Mlle Yvette Souque, de Calgary, vint passer la fin de semaine dans sa famille.

MM. et Mmes Georges Bergeron et Léo Leclair visitèrent Mme Bergeron.

M. et Mme Jos. de Rocquigny étaient de passage à Haywood.

Mlles Elaine et Patricia Lapointe vinrent visiter leurs parents.

Mme Ovide Dagesse a visité ses parents et amis de Haywood.

M. Pierre Laramée, de La Broquerie, fête son 90e anniversaire de naissance

LA BROQUERIE — Le dimanche 14 avril, M. Pierre Laramée fut profondément touché de la belle fête de famille, soigneusement préparée en son honneur par ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants, à l'aréna du Centenaire à La Broquerie.

Quelle belle journée, un jour de Pâques, pour se trouver tout à coup entouré d'une si belle couronne, à l'occasion d'un 90e anniversaire de naissance. En effet, M. P. Laramée est né dans la province de Québec le 15 avril 1878. Il demeure actuellement chez son fils, Philippe. Il attribut sa longévité à son occupation. "Il faut de l'exercice tous les jours", dit-il.

Un programme récréatif de chants, musique à bouche, violon, sketchs, ainsi qu'une danse au rythme de l'orchestre des Riots, avait été préparé pour la circonstance. Ont figuré au succès de la soirée: enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants du jubilaire. Un gâteau d'anniversaire lui fut offert, puis M. Alfred Laurencelle, petit-fils, lut une adresse au nom de toute la famille.

On remarquait parmi les invités le frère du jubilaire, M. Joseph Laramée, de St-Norbert, âgé de 94 ans, sa fille, la Rév. Sr Marguerite Laramée, S.G.M., de l'hôpital Taché, ainsi que son petit-fils, M. l'abbé Louis Laurencelle, de la paroisse cathédrale.

Meilleurs voeux et félicitations à M. P. Laramée.

Va-et-vient

Durant la fin de semaine de Pâques, Mme D.-N. Normandeau, accompagnée de son fils, Marcel, se rendait par avion à Trail, C.-B., pour une visite à ses fils et bru, M. et Mme Gilles Normandeau. Ensemble ils allèrent saluer M. et Mme Emile Boily, ainsi que M. et Mme Hubert Boily, à Rossland, C.-B.

Mme Marcien Leclerc, MM. et Mmes Léon Normandeau et Lucien Leclerc sont de retour d'un voyage à Usk, C.-B., où ils visitèrent la mère de M. Leclerc, âgée de 80 ans, en convalescence à la maison après un séjour à l'hôpital. A Terrace, ils sont allés voir Mme Gérard Vennes, soeur de M. Leclerc. En cours de route, ils s'arrêtèrent chez M. Alexandre Leclerc, à Ponoka, Alta.

MM. Guy et Raymond Girardin, de Ponteix et Gravelbourg, Sask., étaient de passage chez Mme Madeleine Balcaen, en fin de semaine. Tous regrettent le départ de M. et Mme Louis Girardin, qui sont retournés en Saskatchewan avec eux. Lors de leur séjour dans la paroisse, M. et Mme Girardin s'étaient fait beaucoup d'amis.

Excursion

Après avoir fait leur préparatif le lundi 15 avril, à 1 h. 30 p.m., quatre scouts partaient en bicyclette avec leur bagage pour une excursion à Richer. La température étant idéale, le trajet se fit sans trop de misère. Ils arrivaient à destination vers 4 h. 30 p.m. En un rien de temps, ils préparèrent les lieux et dressèrent leur tente. Puis ce fut le souper en plein air près d'un bon feu.

Après le souper, voilà que le temps s'est assombri. Les scouts jouèrent une bonne partie de soccer, puis ce fut l'heure du repos bien mérité. Ils s'endormirent au son d'une pluie tranquille pour se réveiller de bonne heure le lendemain matin avec un beau soleil brillant. Après le déjeuner, les scouts plièrent bagage et quittèrent l'endroit vers 9 h. 30 a.m. Ils s'arrêtèrent à La Broquerie pour dîner, puis s'aventurèrent vers Steinbach pour revenir à l'heure point de départ à 4 h. p.m. Enfin ils atteignirent leur but (50 milles en bicyclette avec bagage), un peu fatigués mais heureux d'avoir accompli une autre épreuve dans leur vie de scout.

Merci à la famille de Richer qui les a hébergés. Bravo, René, Alain, Louis et Georges! Bravo aussi à Jacques Taillefer qui a parcouru son 50 milles avec un autre groupe, ainsi qu'à Roger !

Horaire printemps-été du Canadien National

L'horaire printemps-été du Canadien National entrera en vigueur le 28 avril prochain. L'horaire de tous les trains-passagers utilise l'"Heure avancée", sauf pour la Saskatchewan et l'Alberta.

Le "Panorama" quittera Winnipeg à 6 h. 15 p.m. tous les jours pour l'Ouest; il quittera Winnipeg à 9 h. p.m. tous les jours pour l'Est.

Le "Super Continental" de Montréal, Ottawa et Toronto arrivera à Winnipeg à 11 h. 10 p.m. tous les jours et quittera Winnipeg à 11 h. 40 p.m. tous les jours pour l'Ouest. Pour l'Est, il quittera Winnipeg à 12 h. 40 p.m. tous les jours.

Le train no 93 — Winnipeg-Churchill — quittera Winnipeg à 5 h. 30 p.m. les dimanche, mardi et jeudi; arrivée à Churchill à 8 h. a.m. les mardi, jeudi et samedi.

Le train no 92 — Churchill-Winnipeg — quittera Churchill à 7 h. p.m. les mardi, jeudi et samedi; arrivée à Winnipeg a 7 h. 20 a.m. les jeudi, samedi et lundi.

Le train no 91 — Winnipeg-Thompson — quittera Winnipeg à 5 h. 30 p.m. les lundi, mercredi et vendredi; arrivée à Thompson à 4 h. p.m. les mardi, jeudi et samedi.

Le train no 90 — Thompson-Winnipeg — quittera Thompson à 5 h. p.m. les mardi, jeudi et samedi; arrivée à Winnipeg à 1 h. 45 p.m. les mercredi, vendredi et dimanche.

Le train no 192 — Winnipeg-Fort William-Port Arthur — quittera Winnipeg à 9 h. 30 a.m. les mardi, jeudi et samedi; arrivée à Fort William à 10 h. 40 p.m. et à Port Arthur à 11 h. p.m.

St-Pierre

Réunion de la L.F.C.

Le mardi 16 avril, une réunion très intéressante avait lieu au gymnase de l'école. Près de 50 personnes étaient présentes. Au début il y eut réception de 11 nouveaux membres dans la Ligue, ce qui fait un total de 54 membres.

Le thème de la soirée était "Le rôle de la femme en 1968". Un panel fut dirigé par Mlle Thérèse Chatelain, de St-Boniface, travailleuse sociale émérite et dévouée dans toutes sortes d'organisations. Mlle Chatelain sut animer ce panel et la discussion du groupe d'une façon admirable.

Mme Lionel Carrière, de St-Pierre, mère de quatre fils d'âge scolaire et institutrice en 9e année, présentait le rôle de la femme au travail. Elle nous dit comment il est possible pour une femme bien organisée et aidée de toute sa famille d'être épouse, mère et femme professionnelle à la fois. Ses remarques intéressantes et son attitude nous ont vite convaincus qu'elle peut remplir ce rôle sans que les membres de sa famille ou ses élèves en souffrent.

Mlle Paulette Turenne, de St-Pierre, institutrice de français à Winnipeg, nous fit un portrait de la femme à notre époque. Nos mères vivaient de façons différentes parce que les circonstances et le mode de vie étaient différents. Mais nous, en 1968, devons vivre différemment avec une meilleure instruction et éducation, la facilité de voyager, de connaître le monde entier. Nous ne pourrons plus demeurer intellectuellement vingt ans en arrière. La jeune fille d'aujourd'hui doit se développer entièrement selon ses goûts et ses aptitudes pour vivre pleinement. Paulette vit pleinement sa vie et elle a su représenter les jeunes d'aujourd'hui et leur idéal.

Mme Lorraine Briggs, de Winnipeg, représentait la femme au foyer. Mère de six enfants (de 3 à 13 ans), elle était l'image vivante de la femme avec des responsabilités familiales, mais qui ne l'empêchent pas de jouer son rôle dans la société. En plus de faire partie de quelques organisations (telle que la Ligue des Femmes Catholiques), elle donne beaucoup de son temps en aide volontaire telle que l'enseignement d'une classe de catéchèse à tous les dimanches, transport journalier des enfants indiens et métis à l'école maternelle, aide au secrétariat de cette même organisation. En plus elle suit des cours de perfectionnement. Avec toute simplicité elle nous dit qu'elle croyait que ses enfants apprenaient plus et mieux ce qu'est la vie et ses difficultés en la voyant s'y dévouer de différentes façons. Son exemple nous a beaucoup édifiées.

Nous remercions sincèrement ces personnes de s'être dérangées et de donner encore de leur temps pour nous intéresser et nous apprendre que notre rôle de femme sera complet que lorsque nous aurons donné aux autres plus que le nécessaire, et c'est toute notre personne avec nos talents, notre capacité d'aimer, le don complet de nous-mêmes.

N.-D.-de-Lourdes

Chevaliers de Colomb

Le mardi 16 avril eut lieu la soirée sociale du Conseil Langevin. Plus de 200 personnes étaient présentes. A cette occasion, M. Roger Poiron, Grand Chevalier du Conseil Langevin, remettait un certificat de membre honoraire à vie, en reconnaissance de services rendus, aux Chevaliers suivants: Wilfrid Décosse, Célestin Champagne, Thomas Labossière, Nazaire Labossière, Albert Augert, Félix Yarjau, Jean Fraser et Josaphat Doyon.

Le lundi 22 avril, 50 membres du Conseil se rendirent par autobus à Ste-Rose-du-Lac pour assister à une grande assemblée du Conseil et à un ralliement des deux conseils. Tous les frères chevaliers furent enchantés de leur soirée et de l'accueil du Conseil de Ste-Rose-du-Lac dont ils garderont longtemps un bon souvenir. C'est la première fois que le Conseil Langevin entreprenait un tel voyage.

Soirée sociale

La Chambre de Commerce tiendra une soirée sociale le mardi 7 mai, à 9 h. p.m., pour venir en aide à M. Constant Dupasquier dont la maison fut détruite par les flammes. Tous sont bienvenus.

Ile-des-Chênes

Soirée récréative

Le dimanche 28 avril aura lieu une soirée d'information et de divertissement sous les auspices de la Caisse populaire.

Le programme comprendra des films documentaires tournés par feu l'abbé Rivard, ancien curé de la paroisse. Venons revivre les années 1930, revoir les parents et amis, se rappeler le village et la vie d'antan. On pourra constater le génie et l'originalité de l'homme dynamique qu'était l'abbé Rivard. Donc, qu'on se le dise afin que jeunes comme anciens redécouvrent les souvenirs de la vie dure, mais heureuse d'autrefois.

La deuxième partie de la soirée consistera en un quiz sensationnel auquel l'assemblée participera. Ce programme nouveau genre saura plaire à tous, et de nombreux prix pourront être gagnés. Un café terminera la soirée.

Cordiale invitation à tous les sociétaires de la Caisse, à leurs parents et amis pour cette rencontre du 28 avril, à 8 h. 30, en la salle paroissiale d'Ile-des-Chênes.

Aubigny

Première communion

Le dimanche 21 avril, 14 enfants, accompagnés de leurs parents, recevaient pour la première fois la sainte communion. Les filles revêtaient la toilette blanche traditionnelle, plus une rose rouge au corsage. Les garçons portaient fièrement une rose blanche à la boutonnière. Ces fleurs furent offertes par Mme J.-M. Ritchot. Les cantiques furent exécutés par la chorale, sous la direction de M. l'abbé J.-L. Caron.

Les premiers communiants étaient Brigitte et Maryse Bouchard, Léa Ritchot, Jeanette Lajeunesse, Liliane Robert, Simone Saurette, Donald Ritchot, Gilles et Edmond Chartier, Bernard St-Hilaire, Roger Clément, Douglas Landry, Jean-Paul Roy et David Chartier.

Après la cérémonie religieuse, un succulent diner communautaire fut servi aux enfants, à la salle paroissiale, par les religieuses et les dames de la Ligue des Femmes Catholiques. Les invités d'honneur étaient, en plus des parents, MM. les abbés J.-L. Caron et J.-L. Rocan, les quatre religieuses du couvent, les Rév. Srs Irène-Elisabeth, de passage à Aubigny, et André-Pauline, qui enseigna la catéchèse dans la paroisse, et Mme M. Dumesnil, institutrice.

La prise de photos, la distribution de souvenirs offerts par les religieuses, des discours et des chants agrémentèrent cette fête. Merci à tous ceux qui ont contribué au succès de cette journée.

Nouvelles scolaires

A l'occasion de Pâques, la supérieure du couvent visita les classes et distribua des oeufs de Pâques aux enfants. Les institutrices laïques comblèrent leurs élèves de gâteries.

Le 22 avril, au regret de tous, l'école Provencher ouvrait ses portes aux étudiants pour le dernier terme scolaire. Les jeunes s'épanouissent si bien et si normalement dans leur milieu qu'il est difficile d'accepter, que pour raison d'économie, ils devront s'éloigner.

Malades

Prompt rétablissement à Mme M. Neault, hospitalisée à Morris depuis plus de deux semaines; à Mmes Elie Robert et Henri St-Onge et M. Eléonore Chartier, qui ont été hospitalisés dernièrement.

Va-et-vient

M. et Mme Claude Robert, accompagnés de trois de leurs enfants, sont de retour d'un voyage à Vancouver. Mme Ménard, qui avait passé l'hiver à Vancouver, a profité de l'occasion pour revenir chez elle.

MM. Georges Saurette et Réal Bruneau sont retournés travailler à Thompson.

Dunrea

Semaine Sainte et fête de Pâques

Les Jours saints et la joyeuse fête de la Résurrection ont terminé en beauté les quarante jours de carême, pendant lesquels les paroissiens furent fidèles aux messes quotidiennes précédées du chemin de la Croix. M. l'abbé P. Morand, curé, toujours dévoué au bien spirituel de ses ouailles, donnait à chaque messe des instructions et exhortations fort à propos, toujours écoutées religieusement.

Aux cérémonies du Jeudi saint eut lieu la touchante coutume du lavement des pieds; le Vendredi saint, à la cérémonie de trois heures, un grand nombre de fidèles reçurent la sainte communion et assistèrent ensuite au chemin de Croix qui eut lieu à 7 h. 30 p.m. Les longues cérémonies du Samedi saint débutèrent à onze heures pour se terminer par la messe de la Résurrection à minuit. La messe du jour eut lieu à 9 h. avec une nombreuse assistance, toujours avide d'entendre les paroles de vie si bien énoncées par l'infatigable pasteur, qui fut seul pour entendre les confessions, officier à toutes les cérémonies et se rendre aussi aux missions adjacentes.

Que le Christ ressuscité lui donne la force de continuer encore bien longtemps son dur, mais consolant ministère pour le plus grand bien des âmes confiées à ses soins.

Visiteurs

Pendant le congé de Pâques, de nombreux visiteurs sont venus se réjouir avec parents et amis. Entre autres on remarquait M. l'abbé Roland Lavoie, de Laurier, Mme Lucien Légaré, du Foyer Notre-Dame, Mme Germaine Pinault, sa fille Suzanne et l'ami de cette dernière, de St-Boniface, tous chez M. et Mme A. Lavoie; Mlles Diane et Suzanne Carney, chez M. et Mme Norbert Carney; Mlles Johanne Sougri et Juliette Boulet, Mme Anna Boulet et quelques-uns de ses enfants, M. et Mme Frank Tervoort et leurs enfants, Mlle Thérèse Châtelain, tous de St-Boniface, M. et Mme Ernest Rochon, de La Salle, ainsi que M. et Mme Roger Parent et leurs enfants, de Pinawa, chez M. Alphonse Boulet; M. et Mme Wilfrid Boulet et leurs enfants, de Somerset, ainsi que M. Alphonse Potvin et sa fille, Mme André Gagnon, de Somerset et Baldur, M. et Mme Théo. Boulet, Mme Clara Fifi et autres parents.

M. et Mme Jos. Prescott et leurs enfants, de St-Lazare, ont passé quelques jours dans cette localité.

Durant la semaine de Pâques, M. l'abbé Harold Roy, d'Elie, a payé une courte visite à quelques-uns de ses anciens paroissiens toujours heureux de le revoir.

Va et Vient

M. René Côté, de cette localité, accompagné de son fils, Robert, et du jeune Eugène Boulet, s'est rendu à Winnipeg.

M. l'abbé D. J. Desjardins, de McCreary, prend un repos après 16 ans de ministère dans cette paroisse. En route pour la province de Québec, il s'est arrêté dans cette localité pour un dernier "au revoir" à ses amis.

Réunion spéciale

Le mardi soir 16 avril, un grand nombre de gens se sont rendus à la salle paroissiale pour assister à la présentation de vues animées expliquant les méfaits des drogues L.S.D. et autres poisons qui font tant de dégâts depuis quelques années parmi les nombreux malheureux qui en usent et surtout en abusent de plus en plus. M. le curé, ainsi que le médecin local et un psychiatre de Brandon donnèrent de sages conseils afin de prévenir tous et chacun, surtout les jeunes qui aiment toujours faire des expériences et braver le danger, mais qui parfois s'aperçoivent trop tard de leurs funestes erreurs. De nombreuses questions furent posées concernant ces drogues néfastes qui causent tant de mal de par le monde.

La paroisse de St-Victor perd un de ses pionniers

ST-VICTOR — M. Lorenzo Beaubien, un pionnier de la paroisse de St-Victor, est décédé à l'hôpital civique de Saskatoon le 3 avril dernier.

Les funérailles se sont déroulées en l'église de St-Victor le 6 avril, à 3 h. p.m. C'est M. l'abbé Lucien Rodrigue, curé, qui a présidé la cérémonie. M. Conrad Ducharme était commentateur et lecteur. M. Roger Lalonde dirigeait les chants de l'assemblée. Mlle Gabrielle Villeneuve touchait l'orgue.

Les porteurs étaient MM. Omer Préfontaine, Armand et Emile Fafard, Louis et Eudore Beauregard et Léo Côté. Le deuil était conduit par M. René Beauregard.

Une nombreuse assistance réunissait des parents et amis de Lisieux, Willow-Bunch, Assiniboia, Moose Jaw, Gravelbourg et Meadow Lake.

La veille, en présence de la dépouille mortelle exposée en l'église paroissiale, une veillée biblique présidée par le curé de la paroisse, réunissait bon nombre de parents et d'amis du défunt. MM. Denis Lalonde et Nérée Croisetière étaient lecteurs et dirigeaient la récitation des psaumes. Cette veillée se terminait par une messe après laquelle les assistants étaient reçus au domicile de M. et Mme Marcel Vaudrin pour un goûter.

M. Lorenzo Beaubien était né à St-Janvier-de-Weedon, Qué., le 29 juin 1893. En 1910 il vint s'établir dans la région de Scout Lake dans la paroisse de St-Victor. Le 29 décembre 1928, il épousait Mlle Anna Fontaine à St-Janvier-de-Weedon. Etablis sur une ferme, M. et Mme Beaubien ne devaient la quitter qu'en 1962 pour se retirer à Assiniboia où ils s'étaient fait construire une maison.

Précédé dans la tombe par une fille, Thérèse-Julienne, en 1949, le défunt laisse dans le deuil, outre son épouse, trois filles, Réjeanne et Raymonde, de Calgary, et Carmelle (Mme Gérard Rodrigue), de Saskatoon; deux fils, Bertrand, de Scout Lake, et Laval, de Moose Jaw, et dix petits-enfants.

L'inhumation s'est faite au cimetière de la paroisse.

Sincères condoléances à la famille éprouvée.

St-Brieux

Çà et là

Le 3 avril avaient lieu, à la salle paroissiale, la réunion des Chevaliers de Colomb et l'installation des officiers, suivies d'une réception pour les Chevaliers et leurs épouses. M. le Dr Kolke fut élu Grand Chevalier; M. Robert Degelman, député Grand Chevalier; M. le Dr Lavoie, chancelier; M. Eméril Robert, gardien; M. Peter Garchinski, enregistreur; M. Eugène Casavant, trésorier; M. Tony Hagel, secrétaire-financier; M. Théophane Ferré, avocat; MM. Laurent Happ, Jos. Boulanger et F. Garchinski, directeurs-gardiens; MM. Arvel Rhéaume et Harry Miazga, corps de garde.

La réunion annuelle de la Commission scolaire avait lieu le 17 avril à l'école supérieure. M. Wilfrid Dubé fut réélu commissaire par acclamation. Les autres membres de la Commission scolaire centrale sont: Mlle Eva Gauthier, secrétaire; MM. Brieux Gallais et Lucien Leray, commissaires. Les représentants des districts environnants, dont les enfants fréquentent l'école du village, sont: Tilly, M. Allain Rohel; Lacombe, M. Théophane Ferré; Miora Lake, M. George Kayner; Brushwood, M. Clément Gorin. Lake Ignace se trouvant divisé entre Middle Lake et St-Brieux n'a jusqu'à présent aucun représentant. Un effort sera fait sous peu pour qu'il y ait un représentant de ce district et de Sacristan. On discuta de la possibilité de collecter la taxe à part égal de tous les districts environnants. Il fut aussi proposé de demander à la grande Unité d'avoir une institutrice pour la maternelle.

Prompt rétablissement à Mme Louise Bourgault, hospitalisée à Saskatoon, et à M. François Thébaud, patient à l'hôpital de Melfort.

Debden

Profession religieuse

Le samedi 6 avril fut un grand jour pour M. et Mme Edouard Chrétien qui eurent la joie d'assister, en l'église paroissiale, à la profession religieuse de leur fille, Lilianne, de la communauté de Notre-Dame de la Croix.

Première communion

Le Jeudi saint, 28 petits enfants ont fait leur première communion. Tous vêtus d'aubes blanches, ils entrèrent en procession dans l'église. C'était vraiment ravissant d'entendre ces jeunes enfants chanter au cours de la messe. Grâce à l'infatigable dévouement de leurs institutrices, la cérémonie fut des mieux réussie.

Çà et là

Le dimanche 14 avril, MM. André et Guy Cyr sont allés conduire M. l'abbé Ernest Labbé à Saskatoon où il prenait l'avion pour des vacances bien méritées. Pendant son absence, le R. P. J. Vaillancourt, O.P., curé de Big River, s'occupe de la paroisse.

M. et Mme Pamphile Bujold sont partis en Colombie-Britannique où ils visiteront leur fille, Mme Rita Gray, à Victoria, leur fils, Charles, à Comox, et M. Samuel Bujold, à Duncan.

M. Casimir Charpentier est allé chez son frère, Robert, à Edmonton.

M. Willie Sévigny est de retour d'un séjour de cinq mois en Colombie-Britannique où il visita ses fils, Raymond, Robert et Ernest.

M. Daniel Jean a passé les vacances de Pâques chez sa tante, Mme Florence Lapalme, à Sudbury, Ont.

Mme André Pouliot, patiente au sanatorium de Saskatoon, est venue passer la fête de Pâques chez elle.

M. et Mme Rioux, de St-Denis, ont passé quelques jours chez Mme Philippe Lepage.

M. et Mme Athanase Lajeunesse ont eu la visite de M. Jean-L. Lajeunesse, de Vanderhoof, C.-B.

M. et Mme Guy Jean, de Saskatoon, ont visité M. et Mme Louis Jean.

M. Joseph Dumais, de North Battleford, était de passage chez ses enfants, dernièrement.

M. Philibert Demers, de Landis, Sask., a passé quelques jours chez sa mère, Mme Victor Demers, et Mlle Jocelyne Cyr, de Laurier, Man., chez ses parents, M. et Mme Emilien Cyr.

Elise Lajeunesse, fille de M. et Mme Edgar Lajeunesse, est de retour chez elle après un séjour d'une semaine à l'hôpital de Big River.

M. Marcel Laitres est allé travailler à Port Alberni, C.-B.

Le mercredi 17 avril eut lieu, chez M. Irwin Lukan, une soirée d'adieux à l'occasion du départ de M. et Mme Théodore Gaudreault pour Port Alberni, C.-B. M. Joseph Laitres est aussi allé demeurer au même endroit.

Wawota

Çà et là

M. et Mme Emile Baudu, de Norwood, Man., sont venus visiter leurs fils et bru, M. et Mme André Baudu, à Vandura, et leurs amis de Wawota et Kipling.

M. et Mme Albert Jacques et leurs enfants sont allés rendre visite à leurs parents, M. et Mme R. Burman, de Brandon, Man.

Etaient en visite chez M. et Mme Maurice Zébière pour la fête de Pâques: Mme Georgette Lemoine, sa fille, Denise, et sa petite-fille, Linda McRey, M. et Mme Paul-Emile Thériault et leurs petites filles, de Regina, M. et Mme G. Monro, de Kennedy, M. et Mme J. Eberlé et leurs enfants, de Montmartre.

Etaient réunis pour le diner à la dinde chez M. et Mme Robert Jacques: Mme G. Zébière, M. et Mme Walter Wyporowich et leurs enfants, de Wordsworth, M. et Mme René Jacques et leurs enfants, de Kelso, M. et Mme André Baudu et leurs enfants, René et Léanne, de Vandura, et M. Ernest Jacques.

Félicitations à M. et Mme Robert Jacques à l'occasion de leur 43e anniversaire de mariage, le 14 avril. Tous leurs enfants et petits-enfants se réunirent à la demeure des jubilaires pour leur offrir leurs meilleurs voeux et leur présenter des cadeaux.

C'est avec regret que les paroissiens ont appris le décès de Mme Désiré Vanloo, survenu à l'hôpital de Regina. Mme Vanloo résidait avec sa fille, Mme Lauraine Warnlak, à Wawota. Les funérailles eurent lieu le 18 avril à Virden, Man.

Willow-Bunch

Çà et là

M. et Mme Edmond Corneillier sont revenus de Verner, Ont., où ils passèrent les mois d'hiver chez les parents de Mme Corneillier.

Mme Henri Bourassa, de Radville, passa quelques jours chez ses parents, M. et Mme Albert Mareil, dernièrement.

M. et Mme Sylvio Lafrenière, de Kenora, Ont., ont visité des parents à Willow-Bunch, puis se rendirent en Colombie-Britannique pour y visiter leur fils, Luc, et sa famille.

M. Richard Roy et sa soeur, Mme Archie Broten, de Weyburn, visitèrent leur mère, Mme Léo Roy, récemment.

M. et Mme Charles Quenelle, de Wauchope, sont venus visiter leurs parents, M. et Mme Pierre Campagne, pour Pâques.

Le 7 avril, M. et Mme Gérard Lalonde ont servi un souper en l'honneur des parents de Mme Lalonde, M. et Mme George Dosch, à l'occasion de leur 37e anniversaire de mariage et du 7e anniversaire de naissance de leur fils, Michel Lalonde. Leurs deux autres filles, Mme Shirley Heisler, accompagnée de ses quatre enfants, et Mlle Irène Dosch, accompagnée de son ami, M. Norman Vickers, étaient présentes à la fête.

M. Robert Philippon et ses enfants, Gisèle, Edouard et Gérald, de Regina, ont visité leur épouse et mère qui a subi une opération à l'hôpital de Moose Jaw. Mme L. Couture, qui les accompagna, visita son mari, patient au même hôpital.

M. Siméon Rondeau est patient à l'hôpital de Regina depuis quelque temps, à la suite d'une fracture à la hanche.

S'asseoir trop près du téléviseur, se désintéresser de l'activité du dehors, rater les examens, clore à demi les paupières, loucher, voilà des signes ordinaires de myopie chez l'enfant.

M. Paul de Margerie

M. Paul de Margerie, musicien de Radio-Canada bien connu, est décédé subitement à Ottawa le 12 avril dernier, à l'âge de 36 ans.

Le disparu laisse dans le deuil son épouse (née Marguerite Tousignant) et trois enfants, Sylvain, Renée et Claude. Lui survivent également sa mère, Mme Agnès de Margerie (Saskatoon, Sask.), ses soeurs, Thérèse (Ottawa), Monique (Mme René Bénard, St-Denis, Sask.) et Huguette (Sr Jacinthe, à l'Abbaye des Bénédictines, Mont-Laurier, Qué.), cinq frères, Guy (Transcona-Winnipeg, Man.), Yves et Jean (Sherbrooke, Qué.), l'abbé Bernard (Saskatoon) et Benoit (Montréal, Qué.).

Le disparu avait fait ses études classiques et musicales en Saskatchewan. Il commença sa carrière de musicien à Québec et la poursuivit à Montréal, surtout à Radio-Canada.

L'inhumation de la dépouille eut lieu en la paroisse St-Philippe de Néri à Vonda, Sask., le 16 avril 1968.

Storthoaks

Çà et là

Les exercices de la Semaine sainte furent suivis avec piété et assiduité par un grand nombre de personnes. L'église était remplie de fidèles à la messe de minuit de Pâques, ainsi qu'à celle du jour de Pâques.

Sont venus chez leurs parents pour la fête de Pâques: M. le Dr et Mme L. Millette et leurs enfants, de Brandon, chez Mme M.-R. Millette; Miles Lorraine Chicoine, Jocelyne et Marielle Blezy, Diane Yates, Gertrude Wolenski et Pauline Martin et M. Raoul Gauthier, tous de Regina, chez leurs parents respectifs; M. Léonard Chicoine, instituteur à Neudorf, et son frère, David, du collège de Gravelbourg, chez M. et Mme Alfred Chicoine; M. Ronald Blérot, de Gravelbourg, chez M. et Mme Fernand Blérot; M. Laurent Tourigny, instituteur à Semans, chez M. et Mme Roméo Tourigny; M. Léo Carrière, instructeur à Marievale, chez M. et Mme Camille Carrière.

M. J.-B. Paradis et sa soeur sont revenus à Storthoaks après avoir passé l'hiver à Corpus Christi, Texas.

M. et Mme Alphonse Paradis et leurs filles jumelles, de Regina, ont visité M. et Mme Armand Bourget.

M. et Mme Meinrad Eberle et leur fillette, de Regina, ont rendu visite à M. et Mme J.-G. Lapierre et leur famille.

M. et Mme Oscar Desrochers et leur famille, de Norwood, Man., ont passé quelques jours chez M. et Mme Jules Pierret et autres parents.

M. et Mme Paul Pierret se sont rendus à Winnipeg, Man., afin d'y visiter leur fille religieuse, Soeur Paul-Marie, à l'occasion de la journée des parents.

M. et Mme J.-B. Labossière, de Haywood, Man., et leurs enfants, Monique et Antonio, employés à Winnipeg, Mlle Simone Oliviero, de St-Claude, institutrice à Haywood, Mlle Lorraine Landreville, employée à Winnipeg, M. et Mme Gustave Philippe et leurs enfants, Mme Lucien Gofflot de St-Claude, Man., M. et Mme Wayne Thomas et leurs quatre fillettes, de Redvers, sont venus passer la fête de Pâques chez Mme Lucien Gofflot.

Mme Alice Dubois, de Fond-du-Lac, Sask., où elle enseignait, est revenue chez elle pour la fête de Pâques.

MM. J.-B. et Joseph Bonneteau sont allés rendre visite à leurs frère et belle-soeur, M. et Mme Abel Bonneteau, de St-Boniface, Man., à l'occasion de Pâques.

Sincères condoléances à Mme Jean Carrière, ainsi qu'à son époux et à sa fille, Roseline, à l'occasion du décès de sa mère, Mme Clara Belhumeur, de Prince-Albert, le samedi 13 avril. Ils se sont rendus pour les funérailles.

Vonda

Remerciements

Mme Yvon Lepage, ainsi que les frères et soeur de M. Y. Lepage, décédé, désirent remercier tous ceux et celles qui leur ont témoigné de la sympathie à l'occasion de leur récent deuil.

Coquitlam, C.-B.

Remerciements

M. Joseph-Adrien Gamache et les membres de la famille remercient de tout coeur toutes les personnes qui, de quelque façon, leur ont témoigné leur vive sympathie à l'occasion du décès de Mme Marianne-Françoise Gamache.

Jackfish

Dernier bonspiel

Plusieurs personnes de Jackfish prirent part au bonspiel de Meota, du 10 au 16 mars.

L'équipe de Gilbert St-Amant, composée d'Albéric St-Amant, Albert Baillargeon et Mme Albéric St-Amant, remporta le 2e prix de la 2e compétition. Maurille Corbeil retournait chez lui avec le 1er prix de la 3e compétition. Il faisait partie d'une équipe de Meota. L'équipe de Gérard St-Amant, avec Urbain Corbeil, Denis Esquirol et une personne de Meota, se mérita le 2e prix de la 4e compétition.

Félicitations à toutes ces bonnes gens qui semblent avoir bien joui de ce sport.

Va-et-vient

Le 3 avril, MM. et Mmes Jos. Bru et Albéric St-Amant se rendaient au collège St-Jean d'Edmonton pour prendre part à une fête des Anciens qui fut un grand succès.

Etaient en visite chez leurs parents à l'occasion du congé de Pâques: Mlles Thérèse Gagné, Thérèse Esquirol, Rolande et Denise Baillargeon, MM. Charles et Jean L'Heureux et Roland Blanchette, MM. et Mmes Frank Flash et leur famille, Raymond Ouellet et leur famille, Marcel et Henri Baillargeon, Lawrence Nordstrom et Ludger Painchaud, Mme J. Abernethy et son bébé, Mme Cottingham, Mme McNair et son fils, Mark, le R. P. E. Lequiea, M. Martial Joyal et ses enfants.

Coderre

Réunion de la L.F.C.

Le mercredi 10 avril, la réunion de la Ligue des Femmes Catholiques a eu lieu dans une salle de l'école publique. Après la lecture des rapports d'usage et de la correspondance, il fut décidé d'organiser un bingo et une vente de pâtisseries pour le 11 mai. Il fut aussi question de remplir les formules pour le choix de candidates pour le prochain congrès diocésain.

La présidente, Mme Eleanor Gaucher, fit connaître les charges vacantes. Les officières suivantes ont été élues: présidente, Mme E. Gaucher, réélue; vice-présidentes, Mmes Maureen Grayczyk, Marilyn Gaucher et Fernande Wilson; secrétaire, Mme June Gaucher; trésorière, Mme Connie Lépine. Ont été aussi nommées en charge des différents programmes: Mmes Bridget Kelly, Myrna Paulhus et Alexina Corrobourg. M. l'abbé J.-B. Pouliot demeure aumônier.

Tournée

Dix-sept jeunes Guides de Coderre et leurs surveillantes sont allées à Regina le 19 avril pour une visite des principaux édifices de la capitale. Elles ont visité l'édifice du parlement, celui du téléphone, de la Gendarmerie Royale Canadienne et de l'électricité. Elles ont été invitées à un dîner par l'hon. P.-P. Coderre, ministre du Travail et des Coopératives, et son épouse au restaurant du parlement.

Grandeur et misère des prénoms

Signalons, dans un des derniers numéros de l'hebdomadaire "Les nouvelles littéraires", un amusant article de Paul Morand: **Grandeur et misère des prénoms.**

"Que dire de ces ambitieux prénoms qui commencent comme un coup de cymbale et se terminent par un nom qui choit, mou comme un édredon: Nissim Bernard, Eliphas Levi, Philarète Chasle, Carolus Durand, Népomucène Lemercier, Aloysius Bertrand? Ces bizarreries onomastiques font pencher vers le contraire, vers cette simplicité dont les Romains donnaient l'exemple en numérotant leur progéniture.

. . . "Pourquoi certains prénoms remplacent-ils le nom? Pourquoi les coiffeurs ne se désignent-ils que par Alexandre, Marcel ou Antoine?"

Autre remarque: "Le prénom précédant le nom a été imposé à la presse, à la radio, à la télévision . . . Autrefois, on disait: Foch, Briand, Chautemps; maintenant, on doit dire Maurice Schumann ou Georges Pompidou." Il est vrai qu'aujourd'hui l'emploi d'un nom d'homme politique non précédé de son prénom fait "familier". Il y a trente ans, le tandem prénom-nom faisait administratif et vulgaire . . .

(Information Larousse)

Chronique de CFRG

Assemblée générale

En prévision de l'assemblée générale des souscripteurs de CFRG qui aura lieu tout probablement au cours du mois de mai ou juin, les souscripteurs de Gravelbourg se sont réunis le mercredi 17 avril pour élire leurs délégués.

La séance fut présidée par M. Paul Marchand et le Dr Gérard Archambault, secrétaire.

M. Dumont Lepage, administrateur-délégué, fit la lecture du rapport financier des années écoulées depuis la dernière assemblée générale, en juillet 1965.

Un rapport très détaillé de la programmation fut ensuite donné par M. Benoit Pariseau, directeur des programmes, et un rapport sur le service des nouvelles, par Marcel Moor. Un résumé de ces rapports sera publié dans les prochains numéros du journal La Liberté et le Patriote.

Voici la liste des 11 délégués de Gravelbourg, élus au cours de cette réunion: M. le Dr Rosario Morin, MM. Paul Marchand, Octave Carrière, Joseph-Edmond Chabot, Guy Pariseau, Benoit Pariseau, Dumont Lepage, Jean-Paul Chevrier et Marcel Moor, M. le Dr Gérard Archambault et M. l'abbé Fernand Ducharme.

Concours Alpha

Le concours "Alpha" est maintenant terminé. Les gagnants furent heureux de leur chance, et les perdants ont déclaré qu'ils espéraient faire mieux la prochaine fois! Alors bonne chance, et entraînez-vous. De toutes façons, CFRG ne sort pas perdant de ce concours. La participation de nos auditeurs fut excellente.

Nous avons reçu une moyenne de 250 lettres par semaine, et la dernière semaine, le record fut battu avec 550 lettres. Seul contre une multitude de postes de langue anglaise qui offraient des prix beaucoup plus importants, c'est une gageure . . . et nous avons réussi grâce à la gentillesse de nos auditeurs. Cela nous a permis de constater que l'on nous écoutait, contrairement à ce que l'on pourrait prétendre. En fait de prétention, nous n'avons jamais prétendu tenir en haleine une multitude d'auditeurs, mais quand on prétend que notre auditoire est très limité, voire inexistant, nous prétendons le contraire avec preuves à l'appui bien entendu.

M. M.

Saint-Front

Va-et-vient

M. et Mme Jean-Marie Tardivel et leurs fils, Stephen et Daniel, de Thompson, Man., arrivèrent dans la localité le 10 avril, et le 12 avril, en compagnie de M. et Mme Laurent Plamondon et leurs enfants, ils se rendirent à Saskatoon pour passer la fin de semaine de Pâques chez M. et Mme Arthur Plummer.

M. Lionel Dufault fit un voyage à Saskatoon où il avait rendez-vous avec le médecin.

M. et Mme Florian Montes allèrent à Lestock chercher sept petits Indiens orphelins de 7 à 15 ans. Deux filles du groupe et deux garçons passèrent les vacances de Pâques chez M. et Mme Montes, tandis que les trois autres filles étaient les invitées de M. et Mme André Le Strat.

M. et Mme Maurice Bussière allèrent à Zenon Park et ramenèrent Mme Marie Moyen, qui avait passé un mois chez ses fille et gendre, M. et Mme Jean Courteau.

Mme Evelyn Dufault accompagna M. et Mme Thomas Daniels à Saskatoon où elle visita son époux, M. Martial Dufault, patient à l'hôpital St-Paul.

Mlle Marie Samson, de Winnipeg, vint passer des vacances de cinq jours chez ses parents, M. et Mme Marcel Samson.

M. Victor-A. Lavallée, instituteur, a passé les vacances de Pâques chez ses parents, M. et Mme P. Lavallée, à Léoville.

Sont venus pour les vacances de Pâques: M. Luc Montes, de Saskatoon, et ses soeurs, Louise et Lucie, de Prince-Albert, chez M. et Mme Florian Montes; Mlle Rose Prévost, de Prince-Albert, chez M. et Mme Jos.-A. Prévost; M. Norman Thévenot, de Zenon Park, chez MM. et Mmes Joffre Thévenot et Georges Plamondon; Mlle Yvette Le Strat, de Saskatoon, chez M. et Mme André Le Strat; M. Clément Bertoncini et ses soeurs, Françoise et Anita, et Mlle Jeanne Moisan, tous de St-Brieux, chez MM. et Mmes Louis-H. Bertoncini et Emilien Moisan; M. Etienne Dufault, M. et Mme Ernest Pylatiuk et leurs deux fillettes, tous de Winnipeg, chez MM. et Mmes Harry Pylatiuk, Martial, Aurèle et Gérald Dufault et Armand Moyen; M. Russell Plamondon, de Port Alberni, C.-B., chez M. et Mme Jos. Plamondon; M. Jos.-E. Vaillancourt, de Pleasantdale, chez M. et Mme B. Moisan et chez ses neveux et nièces; M. Paul Moisan et son fils, Willie, employés au moulin à scie de M. O. Perrot à Smeaton, chez leurs familles; M. et Mme Gérald Rowlett, de Saskatoon, chez M. et Mme Paul Moisan; M. et Mme Louis Proulx et M. Léo Proulx, de Moose Jaw, et M. et Mme Albert Brotzel, de Saskatoon, chez M. et Mme P.-H. Proulx; MM. Alphonse Syrenne et Ferdinand-J. Bertoncini, de Saskatoon, chez Mme Léda Syrenne et M. et Mme Ferdinand Bertoncini; M. et Mme Emile Boire, de Saskatoon, et M. et Mme Léon Bourque, de Naicam, chez MM. et Mmes P.-H. Proulx, Paul Moisan et Alfred Bourque; M. et Mme Marcel Roy et leurs quatre enfants, de Nipawin, chez MM. et Mmes Marcel et Emile Samson et Myron Sunderland; M. et Mme Verle Tarasoff et leur fils, Darren, de Saskatoon, chez M. et Mme André Le Strat.

Mme Dina Pries, de Winnipeg, passe des vacances de deux semaines chez ses parents, M. et Mme Jérémie Dufault.

M. et Mme Aurèle Plamondon et leurs enfants, de Bellsite, Man., ont passé des vacances de cinq jours à visiter leur fille, Marguerite, ainsi que MM. et Mmes J.-O. Lanouette, J.-B. Beaudry et Laurent Plamondon.

M. et Mme E. Pylatiuk assistèrent au mariage de leur cousine, Mlle Linda Cowell.

Ferland

M. et Mme Louis Bruno et leur fille, Irène, de Neville, ont passé le jour de Pâques chez M. et Mme Georges Lacasse.

Les familles Lucien Beaudoin et Camille Hamel ont pris le diner de Pâques chez M. et Mme Paul Ducharme, de Glentworth. M. Denis Auger, de Swift Current, qui les accompagnait, visita des amis à Ferland et ramena à Frenchville Mme Cécile Hamel, qui avait passé deux semaines chez ses enfants de la région.

La jeune Edna Lacasse figurait parmi les enfants qui firent leur première communion le Jeudi saint.

A l'occasion de Pâques, M. et Mme Rosaire Chabot ont reçu les familles P. Gauvin, de Calgary, André et Gaston St-Jacques, de Glentworth, M. et Mme Lucien Nogue, M. l'abbé A. Chabot et Mme Léophile Chabot, de Willow-Bunch.

M. Jean Laberge est employé chez M. Paul Morin.

M. l'abbé Roger Ducharme, curé, a visité sa famille à l'occasion de Pâques.

M. et Mme Gavoronsky, de Moose Jaw, ont visité leurs parents, M. et Mme Walter Morissette, à l'occasion de Pâques.

Le mercredi 17 avril eurent lieu, à St-Victor, les funérailles de M. Joseph Boutin, père de Mme Antonio Chabot, d'Assiniboia. Parmi les personnes de Ferland qui ont assisté à ces funérailles, on remarquait MM. et Mmes Médelger et Rosaire Chabot, M. Joseph Chabot, Mlle Irène Chabot, MM. et Mmes Charles Fournier et Lucien Beaudoin.

M. Audet, de Regina, a passé une semaine chez M. et Mme Joseph Couture où il fit de la peinture.

M. et Mme Joseph Braconnier et leur famille, de Saskatoon, sont venus passer quelques jours dans leur famille durant les vacances de Pâques.

Le jour de Pâques, la famille Aristide Fournier est allée visiter Soeur Marianne Fournier au couvent de Gravelbourg.

M. et Mme Médelger Chabot et leur fille, Claire, M. Raymond Fournier et Mme Aristide Fournier, ainsi que M. Jean Chabot, sont allés à Regina pour affaires. Mme M. Chabot en profita pour visiter Mme Viateur Chabot, patiente à l'hôpital général.

Viateur et Jeannine Chabot ont visité leur épouse et belle-soeur, le jour de Pâques.

Journée mondiale de prière pour les vocations



"Vous êtes héritiers du Christ, ses instruments, les intermédiaires de ses dons. Il vous est demandé en conséquence ... d'être un témoignage clair et convaincant du Christ fort et humble, sincère et obéissant, recueilli et actif, qui déploie et réalise le ministère de sa rédemption et qui, à travers votre parole et votre action sacerdotale, continue son oeuvre de salut pour le monde."
(Paul VI à des nouveaux prêtres, mars 1968)

Le prêtre doit aimer avec passion le modeste, fatigant mais sublime service sacerdotal

N.D.L.R. — Le 26 février, le Pape Paul VI adressait aux curés et aux prédicateurs de Carême du diocèse de Rome une exhortation où il soulignait les principaux aspects de la vocation sacerdotale. A l'occasion de la prochaine Journée mondiale des Vocations, la Rédaction a jugé bon de donner de larges extraits de ce discours.

Obstacles quotidiens au labeur pastoral

Parlons de vous, chers et vénérés curés, vicaires et prêtres, qui ici avez charge des âmes.

Nous pensons que vous avez besoin de réconfort et Dieu seul sait combien Nous voudrions pouvoir vous le donner. Vous en avez besoin, dirons-Nous à cause de la masse des difficultés de votre ministère. Quelle impression de crainte et parfois d'angoisse suscite la vue de ces immenses ruches humaines que sont les habitations d'une grande ville! Vous en avez besoin à cause des difficultés d'ordre moral et spirituel que les citadins opposent aujourd'hui à l'annonce et à la pratique de la religion.

(...)

Le Seigneur ne demande pas à ses ministres des résultats prodigieux; les résultats sont ses dons et leur répartition son calcul et son secret; rappelons-nous: "Autre celui qui plante, autre celui qui arrose: mais celui qui donne l'accroissement c'est Dieu" (I Cor. 3, 7).

C'est-à-dire que le Seigneur nous demande le dévouement, l'effort, le sacrifice; comme le dit encore Saint Paul: "Quant à moi je me dépenserai volontiers, je me dépenserai moi-même tout entier pour vos âmes. Si je vous aime davantage, en serai-je moins aimé" (2 Cor. 12, 15). Et vous rappelant aussi que là où le travail pastoral est ordonné, persévérant, amoureux, zélé, même s'il est conduit avec pauvreté de forces et de moyens, il n'est jamais sans fruits; vous le savez: en général notre peuple n'est pas réfractaire aux soins pastoraux, bien au contraire, il les accueille volontiers; souvent il les désire, il les exige; et bien des fois il y correspond dans une mesure supérieure à celle qu'on attendait; le miracle de la pêche miraculeuse ... "Et leurs filets se rompaient" (Luc, 5, 6) se répète souvent à notre époque dans les circonstances actuelles. Le travail pastoral accompli avec méthode et avec esprit évangélique trouve son réconfort en lui-même.

Epreuves intérieures

Mais il y a d'autres épreuves, d'autres angoisses chez beaucoup de prêtres de notre époque auxquelles, si ce sont les vôtres, Nous voudrions apporter un réconfort. Vous aussi, surtout les jeunes prêtres, peut-être avez-vous été atteints, sinon avec la violence observée ailleurs, peut-être avec quelque reflux insidieux, par la vague orageuse de questions, de doutes, de négations, de nouveautés pernicieuses, qui aujourd'hui frappent dans tant d'autres nations le sacerdoce ministériel, soulevant des problèmes sur sa vraie conception, sur sa fonction primordiale, sur sa juste position, sur sa réalité originaire et authentique. Le prêtre, ainsi assailli, s'interroge, met en question sa vocation, discute la forme canonique du sacerdoce catholique, craint d'avoir mal choisi l'emploi de sa vie, sent son célibat non plus comme une libre plénitude d'immolation et d'amour, mais comme un poids non naturel; et surtout il considère le monde, dont il s'est soustrait et défendu pour pouvoir mieux le connaître, l'évangéliser et le servir, avec un sens non plus d'amour apostolique mais de nostalgie profane, et il s'illusionne facilement en pensant que, s'il se plongeait dans sa réalité temporelle et sociale, il pourrait mieux le racheter, ou du moins apaiser ses propres inquiétudes intérieures.

(...)

Fils et Frères: Nous vous disons une seule parole du Maître divin: "Ne craignez pas" (Mc 6, 50). N'ayez pas peur. Ne vous laissez pas impressionner par les théories et les exemples qui ébranlent le jugement normal et autorisé de l'Eglise. Ne mettez pas en doute votre foi, votre choix, votre irrévocable décision. Ne fuyez pas l'amour que le Christ a eu pour vous. Aimez avec passion le modeste, fatigant mais sublime service sacerdotal, auquel vous a appelés et habilités le Saint Esprit.

Le sacerdoce est un sacrement

Nous voudrions que le prochain carême serve à chacun de vous pour confirmer une triple certitude. Tout d'abord la certitude de ce rapport original irréversible, ineffable, qui nous lie au Christ et que nous appelons le sacerdoce. Le sacerdoce n'est pas une simple fonction ecclésiastique, un simple service, rendu à la communauté; c'est un sacrement, une sanctification intérieure consistant dans l'attribution de facultés particulières prodigieuses qui donnent au prêtre le pouvoir d'agir "in persona Christi", et lui donnent par conséquent un "caractère" tout à fait spécial, indélébile, qui le qualifie en face du Christ comme son instrument vivant, et le place par conséquent dans une relation particulière et inépuisable d'amour avec le Christ: "Vos amici mei estis", "vous êtes mes amis" (Jean 15, 14). Notre vie spirituelle devrait être continuellement alimentée par la conscience de notre ordination et de l'amoureuse élection que le Christ a fait de nous: "Ego elegi vos", "c'est moi qui vous ai choisis" (Jean 15, 16). Et notre vie spirituelle ne subirait pas les oscillations du doute et de la tiédeur, si cette volonté immanente, amoureuse et puissante, du Christ d'agir à travers notre humble personne, mise à sa disposition pour toujours, était sentie par nous comme une invitation à une intimité confiante.

Servir sans réserve la cause du Seigneur

L'autre certitude qui doit soutenir notre conscience sacerdotale, est celle du rapport qui nous lie d'une manière totale et irrévocable au service de nos frères. Le prêtre ne s'appartient plus. Le but du sacerdoce est la "diaconie", le dévouement sans réserves, sans conditions, au corps mystique du Christ, à l'Eglise, au Peuple de Dieu, aux hommes. Ce sentiment d'avoir perdu toute appartenance à soi, ce sentiment du don fait à la charité pour toujours, cette qualification de serviteur des autres, quelle réconfortante sécurité il peut conférer au prêtre qui connait ses limites et ses besoins et qui peut être continuellement tenté de "se refaire une existence", de rechercher son prestige et son intérêt, et de troubler ainsi la destinée qui caractérise la vie sacerdotale!

Il en découle une troisième certitude, peut-être tourmentée car implacable dans ses exigences mais extrêmement fortifiante, celle de la sainteté qui doit donner un style à la vie d'un homme à qui est échu d'une part l'honneur d'être choisi par le Christ pour être son ministre, et d'autre part d'être destiné à transmettre aux autres "les mystères de Dieu" (cf. 1 Cor. 4, 1), non par un ministère impersonnel, bureaucratique, purement canonique mais par un ministère vivant qui soit comme la personnification de la Parole prêchée, par un effort vital de se faire modèle, de se faire vraiment "alter Christus". Aussi cette certitude d'être obligé à la sainteté donne au prêtre un courage caractéristique; il ne craint plus rien, ni de soi-même ni des autres, étant affranchi, comme il l'est des liens de l'égoïsme ambitieux; et il marche humblement avec courage vers l'accomplissement de son sacrifice par l'imitation de celui du Christ, vers la perfection et la plénitude de la charité.

Devenir médiateur de vocations

"Que ce dimanche qui, dans la liturgie romaine, prend de l'Evangile le nom du Bon Pasteur, voit unis dans un unique élan de prière, les catholiques du monde entier, pour supplier le Seigneur d'envoyer les ouvriers nécessaires à sa moisson!"

C'est en ces termes, que le Pape Paul VI invitait, en 1964, le peuple de Dieu à faire du deuxième dimanche après Pâques, une Journée mondiale de prière pour les vocations spécifiques que sont le sacerdoce, la vie religieuse, la vie missionnaire et le laïcat consacré.

En cette année de la foi, il semble que l'invitation du Saint-Père prend un sens tout à fait particulier. Pour que la lumière de la foi atteigne les hommes et transforme leurs coeurs, l'Eglise a besoin de messagers spécialement mandatés pour annoncer l'Evangile.

"Quiconque invoquera le nom du Seigneur sera sauvé. Mais comment invoquer sans d'abord croire en Lui? Et comment croire sans d'abord l'entendre? Et comment entendre sans prédicateurs? Et comment prêcher sans être d'abord envoyés?" (Rom. 10, 13-15)

A cause de la Bonne Nouvelle du salut, des chrétiens sont appelés à se consacrer exclusivement au service de l'Evangile. Ils sont appelés non pour conserver jalousement un trésor, mais pour le distribuer aux hommes de bonne volonté. La mission, c'est de rendre intelligible aux foules humaines, le message éternel d'un Dieu Rédempteur. Le peuple de Dieu tout entier, par la grâce de son Baptême, doit devenir médiateur de vocations et une première médiation va s'exercer dans la prière.

(Centre National des Vocations)

Tendance actuelle à juger à sa guise des vérités de la foi

... Aujourd'hui encore la foi est l'objet de tant de négations ("La foi n'est pas donnée à tous", écrit saint Paul: 2 Thess., 3, 2), et elle fait l'objet de tant de controverses, même parmi les croyants. Peut-être vous aussi avez-vous eu écho d'opinions erronées, qui osent soutenir des interprétations arbitraires portant atteintes aux vérités très saintes de la foi catholique. Certains, par exemple, — peu nombreux en vérité, mais un peu partout dans le monde — tendent de déformer des doctrines fondamentales clairement professées par l'Eglise de Dieu, touchant, par exemple, la résurrection du Christ, la réalité de sa présence vraie dans l'Eucharistie, également la virginité de Marie, et par conséquent l'auguste mystère de l'Incarnation, etc. Ce qui est effrayant, ce n'est pas seulement la gravité de ces affirmations fausses, mais aussi l'audace irrévérencieuse et téméraire avec laquelle elles sont prononcées. Cela laisse entrevoir le critère qui s'insinue çà et là: on juge les vérités de la foi à sa guise, selon ce que l'on est capable d'en comprendre, selon ses tendances personnelles en matière théologique et religieuse.

Ce triste phénomène qui trouble le renouveau spirituel postconciliaire et déconcerte le dialogue oecuménique Nous fait douloureusement réfléchir. Il Nous fait comprendre les difficultés auxquelles se heurte la mentalité moderne pour donner une adhésion limpide et ferme à l'unique et vraie foi (cf. Gaudium et Spes, n. 57 in fine). Mais il Nous confirme dans cette conviction que la foi n'est pas possible sans le concours de deux facteurs bien différents, mais complémentaires: la grâce — la foi est une grâce — et l'assistance du magistère de l'Eglise (le Pape et les évêques) établi par le Christ et assisté par le Saint-Esprit.

Paul VI
(Audience générale, 30.9.66)



Participant de la mission de l'évêque, le prêtre a pour première fonction d'annoncer l'Evangile du salut; il est également ministre des sacrements. Et comme pasteur, il doit garder et édifier la communauté des croyants. (Cliché NC)

La crise des vocations ne serait-elle pas une crise d'amour?

S'interrogeant sur la vocation de ses fils et sur les conditions favorables à son éclosion, un père de famille conclut ceci:

"Je dois d'abord faire d'eux des hommes libres capables de choisir un jour une orientation en pleine connaissance, capables d'aimer assez pour se donner aux autres, soit par le mariage et atteindre le reste de l'humanité à travers une femme, à travers des enfants, à travers la communauté familiale qui rayonne parce qu'elle vit intensément d'amour; soit par le célibat au service de l'humanité par le truchement d'une activité ou d'une profession spécifique; soit enfin par le sacerdoce pour servir de canal privilégié par lequel passe l'amour de Dieu pour les hommes."

Ce que cet homme dit ici de la vocation possible de ses fils au sacerdoce s'applique également à la vocation à la vie religieuse tant des filles que des garçons.

Apprendre à aimer, à servir

Il y a lieu de se demander si l'éducation familiale, puisqu'elle demeure toujours la plus importante, ouvre les jeunes au service et à l'amour des autres; si elle les rend capables d'aimer et donc capables de choisir librement de servir les autres, tout d'abord ceux qui sont les plus proches, les parents, tous les membres de la famille, des plus vieux aux plus jeunes, sans en exclure aucun.

Les psychologues font remarquer que les adolescents cherchent la sécurité d'un groupe auxquels ils s'identifient. Normalement, ce vouloir "être ensemble" doit les conduire à "vivre ensemble", dans des relations interpersonnelles approfondies, où ce ne sont plus simplement des élans naturels qui dictent les rapports entre personnes. Et ce "vivre ensemble" mûrit dans un "agir ensemble".

Quoi qu'on dise des possibilités de générosité du jeune, elles ne s'épanouiront pas toutes seules. Le jeune ne peut vraiment s'ouvrir au dépassement de soi, à la pitié pour le pauvre, à la générosité, à la justice, au sens social, que s'il en trouve le témoignage vivant autour de lui et surtout dans son groupe naturel.

Le mouvement "hippie" est justement une forme anarchique et tribale à la fois de cet égoïsme que des adolescents attardés ont hérité de leur entourage adulte. Au "clan" des adultes sophistiqués fait écho un clan de jeunes qui renoncent à la maturité.

Vers l'engagement apostolique

La crise des vocations vient peut-être de ce que les adultes eux-mêmes ont cessé de se demander dans la foi ce que le Seigneur veut qu'ils fassent eux-mêmes au service des autres.

On peut être fort affairé, pris dans un engrenage de travail et de rapports sociaux auxquels on se conforme plus par intérêt que par don de soi. Par ailleurs, tout ce qui engage, tout ce qui compromet en face de Dieu et en face des hommes, on peut, sous toutes formes de prétexte, l'éviter avec une prétendue bonne conscience.

Il n'y a plus alors d'intérêt pour la vocation religieuse ou sacerdotale qui en est une de partage, de non-appartenance à base de foi. Cette vocation, qui suppose toujours, pour demeurer fidèle, le sens de la présence de l'Autre, Dieu, en lui-même et dans les autres, ne trouve plus de foyer ni d'ambiance favorable.



Le religieux vit ce que tout chrétien est appelé à vivre; il s'engage explicitement, publiquement, se compromet à la face de ses frères en promettant de garder la constante et unique préoccupation de mettre en pratique les commandements et les conseils du Seigneur qu'il aime. (Cliché NC)



Q. — J'aime toujours lire votre courrier. Je veux vous demander si ma belle-soeur a raison ou si elle est un peu mentale. Quand elle a épousé mon frère, elle savait qu'il était français. Elle est d'origine différente, mais elle a été élevée dans un village canadien-français et a appris la langue française à l'école. Elle la lit et l'écrit aussi bien que je lis et écris l'anglais que je n'ai pas eu la chance d'apprendre dans nos petites écoles. Je me suis perfectionnée et me fait comprendre et je suis assez polie pour le parler quand des personnes qui ne possèdent pas notre langue sont présentes. Elle a quatre enfants et ne veut pas permettre qu'ils fréquentent des écoles françaises. Elle prétend que l'anglais suffit et ne veut pas réaliser qu'elle prive ses jeunes de quelque chose de précieux, ni que les deux langues sont officielles et que leur connaissance ouvre des portes n'importe où dans le monde entier, à plus forte raison au Canada. Elle est toujours en grande discussion avec ses parents et ses voisins, qui disent qu'elle n'aime pas les gens de langue française. A mon avis, elle devrait se faire examiner la tête. Mon frère ne dit rien pour garder la paix, même lorsqu'elle prononce leur nom à l'anglaise! Votre opinion, s'il vous plaît. Cette personne cause beaucoup de chagrin et de division. Merci d'avance. — **Lectrice assidue.**

R. — Quand on connaît des familles dont les parents sont tous deux de langue française ou l'un des deux de langue étrangère mais très bien disposé et où, soit les deux parents, ou celui des deux qui est de langue française, refusent d'envoyer les enfants dans des écoles qui offrent un enseignement poussé du français, on n'est pas du tout surpris de l'attitude de votre belle-soeur, qui est celle d'une ignorance ou d'un fanatisme remarquables. Cette personne ne doit pas être au courant de ce qui se passe partout dans notre pays: des gens de langue anglaise, en grand nombre, suivent des cours spéciaux afin de mieux comprendre leurs concitoyens et obtenir de meilleures situations. Dieu sait que nous nous plaignons depuis assez longtemps que nous n'obtenons pas de bonnes situations parce que nous sommes Canadiens français, et qu'il serait très ironique si, maintenant que les choses vont mieux, les gens d'autres origines venaient à nous dépasser parce qu'ils connaissent mieux la langue française que nous!

Votre frère compromet l'avenir culturel et économique de ses enfants en demeurant silencieux pour avoir la paix. Après tout, c'est lui qui est le chef de la famille; sa femme et ses enfants portent son nom. Il devrait avoir honte. Quant à sa femme, peut-être qu'un étranger, un orienteur ou quelqu'un de sa nationalité, pourrait l'éclairer et lui faire comprendre combien elle a tort, mais ... j'en doute. Elle n'est pas "mentale", mais manque sûrement de jugement, de tact et de coeur. Elle n'est probablement pas trop intelligente, sans cela, elle serait heureuse de procurer à ses enfants les avantages dont elle a profité elle-même. Elle manque aussi de respect envers son mari.

☆ ☆ ☆

Q. — Croyez-vous qu'il soit toujours nécessaire de donner la main à tout le monde quand on arrive dans un groupe, soit pour un thé ou une soirée? Je remarque souvent que, chez les Européens surtout, on ne cesse de se donner la main, non seulement au moment des présentations, mais à chaque fois qu'on se rencontre par la suite. Que pensez-vous de cette habitude? Merci. — **Coco**

R. — Je la trouve belle, mais elle n'est pas de rigueur. Je me demande souvent si c'est à cause de notre climat assez rigoureux qu'elle n'a pas persisté au Canada. Un sourire et une franche poignée de main expriment de l'affection et de l'estime, lorsqu'ils sont sincères et, dans le monde où nous vivons, toute expression de chaleur humaine devrait être vivement appréciée. En Europe, on voit souvent des hommes s'embrasser sans aucune gêne lorsqu'ils ne se sont pas vus depuis longtemps, ou encore quand ils se séparent. Je trouve cela touchant, mais ici, on jetterait les hauts cris à un tel spectacle. Que voulez-vous, les coutumes varient.

LOUISE

VOTRE HOROSCOPE

BELIER ♈ du 21 mars au 20 avril
Donnez-vous à votre travail et ne vous découragez pas devant ce qui vous freine encore. Même si un imprévu joue contre vous, n'abandonnez pas vos projets.

TAUREAU ♉ du 21 avril au 20 mai
Il sera difficile de concilier vos intérêts pratiques et vos satisfactions d'amour-propre. Réservez vos heures libres aux amis sûrs.

GEMEAUX ♊ du 21 mai au 21 juin
Petits dissentiments possibles avec les collègues. Agissez selon vos droits et intérêts. Le soutien que vous apporterez aux vôtres protégera l'unité familiale.

CANCER ♋ du 22 juin au 22 juillet
Restez fidèles aux méthodes éprouvées. La fantaisie vous fera courir des risques d'échec. Satisfactions d'amour-propre.

LION ♌ du 23 juillet au 23 août
Bon travail mais climat ambiant restrictif. Ne comptez pas sur le succès rapide de vos démarches. Mettez de l'ordre dans vos affaires personnelles.

VIERGE ♍ du 24 août au 22 sept.
Bonne forme pour les entreprises. Entrevues importantes favorisées. Sachez stimuler l'ambition des jeunes.

BALANCE ♎ du 23 sept. au 23 oct.
Attendez d'être sûr de vos arrières avant de vous engager dans une entreprise risquée.

SCORPION ♏ du 24 oct. au 22 nov.
Méfiez-vous des aigrefins et des erreurs de votre imagination. Vous aurez une bonne emprise sur votre entourage malgré des critiques assez irritantes.

SAGITTAIRE ♐ du 23 nov. au 21 déc.
Demeurez en tout dans une expectative prudente. Attention aux litiges. Bonne entente par les jeux, les lectures distrayantes.

CAPRICORNE ♑ du 22 déc au 20 janv.
Bonne intuition, mais soyez tenace. Le découragement servirait vos concurrents. Appuis et protections donneront des chances pour une démarche délicate.

VERSEAU ♒ du 21 janv. au 19 fév.
Semaine faste pour les écrits, professions intellectuelles mais difficultés dans les activités concrètes. Méfiez-vous de votre susceptibilité pour maintenir les rapports amicaux.

POISSONS ♓ du 20 fév. au 20 mars
Belles perspectives de satisfactions professionnelles. Chances bien exploitées. Courant d'épanouissement affectif qui mettra fin aux rancoeurs existant encore.

Bien des personnes se trompent en croyant qu'une bonne vue est tout ce qui est requis pour faire des sports et prendre part à des compétitions sportives. Il y a beaucoup d'autres finesses visuelles requises pour réagir rapidement, efficacement et exactement pendant ces compétitions.

Aux Mariées du Printemps ou de l'été

Pour être radieuse le matin de votre mariage, préparez votre beauté

Bientôt ce sera le Grand Jour. Il est bien évident que les occupations ne manquent pas: le choix d'un appartement, l'achat des meubles, les préparatifs de la cérémonie du mariage, des réceptions, etc. Même si vous êtes très jeune, il ne faut pas oublier qu'il faut être rayonnante en ce matin exceptionnel et qu'aucune marque de fatigue ne doit marquer votre visage.

Aussi, il faut prévoir quelques moments pour des soins de beauté. Pourquoi n'en profiteriez-vous pas pour faire d'une pierre deux coups: préparer votre beauté et vous détendre.

Au départ, surveillez votre santé en adoptant un régime raisonnable: évitez les mets lourds, les sauces trop riches. De préférence mangez des viandes grillées, des bonnes salades variées et des fruits pour votre dessert.

N'oubliez pas que le sommeil est indispensable à la beauté. Aucun artifice ne camoufle réellement des traits tirés, des yeux cernés et un teint brouillé.

Soins de beauté

— Commencez par libérer vos pores: à l'aide d'un lait ou d'une crème nettoyante — très détendue — massez notre visage par petits mouvements circulaires, en commençant par le menton et en remontant vers le front. Pour votre cou, votre nuque et vos épaules: partez de la pointe du menton et descendez vers le coeur. Essuyez bien.

— Remplissez un bol d'eau bouillante et penchez votre visage au-dessus de la vapeur. Ayez bien soin de couvrir votre tête et le bol d'une épaisse serviette de ratine afin que la vapeur ne s'échappe pas et pénètre bien dans les pores. Environ cinq à dix minutes. Soulevez légèrement la serviette, de temps en temps afin de prendre de longues respirations.

— Etalez une bonne crème de soin selon l'état de votre peau: hydradante et nourrissante si votre épiderme est sec; astringente, si votre peau est grasse.

— Puis allongez-vous. Appliquez — sur vos yeux — deux tampons mouillés d'eau tiède légèrement salée et détendez-vous en chassant tous les tracas.

Vos cheveux

Si vous devez avoir une permanente, n'attendez pas à la semaine qui précède votre mariage. Au moins un mois avant, vivifiez vos cheveux par des préparations à base de moelle par exemple, si vos cheveux sont secs, ou délicats.

Vos ongles et vos mains

Tous les soirs trempez vos ongles dans un bain d'huile chaude. Asséchez et passez une couche d'iode blanc et massez vos mains avec une crème spéciale et laissez toute la nuit.

Détendue, le teint radieux, les cheveux brillants et les mains soignées, vous serez, en ce matin extraordinaire, la plus belle de toutes les mariées.

Caprices de la mode

Grands magasins et boutiques accordent une place importante au Salon de la mariée. A cause des caprices de la mode, chaque saison présente son cortège de nouveautés, mais le charme et la poésie demeurent... La mariée de mai ou de juillet sera enveloppée de douceur et de romantisme.

Importance de la bonne cuisine dans le bonheur conjugal

Que la jeune mariée sache ou ne sache pas faire la cuisine, la situation est la même dans les deux cas: son jeune époux n'aime encore que les petits plats que faisait sa mère!

Le premier conseil à donner à toute fiancée, en matière de cuisine, est de passer une grande journée avec sa belle-mère et d'apprendre quelques-unes de ses recettes. Car l'essentiel est de plaire à tout prix; viendront ensuite les créations personnelles. Et le triomphe sera un jour de voir préférer, par son mari, sa cuisine à celle de sa rivale... à condition d'avoir le triomphe silencieux!

Pour camoufler ses maladresses culinaires ou pour attirer l'attention ailleurs, en cas d'échec, le jeune cordon-bleu devrait non seulement veiller à dresser sa table avec un soin méticuleux, mais encore à changer souvent le décor. Des jeux de napperons de différentes couleurs, des petites nappes de coton, des serviettes différentes, quelques bougies, suffiront à renouveler le cadre, à peu de frais.

Pour ceux qui veulent suivre le cérémonial de la nouvelle liturgie

La nouvelle liturgie a quelque peu modifié le cérémonial du mariage. Les invités attendent à l'arrière de l'église. Toutefois pour un grand mariage, où il y a une foule d'invités, il arrive que ceux-ci soient placés dans leur blanc avant que le célébrant n'entre dans le sanctuaire. Il est bon de s'entendre d'avance avec son curé sur la marche à suivre.

Il faut se rendre à l'église au moins un quart d'heure avant la cérémonie. Les placiers pourront arriver plus tôt pour faire attendre les invités à l'arrière.

A l'heure fixée, le célébrant précédé des servants portant la croix, les cierges et le bénitier, se rend à l'entrée de l'église afin d'y accueillir les époux. Le prêtre offre l'eau bénite à la mariée puis au marié en disant: Recevez cette eau bénite en rappel de votre baptême.

Le cortège se forme pour se diriger en avant de l'église dans l'ordre suivant: les servants, le célébrant, la mariée au bras droit de son témoin, le marié à droite de son témoin également, les parents, puis les invités.

Le fiancé et son témoin se mettent debout devant les prie-Dieu placés à droite près de la balustrade. La mariée et son témoin se placent debout devant les prie-Dieu à gauche. Parents et invités de la mariée occupent les bancs à gauche de la grande allée, ceux du marié occupent ceux de la droite. Les placiers verront à ce que les invités ne s'échelonnent pas jusqu'à l'arrière de l'église autant que possible, à moins d'une foule.

Pour un très grand mariage avec cortège, il arrive que l'ancien cérémonial soit observé: les enfants de choeur, le célébrant, les placiers deux par deux et à distance, les demoiselles d'honneur, la dame d'honneur, la bouquetière, la mariée et son témoin, le fiancé et son témoin, les mères des mariés accompagnées d'un placier ou marchant l'une près de l'autre.

Les invités auront été placés avant l'arrivée du prêtre. Ceux qui arrivent en retard pourront suivre le cortège de la mariée et se placer sans attendre le placier.

Après l'homélie, le célébrant s'avance vers les fiancés qui se tiennent debout et il leur dit: Voici le moment de vous donner l'un à l'autre... Il s'adresse au fiancé en l'appelant par son nom: X... voulez-vous avoir (nom de la fiancée) qui est ici présente pour femme et légitime épouse? Le fiancé répond: Oui, je le veux. De même pour la fiancée.

Les fiancés contournent leur prie-Dieu, avancent de quelques pas dans le sanctuaire de l'autre côté de la table de communion; ils se tiennent près du prêtre tourné vers l'assemblée. Le célébrant les invite à se donner la main droite en prononçant les paroles rituelles.

Engagement

Les fiancés répètent après le prêtre l'échange des consentements: Moi, (nom) je te prends... Le prêtre bénit les anneaux, les asperges et les tend à chaque époux pour que chacun l'impose à son conjoint. Afin de sceller l'engagement qu'ils viennent de prendre, les époux peuvent s'embrasser s'ils le désirent.

La communion des époux à leur messe de mariage prend un sens particulier. S'ils le désirent, ils peuvent alors se donner la main, l'épouse plaçant sa main droite sur la main gauche de son époux. Les invités peuvent aussi communier.

Les registres paroissiaux sont souvent signés avant la messe pour éviter que les époux et témoins aient à se rendre à la sacristie. Ou bien les registres sont apportés aux prie-Dieu, registre paroissial et registre civil.

La cérémonie terminée, le cortège se reforme en sens inverse. La mariée n'a pas à passer devant ou derrière son mari: ils n'ont qu'à se retourner chacun de leur côté pour ensuite se faire face. La mariée est alors au bras droit de son mari. Ils ouvrent la marche, suivi de leur cortège, bouquetière, dame, demoiselles et garçons d'honneur. La mère du marié s'avance au bras droit du père de la mariée, la mère de la mariée avec le père du marié.

Les nouveaux mariés occupent la première voiture pour se rendre au lieu de la réception, suivis par les membres du cortège et les invités.

Avant de choisir un appartement, tenez compte des avantages offerts

De nos jours, il n'est pas si facile, pour un jeune couple qui ne dispose que d'un petit budget, de trouver un appartement à prix modique.

Si l'on s'en tient à l'avis des experts, le loyer ne doit jamais dépasser le prix d'une semaine de salaire.

Lorsque les deux conjoints travaillent, bien sûr qu'au départ les deux salaires combinés représentent une somme appréciable. Mais... il faut prévoir, surtout si le jeune couple veut des enfants: combien de temps la jeune épouse compte-t-elle travailler? Sa santé lui permettra-t-elle de retourner au travail après son accouchement? Et, si tout simplement, au bout de quelques mois, elle décidait de rester à la maison, elle ne pourrait donc alors compter que sur le salaire de son mari.

C'est donc toujours en prévision de l'avenir qu'il faut choisir un appartement: sera-t-il assez grand si bébé arrive? Est-il près des moyens de transports, des centres d'achats? L'entourage est-il agréable (parc, arbres, verdure)? Quels sont les avantages offerts par le propriétaire.

Le choix d'un appartement demande de bien faire la part des choses: le propriétaire s'engage-t-il à faire la décoration (peinture, réparations, etc.) à payer la taxe d'eau, les frais de chauffage et de l'eau chaude? Le réfrigérateur, la cuisinière, la laveuse et la sécheuse sont-ils fournis?

Voilà autant de facteurs importants à considérer. D'autre part, si le propriétaire ne défraie pas ces dépenses indispensables, établissons des chiffres approximatifs qui s'imposeront aux jeunes mariés:

— chauffage et eau chaude peuvent varier entre $150 et $300 par année;

— taxe d'eau environ $60;

— décoration et réparations au moins $300.

Disons que le tout s'élèverait aux alentours de $600. Si l'on répartit ce montant sur douze mois, voilà que le loyer initial est augmenté, au départ, de $50, sans compter l'achat des appareils pour la cuisine.

N'oublions pas également les autres avantages offerts dans certaines locations: service d'incinérateur, nettoyage du corridor et de l'entrée; enlèvement de la neige; service du concierge et du portier, usage d'une piscine, d'un sauna et même d'un centre sportif. Voilà autant de commodités qui rendent la vie agréable.

Donc avant de choisir un appartement, les futurs mariés doivent tenir compte de tous les avantages offerts par le propriétaire et bien penser à ce qui convient et à leur budget et à leur mode de vie.

Soyez à l'heure! Les mariés n'attendent pas!




Si vous allez au mariage d'un membre de votre famille ou à celui d'un ami, bientôt, vous voudrez certes prendre des photos en couleurs de cet événement. Un photographe professionnel fera sans doute les frais de la photographie de circonstance, mais les joyeux moments, ceux qui sont spontanés, seront plus naturels s'ils sont captés par un amateur. Au début, photographiez les préparatifs du mariage et chaque instant après, jusqu'au départ des mariés. Il vaut mieux vérifier avant si vous pouvez photographier durant la cérémonie. De toute façon, vous voudrez garder votre appareil en action tout le temps. Lorsque vous faites développer vos films, ayez soin d'en faire faire des copies supplémentaires pour les offrir aux nouveaux mariés.

En moyenne: 18,264 jours à vivre ensemble!

18,264 jours à vivre ensemble!

Telle est, en moyenne, la durée des unions conjugales; et vous ne vous êtes jamais arrêtés, vous, fiancés de 1968, à faire ce petit calcul. Depuis plusieurs semaines, voire même des mois, vous vous préparez pour le grand jour; vous songez au moindre détail: la robe, la cérémonie, la réception, les faire-part et quoi encore. Vous n'avez rien voulu laisser au hasard. Mais si vous vous êtes sérieusement préoccupés de cette première journée, avez-vous songé aux 18,263 jours suivant durant lesquels vous vivrez à deux?

Si on dressait l'horoscope général des fiancés de 1968, voici ce qu'il donnerait: "Monsieur, mademoiselle, vous pouvez prévoir un demi-siècle de vie commune".

En effet, les personnes, qui ont aujourd'hui 20 ans, atteindront pour la plupart 70 ans, révèlent les statistiques de l'espérance de vie dans notre pays, selon les données de l'actuariat, c'est-à-dire de la science mathématique des assurances. Les prévisions ci-dessus sont d'autant plus vraies que les gens mariés (du moins les hommes) vivent plus longtemps que les célibataires, dit-on. Ce calcul fort simple porte en lui-même sa conclusion comme pour une profession, l'entrée dans la communauté conjugale suppose une préparation. On ne peut pas laisser au hasard ni même aux bonnes intentions, une si importante proportion de la vie.

Les services de préparation au mariage qui existent présentement ont atteint des milliers de couples. Si ces cours n'offrent pas de "recette magique", ils apportent des éléments de connaissance et de réflexion qui permettront de ranger de votre côté toutes les chances de toucher un bonheur qui durera peut-être... 18,264 jours.

Serez-vous une mariée romantique ou "petite fille"?

"Bleu, bleu, l'amour est bleu, chante mon coeur quand tu n'es pas là...". Mais ce jour de mai ou de juillet, il sera là! Et si votre robe de mariée est rose, vous chanterez: "Rose, rose, l'amour est rose...", ou jaune, ou vert, ou blanc ou même ivoire!

Cette année, même si le conventionnel garde une petite place, il est remplacé la plupart du temps par le romantisme ou l'air "petite fille". Et quoique l'on rencontre la ligne A, le fourreau bien ajusté, la ligne cage et le cafetan, le style Empire domine souvent les collections.

Toute menue et toute coquette, la "petite fille" s'habille de long ou de court, mais toujours de façon très jeune... La dentelle de coton et les froufrous sont présents presque partout, tandis que certains détails surprennent: bas à mi-jambe piqués de fleurs, cape volantée, col montant, énormes choux pour border l'ourlet et les manchettes, casque de motard en dentelle, etc.

Quand parait la romantique Isabelle, paraissent également l'ourlet frôlant la cheville, la taille bien marquée, les manches et les poignets volantés, la cape nouée au cou... La dentelle est princesse!

Tissus légers et vaporeux

Car le roi, c'est l'organdi! Quand il n'est pas surbrodé de guipure ou piqué de fleurs, il est fier de ses appliques de dentelle d'Alençon. Brocart, broché métallique, coton Ottoman, coton suisse, dentelle de coton, point d'esprit, mousseline, ziberline, piqué et chiffon composent la cour du roi. Et voici qu'une duchesse bien populaire s'approche: fourreau de taffetas teinté rose ancien ou bleu glacier filtré par un voile d'organza. Puisque son mariage est intime, la jeune épouse a préféré l'ensemble robe-manteau en gabardine; elle a longtemps hésité entre la soie shantung et le satin.

De la tête aux pieds

Très, très, très importants, les accessoires! Surtout, pas de contraste avec la robe; ils doivent s'y marier parfaitement (eux aussi!). La traine? On la retrouve surtout courte. La traine cathédrale est presque absente; elle cède la place aux tulles illusion, aux coiffes, aux chapeaux, aux fleurs parsemées dans la coiffure, aux rubans d'organza bouclés dans les cheveux, aux bonnets grand-mère...

Les manches disparaissent ou presque; les manchettes sont en dentelle et souvent bouffantes. Si la mariée désire des manches longues, elles seront certainement transparentes. Quant au bouquet, il aura fort à faire pour conserver son titre, car les corbeilles de fleurs des champs, les manchons et l'unique fleur lui en font voir de toutes les couleurs! Et voilà une surprise: avec la mini, des bas blancs longs ou à mi-jambe parsemés de marguerites jaunes et blanches!

Un défilé de détails merveilleux!

Cols roulés, cols mao, cols droits et à ras du cou se font la guerre. Les ceintures qui soulignent la poitrine prennent tantôt l'aspect d'une cascade de fleurs, tantôt celui d'un sentier de velours. Ici, un pli-panneau arrière débute sous une énorme boucle à pendants. Là, une ceinture bien délicate marque les hanches.

Imitant la mariée romantique, les demoiselles d'honneur empruntent leurs ensembles aux dames d'antan; tailles hautes ou bien marquées, plis religieuse, ourlets volantés, fleurs multiples surprennent parfois dans des teintes foncées: rouge à pois blancs, turquoise, vert olive et même des imprimés ensoleillés.

A bientôt!

La nouvelle mariée part pour les Antilles, pour les Bahamas, pour Miami? Il lui faut alors un ensemble aux couleurs éclatantes. Les rayés et les quadrillés lui offrent un vaste choix où le soleil a déjà laissé sa trace... ou bien la France (bleu-blanc-rouge!).

Mais si elle se dirige vers un pays plus frais, le marine lui plaira davantage ponctué d'un jabot blanc ou de poignets volantés; les tailleurs et les ensembles robe-manteau dominent les collections. Double ou simple boutonnage, large ceinture de cuir verni noir sur un manteau blanc, béret, chapeau mousquetaire, cape ou casquette. De tout pour tous les goûts!

Et pour maman...

Que ce soit la première ou la dixième de ses filles qui se marie, maman vivra, elle aussi, un grand jour. Elle devra donc être à la page. Encore ici, couleurs vives ou teintes discrètes. Parfois une jupe accompagnée d'une blouse de style victorien, parfois un fourreau de satin recouvert d'une cage crochetée, parfois un ensemble robe-jaquette en toile et décolletée en V, ou encore robe et manteau en piqué blanc dont le col, les poignets et l'ourlet sont bordés de pétales noires.

La saison chaude '68 pour la mariée? Une saison de jadis et de demain. Une saison de dentelle et de fleurs. Une saison de soleil...

Feuilleton de "La Liberté et Le Patriote"

TOI OU MOI?

par Valdrine

NUMERO 17

un cou épais et court, des yeux perçants, un menton carré, annonçaient un lutteur, celui qui fonce droit sur l'obstacle et poursuit sa tâche jusqu'au bout sans lâcher prise. Bien souvent, dans les affaires, son obstination avait été une force qui usait les obstacles. L'industriel s'étonnait des subits atermoiements de Marie-Hélène, ne reconnaissant plus la fille résolue d'autrefois. Quant à Mme Gatto, une blonde aux traits fins, elle restait silencieuse, selon son habitude. La forte personnalité de son mari l'écrasait, mais elle s'accommodait de sa situation en retrait, car c'était une humble qui ne faisait pas de bruit et se contentait d'entretenir le calme et la paix autour d'elle.

Devant l'air contracté de sa cousine, Laurent changea le cours de la conversation:

— Quelle solitude ici, pour Marie-Hélène, cinq jours sur sept! Cette baraque manque par trop de gaieté!

Mme Gatto sortit de son mutisme en souriant:

— Laurent, arrête-toi, ou tu vas décourager ta cousine.

— Mais non, maman, je fais comme les médecins: je débride la plaie pour la guérir. Une idée mirifique m'est venue, comme ça, subitement: je me découvre un esprit inventif. Autrefois, quand j'étais gosse, à l'école, toutes mes compositions françaises me revenaient avec l'appréciation habituelle, que j'avais fini par savoir par coeur: "Bien tourné, mais trop court; manque total d'imagination". Comme quoi, certains professeurs feraient mieux de cultiver des patates que de corriger les élucubrations de leurs élèves, car il me semble que ces messieurs m'ont gravement méconnu.

M. Gatto intervint:

— Sois un peu plus respectueux envers le passé, et viens-en au fait.

— D'accord, papa! Voilà ma trouvaille: Marie-Hélène, puisque tu ne peux aller aux distractions, les distractions doivent monter jusqu'ici! Tu vas donner un bal, deux, trois si c'est nécessaire, pour profiter de ta jeunesse. Lance des dizaines de couples au travers de ces salles qui sentent un peu le moisi, et ton château se réveillera "dans le vent". Ordonnance de mon père conjuguée avec la mienne: détective à l'usine, bal au château.

Marie-Hélène, qui caressait distraitement la fourrure râpeuse de Kim couché à ses pieds, releva la tête avec un subit intérêt. Au fait, réveiller la maison, faire couler entre les murs durant quelques heures un flot d'harmonie joyeuse, animer les salles, voir des jeunes, danser une partie de la nuit, comme on se plait à le faire à son âge, pourquoi pas?

En parlant de solitude, Laurent ignorait systématiquement le beau Marc, car le jeune industriel n'était pas encore revenu de ses préventions contre le bellâtre, le jugeant une nullité et ne lui accordant qu'une estime limitée. En vain, à plusieurs reprises, avait-il essayé de faire partager sa façon de voir par son amie d'enfance; celle-ci refusait de l'écouter, et il en venait à craindre qu'elle ne s'éprenne de Marc pour de bon. Et d'ailleurs, celui-ci s'y employait ferme. Quand Laurent voyait suivre Marie-Hélène avec empressement, jouer de la prunelle comme une vieille coquette, il lui prenait de furieuses envies de l'attraper par le col de la veste et de le flanquer dehors une fois pour toutes, car il pressentait là un danger pour son amie d'enfance, tout comme un chien fidèle, doué d'un sixième sens, est en alerte bien avant le maître qu'il aura à défendre. Mais Laurent ne se risquerait pas à un tel éclat, car sa cousine le désapprouverait sur l'heure, et c'est lui qui risquerait d'être mis à la porte. "Les filles! songea-t-il amer, quand elles se mettent à trouver un garçon fascinant, merveilleux, "formidable", allez donc leur dire le contraire, elles ne vous écoutent plus! Heureusement, la partie n'est pas encore jouée: il y a un contrepoison au funeste Marc: Rémi Durant, garçon très sympathique". L'ingénieur et Laurent étaient devenus rapidement d'excellents amis; certes, leurs goûts, leurs habitudes, leurs métiers respectifs différaient, mais tous deux se rejoignaient dans une estime réciproque, une même façon de regarder la vie en face, de la prendre à bras-le-corps sans s'attarder aux difficultés. Rémi montait très souvent au château, et Laurent s'en réjouissait. Visiblement, l'ingénieur, qui passait toutes ses fins de semaine à Chambourières, cherchait les moindres prétextes pour venir; et au besoin, le jeune Gatto lui en fournirait de supplémentaires, si cela pouvait contrecarrer les manoeuvres du jeune Vellac. Hélas! jusqu'à présent, la jeune fille se montrait bonne camarade envers Rémi, souriante, aimable, mais rien de plus. Mystère du coeur féminin, labyrinthe où l'objectivité masculine se perd!

Laurent avait raison de craindre l'influence de Marc sur Marie-Hélène: celle-ci s'était laissé prendre insensiblement au charme du jeune homme. Aujourd'hui elle était triste; ce n'était pourtant ni la réserve des indigènes, ni l'hostilité du personnel qui l'affectait, mais le comportement fantasque de son cousin Vellac. Pourquoi était-il ainsi? Un jour, il l'entourait d'une visible affection, ne la quittant pas d'une semelle, empressé à satisfaire le moindre de ses caprices, câlin, affectueux, tout prêt, semblait-il, à lui avouer son amour; puis, la fois suivante, changement de décor: Marc restait coi, mal à l'aise, avec un air presque ennuyé, comme quelqu'un qui serait venu à regret, sur commande. Cette alternance d'avances et de reculs épuisait les forces nerveuses de la jeune fille qui ne savait plus qu'en déduire. L'aimait-elle? Bien tentée de répondre oui, elle n'osait, inconsciemment, aller jusqu'au bout de sa pensée. Et lui, quels étaient ses vrais sentiments? Laurent, Rémi, Marie-Hélène les aimait bien, comme on apprécie de bons camarades, des amis sincères sur qui on peut compter dans les heures difficiles. Marc, c'était autre chose: séduction des regards appuyés, tendresse des attitudes, présence dont elle n'était pas rassasiée; et cet amour naissant paralysait en elle tout désir de voir clair dans la lutte contre des adversaires sournois. De crainte de découvrir un Vellac à la base des intrigues, ce qui la conduirait fatalement à devoir écarter Marc, elle préférait fermer les yeux et attendre. Si Marc l'aimait, elle déploierait toute son énergie pour lutter avec lui contre les obstacles. Mais ce charmeur l'aimait-il? Au fait, si elle donnait un bal, les Vellac y seraient invités. Peut-être là, dans une atmosphère joyeuse, détendue, Marc se déciderait-il enfin à parler?... Peut-être saurait-elle enfin si elle était aimée, comme elle rêvait de l'être, exclusivement et pour toujours. Elle n'hésita plus: elle donnerait une soirée dansante.

• • •

S'étant approché d'une fenêtre donnant sur le parc, Laurent regarda attentivement au dehors, puis il interpella sa cousine:

— Marie-Hélène! Voici une visite qui s'annonce: une jeune fille à l'air de biche traquée.

— Je vois! soupira la châtelaine. C'est Catherine Dombasle; je l'ai baptisée "mon ombre".

— Pourquoi?

— Cette nièce de mon cousin Adolphe vient sans cesse me voir dans la semaine, et cela visiblement à regret, contradiction qui m'agace, car j'ai horreur des mystères et sa conduite en est un pour moi. Je suppose qu'elle sert d'espionne à sa famille: par elle, les Vellac sont au courant de mes allées et venues, car j'ai remarqué que, quand mes cousins montent au château, elle s'abstient de les accompagner, jugeant alors sa présence superflue. Elle vient aujourd'hui; donc, par exception, les autres ne monteront pas.

M. Gatto se réjouit d'entendre sa nièce parler d'un espionnage indirect. Malgré sa mollesse inexplicable et son manque apparent de réaction, Marie-Hélène n'avait donc pas perdu totalement sa clairvoyance. Il en fut ravi mais se garda bien de le montrer.

Marie-Hélène reconnut avec loyauté:

— Remarque que je l'aimerais peut-être beaucoup si elle n'avait pas ce comportement bizarre, car elle semble gentille et pas méchante. Mais elle a une façon d'arriver ici comme un chien battu, avec une espèce d'humilité étrange: a-t-elle donc quelque chose à se reprocher à mon égard? Elle croit certainement être importune et, le croyant, m'en persuade à mon tour.

(à suivre)

Petites Annonces

Tarif, 3 sous par mot. Minimum, $1.00. — Chaque insertion supplémentaire, 2 sous par mot. Minimum, $0.50. — Pas de changement de texte. Ajouter 25c si l'annonce doit être placée dans un cadre.

Vol. 56—No 4

A LOUER — Norwood. Logis très moderne: 3 pièces non meublées, complètement privé. Conviendrait à un couple ou 2 personnes tranquilles. Près église et autobus. Libre: 1er mai. S'adresser à 342, rue Dubuc, au premier, ou signaler 233-4675. 4-206-4C.

A LOUER — St-Boniface, appts Aulneau, 1er juin. Suite très moderne: 3½ pièces. Pour personnes semi-retirées. Signaler: CHapel 7-3004. 4-211-T.F.

A LOUER — St-Boniface. Logis: 3 pièces. Salle de bain et entrée privées. S'adresser à 458, rue Aulneau. 4-213-T.F.

A LOUER — Logis: 4 pièces, complètement privé. $85. Libre. Signaler: CHapel 7-7469. 4-212-4C.

A LOUER — St-Boniface, rue Jeanne d'Arc. Grande suite: 2 pièces, au sous-sol. Complètement meublée. Entrée et salle de bain privées. Signaler: 233-4727. 4-215-T.F.

A VENDRE — Plage Albert. Chalet: 18' x 24'. 3 chambres à coucher. Signaler: 233-2190, après 6 h. 1-175-6C.

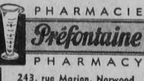
PENSION ET SOINS SPECIAUX pour dame âgée ou invalide. Dans foyer catholique et de langue française dans un des beaux quartiers de St-Boniface. Faites vos réservations maintenant. Pour plus de renseignements, signaler: 453-8776. 33-411-T.F

Pas de cheveux gris . . .
Si vous faites usage du merveilleux produit JAMAIS GRIS
Ecrivez pour dépliants gratuits
C. C. Jamieson
Boite postale 22, Transcona, Man
Téléphone: 222-4492

PIANOS et ORGUES A VENDRE
Agent exclusif pour pianos Heintzman et Sherlock-Manning et orgues Hammond. Voyez notre représentant français, M Jean Carignan.
J. J. H. McLean Co. Ltd.
Angle Graham et Edmonton, Winnipeg - Tél.: 942-4231
Affilié à la Procure Générale

St. Boniface 'ESSO'
Provencher et Taché
Téléphone: 233-4654
Norbert Tétrault, prop.
Mise au point des moteurs
Assortiment complet de produits Atlas
Ouvert tous les jours de la semaine de 7 h. a.m. à 11 h p.m

Paul Paquin
Assurances générales
989 AUTUMNWOOD
ST-BONIFACE
Boite 63, St-Boniface, Man.
Téléphone: ALpine 3-9805


PHARMACIE **Préfontaine** PHARMACY
243, rue Marion, Norwood
A l'angle de la rue Traverse à mi-chemin entre les rues Taché et Des Meurons
Téléphone: CHapel 7-3533
Nous livrons à domicile

Pour vos Petites Annonces Signalez: 775-8443
entre 9 h. du matin et midi, ou entre 2 h. et 4 h. de l'après-midi
Heure finale: mardi midi

A LOUER — St-Boniface, boul. Provencher. Logis: 3 pièces, entièrement meublé. Entrée privée. Libre: 1er mai. Signaler: 233-4727. 4-216-T.F.

A LOUER — Chambre partiellement meublée. Pour dame. $25. Signaler: CEdar 3-4244. 4-218-4C.

A LOUER — St-Boniface. Chambres meublées, réfrigérateurs. Près service d'autobus. Pour hommes qui travaillent. Libres. AUTRE chambre, libre 1er mai, pour demoiselle. Signaler: 233-5268. 3-188-5C.

A LOUER — St-Boniface. Chambre meublée avec facilités de cuisine. Personne tranquille. Possession: 1er mai. Signaler: 233-4744. 2-184-5C.

A LOUER
St-Boniface. Appartement entièrement privé: 4 pièces. Pour adultes. Possession immédiate. Stationnement disponible. Signaler: 233-2209 entre 11 h. a.m. et 2 h. p.m. 3-199-4P.

DANS NOUVELLE LOCALITE, au 1er étage. Pension et soins spéciaux pour dame âgée. Dans foyer catholique et de langue française. Pour plus de renseignements, signaler 233-5361. 4-219-T.F.

ON DEMANDE — Ménagère à domicile pour homme âgé bien portant. Toutes commodités. Signaler: CH 7-4407. 3-195-T.F.

DESIRONS ACHETER tente-roulotte et petit tracteur suburbain. S'adresser à 377, Desautels, St-Boniface, ou appeler 233-6419. 3-198-4C.

CANADIEN FRANCAIS, bonne position, catholique, désirerait correspondre avec fille ou veuve de 30 à 38 ans, canadienne-française, catholique, de campagne. Toute correspondance strictement confidentielle. S'adresser à Boite 210, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 4-210-5P.

ON DEMANDE
trois instituteurs (trices) qualifiés et bilingues pour l'école élémentaire de St-Léon, pour l'année 1968-1969, aux classes des 1ère et 2e années, 3e et 4e années et 5e et 6e années.
Salaires selon l'échelle en vigueur à l'automne.

Classe I	$4,300 à $5,700
Classe II	$4,800 à $6,800
Classe III	$5,500 à $7,900

Rétribution de salaire pour toutes les années de service. Expérience d'enseignement avec permis reconnue (maximum 2 ans). S'adresser à Edmond Roch, sec.-trés., District Consolidé de St-Léon no 1425, St-Léon, Man. 3-190-5C.

GUERTIN Frères
MARCHANDS DE PEINTURE
— Gros et détail —
Accessoires pour peintres
270, ave Assiniboine, Winnipeg
Téléphone: 947-0491

McKEAG HARRIS Realty Co.
Acehtons — vendons — ou nous vendrons votre maison.
Service rapide et efficace.
Communiquez avec notre représentant français
Georges Guertin
Téléphones:
774-2505 — le soir 774-6461

Entreprise Générale d'Electricité
Fontaine & Compagnie
165, avenue Provencher, St-Boniface
Téléphone: 233-7425

Pour achat ou vente d'immeubles
Consultez une compagnie qui a plus de 60 ans d'expérience
Philippe Prince, représentant français
C. E. SIMONITE LTD.
Téléphones: le jour, 942-8261 — le soir, 233-3134

GEORGES BOISJOLI, représentant de CO-OP Insurance Services
CO-OP
1700, avenue Portage Tél.: 888-7911
991, Ducharme Tél.: 269-2240
Assurances: auto — feu — vie

Ernst, Liddle & Wolfe Ltd.
ASSURANCES — IMMEUBLES — HYPOTHEQUES
ADMINISTRATIONS DE PROPRIETES
100, édifice Paris — Téléphone: 943-5408 — Winnipeg 2

JOS. PIERSON
Votre vendeur personnel de
• Chevrolet • Corvair • Chevelle
• Oldsmobile • Chevrolet II
• Camions Chevrolet
Bureau: SP 2-2431 — Résidence: 533-4018
CARTER MOTORS LTD.
Automobiles usagées "garanties" de première condition

COUPLE DE ST-BONIFACE désire retenir les services d'une jeune dame, même si cette dame était veuve avec un enfant. Ce couple offrirait à toute personne intéressée, chambre séparée, repas et salaire en retour du travail de maison qu'il faudrait faire, y compris la cuisine. Ce couple a une petite fille et la dame est de santé délicate. S'adresser à Boite 223, La Liberté et le Patriote, 619, avenue McDermot, Winnipeg 2. 4-223-4C.

MENAGE A VENDRE — Projecteur, tente. Prix raisonnable. S'adresser à 301, rue Eugénie, Norwood. 4-217-5C.

A VENDRE — St-Claude, ½ section. Maison complètement moderne. Plomberie et chauffage à l'huile nouveaux. 265 acres en culture. Grande étable, installation pour expédier soit le lait ou la crème. Magnifique abri. Autobus scolaire. Bonne eau en quantité. Prix: $32,000 seulement. Termes disponibles. Troupeau laitier, machinerie à prix supplémentaire. Appelez Scott Realty Ltd., Winnipeg 16. Téléphone: 339-1991; le soir 334-7059. 4-202-6C.

A VENDRE — Village de St-Pierre. Maison: 4 chambres à coucher dont 3 au 1er étage et une au soubassement. 2 salles de bains. Bureau et garage attenant à la maison. Construite récemment. Tout près église et école. Signaler: 433-7666. 4-208-6C.

A VENDRE — St-Boniface. Maison de 2 chambres à coucher. Garage. Fini: stuc. En bon état. Près église, école et autobus. Signaler: 247-5500. 4-207-4C.

A VENDRE — St-Boniface, rue Plinquet. Duplex complètement privé et triplex, libre immédiatement. Près église belge. Chauffage: gaz. Aussi, rue Desautels, duplex complètement privé. Chauffage: gaz. Pour information, signaler: 253-9823. 4-214-T.F.

A VENDRE — Dans la Baie, à Ile-des-Chênes, 3 lots situés près de la route 59. S'adresser à Mme B. Petit, 878-2248. 4-220-5P.

A VENDRE — Automobile Dodge 1958, 2 portes. En bon état. Signaler: CHapel 7-3759. 4-222-5C.

A VENDRE — Une section et demie de terrain; 100 bêtes à cornes. Laiterie équipée. Vendrait avec ou sans bêtes. Pour information, s'adresser à: Pierre Lemoing, St-Claude, Man. 46-102-4C.

A VENDRE — 4 lots dans la section catholique, en face de la croix: nos 1-2-3-4. Offre demandée. S'adresser à: Raoul Carrière, 571, avenue Sutherland, Kelowna, C.-B. 1-168-4C.

A VENDRE — Rue De la Morénie. Maison louée à $215 par mois. $2,000 comptant. S'adresser à: 532, rue St-Jean-Baptiste, St-Boniface. 45-984-T.F.

A VENDRE
St-Boniface. Près basilique. Immeuble-appartements: 4 logis, 4 pièces. $18,500.00. Appeler propriétaire: CEdar 3-4019 après 7 h. 50-151-T.F.

A VENDRE
Maison de 3 chambres à coucher avec soubassement fini et magasin attenant, dans village d'Ile-de-Chênes. Bien située, tout près de l'école et de tout. Pour plus amples renseignements, s'adresser à Mme B. Petit, Ile-des-Chênes — 878-2248. 4-201-5P.

A VENDRE — Rue Morier, St-St-Vital. Maison propre: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Près centre d'achats, école et autobus. Lot: 50' x 101'. Prix: $12,900. Pas d'agent. Possession immédiate. Signaler: 247-9335. 4-225-4C.

A VENDRE
Plage Albert. Lot défriché: 70' x 150'. Près de la plage. Prêt pour construction de chalet. Signaler: 222-0739. 4-221-T.F.

A VENDRE
Norwood, 257, Horace. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Soubassement complet, chauffage: huile. Près de toutes commodités. $9,500. Comptant requis: $2,000. Signaler: CEdar 3-5317. 4-224-5C.

ARMAND AYOTTE REALTY ET ASSURANCE GENERALE LTEE
191, boulevard Dollard
St-Boniface

A VENDRE

Norwood — Horace. Maison pour famille. Excellente condition. 7 pièces, 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Taxe: $280. Garage. Termes intéressants.

East Kildonan — Riverton. $8,000. Bungalow: stuc, 4 pièces, 2 chambres à coucher. Taxe: $175. Lot: 35' x 120'. Nouvelle fournaise: gaz. Canalisation électrique nouvelle. Propriétaire porterait 1ère hypothèque.

Rue Langevin — Duplex moderne: 2 logis de 2 chambres à coucher. Entièrement privés. Revenu mensuel du logis du haut: $100. 1ère hypothèque 7%. Lot: 50'. Garage neuf.

St-Boniface — Rue Langevin. Maison de rapport: 4 logis modernes: 1, 5 pièces, 3 chambres à coucher; 2, 4 pièces, 2 chambres à coucher et 1, 3 pièces. Salles de bain et entrées privées pour chacun. Revenu mensuel: $238, plus logis moderne: 5 pièces pour propriétaire. Prix et termes très attrayants.

2½ milles de Letellier sur routes 14 et 75. Ferme: 250 acres en culture, le reste boisé et en pâturage. Doit être vendue pour régler succession.

St-Boniface — Desautels. Maison de rapport: 2 logis, entrées privées. 4 et 3. $12,500. Garage double. Termes faciles, le hypothèque à 7% d'intérêt.

APPELER
A. Ayotte: CE 3-5845
1-170-4C.

Vous désirez être votre patron? Ayez alors votre propre commerce!
Une confiserie située à l'angle d'une rue, et avec le même propriétaire depuis 17 ans
Construction moderne avec logis à l'arrière. Lot: 22½' x 130' — Edifice: 20' x 80'. Lot, édifice et équipement: $17,000 Prix du stock, dollar pour dollar, moins de $2,000 — peut être réduit.
C'est là une occasion unique; agissez dès maintenant.
Pas de gens non sérieux, s.v.p.
Veteran's, 637, 20e rue Ouest, Saskatoon, Sask.

A.-J. DESAULNIERS,
agent d'immeubles,
407, rue De la Morénie,

A VENDRE

St-Boniface Centre. Maison de famille ou de revenu. Logis: 4 et 4. Entrées privées. 14 ans. Salle de récréation. Chauffage: gaz. Comptant requis: $5,000. Prix très attrayant.

Avons besoin de maisons à vendre à St-Boniface, Norwood, Parc Windson et Norwood.

Appeler
A.-J. Desaulniers 233-5874
ou
Albert Lesy 888-2784
1-163-T.F.

A VENDRE

Ou à louer St-Malo
Propriétaire transféré. Maison toute moderne: 4 chambres à coucher. Grand lot. Garage. Possession immédiate. $500 comptant.

St-Boniface
Près hôpital. Immeuble-appartements: 4 logis. Revenu mensuel net: $330. Grand lot. Prix: $27,000. $10,000 comptant, balance facile.

Pour cause de santé
Ferme: 240 acres à 15 milles au sud-est de Winnipeg. Contrat de lait: 8,000 livres. 20 vaches laitières, puits artésien. Toutes machines aratoires. Prendrait maison à St-Boniface ou Winnipeg comme comptant.

NORWOOD
Rue Kitson. Près école Précieux-Sang. Maison: 6 pièces, 3 chambres à coucher. Très bon état. Garage. Prix raisonnable.

ST-BONIFACE
Rue Larivière. Maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Grand lot, garage. $8,400 avec $1,000 comptant.

Appelez
J.-R. POIRIER REALTY
Suite 11, 561, avenue Warsaw, Winnipeg 9
Téléphone: GR 5-1876
1-176-T.F.

VETERANS REALTY
594, rue St-Jean-Baptiste

A VENDRE

St-Boniface — 311, rue Dumoulin. Beau duplex en stuc: 8 pièces. Construction assez récente. 5 en bas, 3 en haut. Revenu mensuel: $70. Entrées privées. Tapis mur à mur neufs dans salon et chambre des maîtres. Salles de bain: 4 unités avec portes aux douches. Chauffage: huile, garage double. Lot: 55' x 120'. Propriétaire transféré. Visites sur rendez-vous. Prix et paiement initial intéressants.

St-Boniface — Rue St-Jean-Baptiste. Maison de revenu: 9 pièces. Revenu mensuel: $100, plus logis pour propriétaire. Chauffage: gaz. Nouvellement décorée. Vendrait avec ameublement. Propriétaire se retire.

St-Norbert — 863, rue de l'Eglise. Bonne maison: 4 chambres à coucher. Chauffage: gaz. Allée en béton. Garage. Lot: 50'. Présentement louée à $75 par mois. Offres demandées.

Avons besoin de maison de 2 à 3 chambres à coucher à St-Boniface ou Norwood.

Pour information, appeler
N. BERNIER, 233-2027
2-185-4C.

ALEXANDER AGENCIES LTD.
556, chemin Pembina
Winnipeg 9

A VENDRE

Boul. Dollard — Maison pour famille: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Salle de bain moderne en couleur. Tapis mur à mur. Lot clôturé. Garage. Seulement 2 minutes de Taché.

Rue Horace — Maison: 5 chambres à coucher, ou louez le haut. 2 salles de bain, chauffage: gaz. Près Taché.

Place Raymond — Grand bungalow: 6 pièces; 3 chambres à coucher. Soubassement complètement fini: salle de récréation, chambre supplémentaire, salle de bain, armoire en cèdre pour fourrures. Chauffage: gaz, eau chaude. Garage.

St-Boniface — Près école Provencher. Nouveau duplex. Logis: 3 chambres à coucher chacun. 2 fournaises: gaz. Tapis mur à mur en bas. Cuisine: acajou. Loué pour $257 par mois.

Avons besoin de maisons à St-Boniface centre, Parc Windsor, Norwood et St-Vital.

Appeler PIERRE PINEAU
284-5390 ou 269-1591
1-171-4C.

PAUL'S REALTY LIMITED
120, boulevard Provencher
Angle Taché et Provencher
St-Boniface

A VENDRE

IMMEUBLE-APPARTEMENTS
St-Boniface. Présentement en construction, immeuble-appartements: 26 logis. Site idéal, près hôpital, etc. Très attrayants.

ST-BONIFACE
Rue St-Jean-Baptiste. Près rue Hamel. Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. Garage. Prix réduit à $8,900 avec $500 comptant.

ST-VITAL
Près église Ste-Marie. Immeuble: 8 logis. Tous loués. Propriétaire désire se retirer.

NORWOOD
Près Holy Cross. Maison très attrayante: 6 pièces, 3 chambres à coucher, salle à manger, etc. Tapis mur à mur inclus. Nombreuses autres commodités. Propriétaire doit vendre pour cause de santé.

148, RUE BERTRAND
Petite maison: 4 pièces, 2 chambres à coucher. Une aubaine pour le terrain seulement à $4,500.

ST-BONIFACE
Maison: 5 pièces, 3 chambres à coucher. En très bon état. Aussi, logis complètement privé au soubassement. Grand garage. Plein prix: $15,500.

Bureau: 247-9267
Paul GAGNON: 256-6538
ou
John A. RIVARD: 247-4927
1-169-4C.

ON DEMANDE
deux étudiants pour la propagande du journal au cours des mois d'été. Pour renseignements, s'adresser au gérant de La Liberté et le Patriote.
Tél.: 774-3415

Oliver Brown & Schrag Ltd.
696, ch. Elisabeth
St-Boniface 6
Téléphone: 253-1361

MAURICE AYOTTE

A VENDRE

PARC WINDSOR

Bungalow: 3 chambres à coucher. Prix: $15,400 pour vente rapide. Bon montant comptant essentiel.

ST-BONIFACE

Boul. Dollard. Maison: 2 étages. 1er: grand salon en "L", 1 chambre à coucher, cuisine, salle de bain: 3 unités. 2e: entrée privée pourrait avoir 4 chambres à coucher. Actuellement loué comme logis privé à $65. Près hôpital et centre de ville. Idéal pour couple âgé ou our investissement. Soubassement complet. Garage, lot clôturé et paysagé. Possession immédiate. En parfait état. $14,000. Comptant requis: $2,000. Financement facile. Mensualités: $115 P.I.T.

Duplex: 1er étage, 2 chambres à cher, cuisine et salon. Revenu: $90 par mois. 2e, 2e chambres à coucher, cuisine, salon, salle de bain: 3 unités. Revenu mensuel: $80. Soubasseemnt complet. Chauffage: gaz. Près hôpital et écoles. Prix: $13,900. Comptant requis: $2,500. Mensualités P.I.T.: $106.

$500 COMPTANT. Maison: 2 chambres à coucher. En bon état. Idéal pour couple âgé ou qui commence. Près autobus et centre d'achats. Fournaise à gaz, plomberie, canalisation électrique nouvelles. Installation pour séchoir. Le propriétaire portera l'hypothèque. Prix: $7,000.

ST-VITAL

50, Cunnington. Maison: 2 chambres à coucher, salon avec espace pour manger. Salle de récréation ou chambre à coucher supplémentaire au soubassement. Propriétaire assumerait 1ère hypothèque. $14,500. Comptant requis: $5,000. Mensualités: $103 P.I.T. Chauffage: gaz. Taxe basse. Paysagé. Possession: 1er juillet.

CETTE MAISON est idéale pour un jeune couple achetant sa première maison. Près école catholique. 18 ans. Revêtement: aluminium. Garage double. Taxes basses. 2 chambres à coucher, grande cuisine. Soubassement complet. Petite salle de récréation ou chambre à coucher. Nouvelle fournaise au gaz et chauffe-eau. $1,500 comptant. Prix: $11,500. Mensualités: environ $100 P.I.T.

Propriétés commerciales et d'affaires

BONNE ENTREPRISE

Dans Centre canadien-français près de Winnipeg. Supermarché et usine frigorifique. Logis complètement rénové attenant. Autres possibilités pour revenu comprises. Propriétaire se retire, resterait pour initier nouveau propriétaire à l'entreprise. Comptant requis: $30,000. Retour moyen sur investissement 10%. Peut être visité en tout temps sur rendez-vous.

ST-BONIFACE

Excellente propriété pour affaires avec immeuble au coeur du centre d'industrie légère de la ville, comprend un atelier, un édifice pour bureaux et terrain, 135' x 133'. Extérieur de l'atelier: 5,300 pieds carrés, sur blocs de béton et lambrissé. Conviendrait pour plombiers, ceux qui installent système de chauffage, menuiserie, atelier de débossage, etc. Bureaux sont climatisés. Prix fixé pour vente rapide.

Pour vendre votre maison en vitesse, insistez toujours sur le service "Multiple listing" par lequel nous avisons environ 600 agents que votre propriété est à vendre, vous assurant ainsi de recevoir le plus haut prix.

Pour l'achat d'une maison, nous avons dans nos classeurs, tous les jours de l'année, plus de 1,000 descriptions de maisons à vendre dans tous les quartiers du Winnipeg métropolitain.

Heures d'affaires: 10 h. a.m. à 10 h. p.m., 6 jours par semaine. Nous vous invitons à nous écrire pour toute information. Nous acceptons à nos frais les appels interurbains.

ON DEMANDE

St-Norbert. Maison: 3 chambres à coucher. Environ $15,000. Près écoles.

St-Boniface. Bungalow: 3 chambres à coucher. 10 à 15 ans. Environ: $17,000.

Parc Windsor. Bungalow: 3 chambres à coucher. Environ $15,500.

HOTEL

On demande dans village canadien-français, hôtel. Environ $75,000 à $100,000 comptant.

S'adresser à
MAURICE AYOTTE
13, Crestwood Crescent
Parc Windsor
ALpine 3-9641
3-183-4C.

Chevaliers de Colomb

Conseil Provencher No 2450

Assemblée, ce soir

Une seule assemblée en avril et c'est ce soir même. Bien reposés, ressuscités joyeusement au beau jour de Pâques, nous sommes assurés qu'après lecture de ces quelques mots vous vous empresserez de faire route pour l'assemblée à 8 h. 30 p.m.

A venir

Il se brasse des affaires! Une initiation est projetée pour le mois de mai au Conseil Goulet et nous sommes invités à y participer. Voyez vos candidats dès maintenant pour ce beau projet. Il faudrait les avertir qu'il n'existe aucun danger de se faire écraser pendant l'initiation par la chute du faîte du "wigwam" en construction. L'on nous assure que c'est bien solide malgré les apparences contraires. Oh, ces apparences! Il ne faut pas s'y fier, surtout pendant les initiations.

Un gagnant

L'on nous apprenait à l'assemblée du 21 mars que notre Frère Aurèle Lachance, vendeur de 75 livrets, s'enrichissait d'un prix spécial de $25.00 pour les gros vendeurs. Il le méritait richement. C'est un exemple à suivre pour l'avenir.

Période d'ajustement

Notre bon aumônier, le R. P. J. M. Provost, O.S.M., nous semble un peu pessimiste au sujet du désarroi actuel en nos cercles chrétiens et catholiques. Certes, nous sommes en période d'ajustement. L'Eglise en a traversées bien d'autres de ces crises pendant les derniers vingt siècles. Il y en aura d'autres et de plus graves encore. Jésus l'a prédit mais il y a également Sa promesse que l'Eglise triomphera et survivra jusqu'à la fin des temps. Nous savons que certains exaltés ont jusqu'à penser que le péché n'existe plus, que Dieu même est mort! Les innovations du Concile furent pour plusieurs un coup dont ils se ressentiront pour longtemps. Au fond cela ne représente qu'un élargissement des lois de l'Eglise. Les commandements de Dieu demeurent et l'Eglise s'en fera toujours le défenseur. Voyons un peu le revers de la médaille. "Il n'y a plus de communions", par exemple. En notre propre paroisse il y en a autant, peut-être plus qu'auparavant. Aux sceptiques je recommanderais d'assister aux messes de la cathédrale Ste-Marie dès le premier jour de fête d'obligation sur semaine. Le nombre d'assistants et de communions distribuées pourrait les convertir à l'optimisme.

Bistouri

Cours des oeufs

transmis à Winnipeg par le ministère fédéral de l'Agriculture

Prix moyen en carton d'une douzaine vendue par les grossistes aux détaillants.

A—gros	39.3c
A—moyens	36.2c
A—petits	29.3c

Volailles

(livrées à Winnipeg)

Vivantes no 1 aux producteurs

Poulets	
Poulets à frire	.20½-
Poulets 4-5½ lb	.17-.20
Poulets 5½-6¾ lb	.18-.22
Poulets, plus de 6¾ lb	.19-.25
Poules	
Moins de 4½ lb	.06-.07½
4½-5¾ lb	.06-.07½
Plus de 5¾ lb	.10-.13

Marché des bestiaux

Rapport pour la semaine terminée le 18 avril 1968 fourni par le bureau du Ministère fédéral de l'Agriculture, Service des Marchés, Union Stock Yards, St-Boniface.

Les arrivages: 5,400 bovins, 775 veaux, 3,335 porcs, 380 moutons et agneaux. (La semaine précédente: 4,050 bovins, 900 veaux, 2,300 porcs, 150 moutons et agneaux.)

Bouvillons	
Choix	$26.00—26.50
Bons	$25.50—26.00
Moyens	$22.00—24.50
Communs	$15.00—21.50
Génisses	
Choix	$24.00—25.00
Bonnes	$23.00—24.00
Moyennes	$21.00—22.50
Communes	$15.00—20.50
Vaches	
Bonnes	$21.00—22.00
Moyennes	$19.00—20.50
Sujets destinés à la charcuterie et à la mise en conserve	$15.00—18.50
Taureaux	
Bons	$22.00—23.00
Communs et gras	$15.00—21.50
Veaux	
Bons et choix	$38.00—42.00
Moyens	$32.00—37.00
Communs	$20.00—31.00

Porcs

Les porcs de catégorie A de $24.90—25.90 ($24.90 à la fermeture); les truies de $17.00—17.30.

Agneaux de printemps	
Légers (45-55 lbs)	$42.50—47.25
Lourds	$30.50

Vous ne pouvez demeurer en un endroit plus populaire!
Au centre de la ville — Près de tous services.
St. Regis Hotel
285, rue Smith Winnipeg
No régional 204 — 942-0171

Réception printanière au couvent du Sacré-Coeur le 11 mai

C'est le samedi 11 mai que le Guild des Mères du couvent du Sacré-Coeur tiendra sa réception printanière annuelle au couvent, boulevard Roblin, de 11 h. a.m. à 3 h. p.m.

En vue de recueillir des fonds pour l'institution, il y aura une exposition d'objets d'art indien manitobain, d'arrangements floraux, oeuvres de fleuristes bien connus. Les dames vendront des pâtisseries et les mets spéciaux de divers pays. A la bibliothèque, les hôtes pourront se procurer des livres et en faire l'offrande.

Les invités seront reçus par les Rév. Mères M. Carter et M. Peckham, principale, Mme M. J. Loades, présidente du Guild des Mères, Mmes J. N. W. Budd, A. S. Jackson et G. H. Harley, organisatrices.

Le stationnement est disponible et les petits pourront profiter d'un jardin d'enfants bien surveillé.

Ancien de Winnipeg décédé à Montréal

M. Paul Olivier, anciennement de la paroisse du Sacré-Coeur de Winnipeg, est décédé à Montréal, le 7 avril, à l'âge de 73 ans. Lui survivent: sa femme, Liliane, de Montréal, son frère, Wilfrid, en Californie, ses soeurs, Mme Henri de Jocas (Annette), en France, Mme Arcade Toupin (Béatrice) et Mme Lionel Richer (Julienne), de Montréal.

De bonnes habitudes de soins du coeur et de la santé implantées dès l'enfance peuvent aider l'individu à éviter ou tout au moins à retarder la crise cardiaque.

NOTICE TO CREDITORS

IN THE MATTER of the Estate of AUGUSTE POIRIER, late of the City of St. Boniface, in Manitoba, Retired, Deceased.

All claims against the above estate, duly verified by Statutory Declaration, must be filed with the undersigned at 1 - 147 Provencher Avenue, St. Boniface, Manitoba, on or before the 5th day of June, 1968.

DATED at the City of St. Boniface, in Manitoba, this 23rd day of April, 1968.

F. R. AVANTHAY,
Solicitor for the Executor.

NOTICE TO CREDITORS

EN CE QUI CONCERNE la Succession de LAURENT LEMIRE, de son vivant du Village de St-Pierre, Province du Manitoba, journalier, décédé.

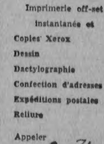
Toutes réclamations contre la Succession précitée dûment vérifiées par Déclaration Assermentée doivent être envoyées aux bureaux du soussigné à 304 Edifice Avenue, 265, avenue Portage, Winnipeg, Manitoba, le ou avant le 27e jour de mai, A.D. 1968.

Daté en la Cité de Winnipeg, au Manitoba, ce 16e jour d'avril, A.D. 1968.

L. A. REGNIER,
Procureur pour l'Administrateur.

La Norwood Jewellers
320½, avenue Taché
NORWOOD
Tél.: CHapel 7-2790
Inspecteur officiel des montres du Canadien National
Réparations de montres, horloges et bijoux notre spécialité

Maurice Paillé
Assurance générale
AUTO — FEU
ACCIDENT — VIE
Téléphones:
253-9269 ou 233-5242
251, avenue Dussault
St-Boniface


Imprimerie off-set instantanée et
Copies Xerox
Dessin
Dactylographie
Confection d'adresses
Expéditions postales
Reliure
Appeler


305 EDIFICE PARIS
TEL. 947-0326
Guy de Margerie, prop.

ÉDUCATEURS de LANGUE FRANÇAISE

Grande réunion à Mc Master House le 27 avril à 1h. p.m.